

Table des matières

1	Annexe 1 : entretien lors de la première phase de test	2
2	Annexe 2 : entretien des différents expert	8
2.1	Premier expert Juridique.....	8
2.2	Deuxième expert juridique	22
2.3	Expert en informatique	41
3	Annexe 3 : script de la vidéo	49
4	Annexe 4 : premier répondant	56
5	Annexe 5 : deuxième répondant	64
6	Annexe 6 : troisième répondant.....	70
7	Annexe 7 : quatrième répondant.....	78
8	Annexe 8 : cinquième répondant.....	83
9	Annexe 9 : sixième répondant	90
10	Annexe 10 : septième répondant	100
11	Annexe 13 : huitième répondant.....	108
12	Annexe 14 : neuvième répondant	116
13	Annexe 15 : dixième répondant.....	123

1 Annexe 1 : entretien lors de la première phase de test

Moi : Voilà donc ma question de recherche, c'est « comment penser le légal design autour du règlement général de protection des données pour le citoyen belge avec pour but de sensibiliser aux droits qui y sont associés et de pallier à la méconnaissance des procédés de récolte et de partage de données à caractère personnel. »

Donc une question que j'aimerais te poser, c'est savoir si d'où tu donc les sujets que tu trouvais que tu t'y connaissais de manière moyenne ou insatisfaisante ? D'où venaient les connaissances que tu connais sur le sujet?

Participant : Je dois citer les thèmes sur lesquels j'ai dit que je m'y connaissais ?

Moi : Moyennement, les cookies tu as dit ?

Participant : Ouais, peut-être pour savoir si je devais le répéter. Voilà, c'est principalement les cookies. Le reste peut-être que je m'y connais moyennement mais je pense pas parce que j'ai vraiment une connaissance très approximative du sujet, juste les cookies. Je m'y connais un peu mieux par rapport aux reste.

Pourquoi ? Parce que les cookies, c'est un pop-up régulier sur la plupart des sites web. Et quand c'est apparu, à un moment pour savoir qu'est-ce qu'on acceptait ? Ben tout simplement, j'ai été me renseigner sur ce que je voulais accepter donc, et grosso modo, si je ne me trompe pas, il s'agit d'un droit qu'on peut avoir ou non sur le fait que le site web va enregistrer et analyser de façon statistique nos réactions et nos interactions avec les plateformes utilisées et les sites, toujours normalement à but marketing et de recherche et jamais à but à mauvais escient on va dire ça comme ça.

Et voilà ma connaissance, on va dire du sujet des cookies.

Et je ne sais pas si c'est intéressant, mais pour ma part généralement j'aime bien en accepter le moins possible. Maintenant, il y a de plus en plus des sites qui ne nous laissent le choix qui est soit être entre Oui et non mais d'autres qui proposent le fait d'en accepter uniquement les essentiels. Parce que j'avoue que je suis pas fan du fait de partager mes données avec tous les sites. (Réponse à l'avance au comportement face au cookies)

Moi : Est-ce que tu as déjà été bloqué par un site parce que tu as pas accepté les cookies ? Et voilà.

Participant : Ca m'est déjà arrivé, mais plus parce que j'utilise un bloqueur de publicité et certains sites du coup à cookies n'accepte pas qu'on ait qu'on ait un adblock sur son PC.

Moi : Ok, est-ce que tu t'intéresses en général au droit ou pas ?

Participant : Ça dépend sur quel sujet je pense que sur ce sujet de partage de données, je vais beaucoup plus m'y intéresser parce que vu mon activité en ligne, ça va forcément mes droits vont me paraître plus importants. Mais le droit en général dans la vie de tous les jours, dans sa globalité. Bon je ne m'y intéresse pas vraiment.

Moi : Ok, penses-tu que si tu te poses un jour une question juridique, il te serait facile d'y répondre par toi-même et pourquoi ?

Participant : Ça dépend du sujet. Je pense que j'ai une culture générale approximative sur certains droits, donc les plus répandus communément, donc ceux qu'on va le plus citer dans la vie de tous les jours. Mais sinon sur beaucoup de choses très spécifiques et détaillées dans le droit, je pense ne pas avoir cette connaissance-là. Et même si j'ai une vague idée de ce que ça peut être, j'ai besoin d'à chaque fois me renseigner sur le sujet avant de pouvoir en parler.

Moi : Ok, est-ce que tu penses que ce qui concernera donc tes données personnelles et les droits associés à ces données personnelles ? Tu seras plus facilement les trouver sur internet ou pas ?

Participant : La plupart était par rapport au droit et ça dans le droit dans toute sa globalité par rapport aux autres. C'est très aisé de le trouver, de trouver la réponse ou l'explication sur Internet. Maintenant il y a une différence entre trouver une réponse et comprendre ce que c'est réellement.

Par rapport à mes droits ici, par rapport à mon activité sur Internet et par rapport donc à mes données, je pense que quand même plus je ferai plus d'attention. Et que je serais plus à même

de comprendre. Comme je pense que plus on a une activité intense en ligne, plus on va comprendre de quoi nos droits traitent et à ce niveau-là, je pense de comprendre assez facilement.

Moi : Est-ce que tu penses que tes données sont mieux protégées depuis l'apparition du RGPD ?

Participant : J'avoue ne pas avoir vu une énorme différence avant/après. Maintenant, je remarque que sur beaucoup de sites et autres, ces termes reviennent souvent sur ces droits là et du coup je pense qu'il y a quand même eu une avancée et que maintenant on essaie de faire un minimum attention. Maintenant je ne pourrais pas me m'exprimer sur ce que j'ai constaté un réel changement.

Moi : Est-ce que tu aurais des questionnements quant aux GAFAM et à leur modèle économique ?

Participant : D'une certaine façon sur qui possède ces données ? Donc concrètement pour moi que ce soit ces 5 entreprises là où que ce soit 5 autres, personnellement pour moi ça change rien. Ce qui est important pour moi est et qui peut devenir dangereux d'une certaine façon, c'est le fait que on revende toutes nos données. Economiquement, je pense que c'est sûr que c'est un apport et que il y a peut-être une certaine forme de c'est nécessaire d'un certain point de vue. Maintenant je pense pas être naïf au point de croire que ils ne font ça que dans notre...

Il ne font pas ça que positivement ils font pas ça que pour notre bien comme je pense ils le vendent et que indirectement, et ça, c'est parce que on n'a pas, il y a trop de personnes qui ont une connaissance très poussée du sujet, mais ils nous prennent beaucoup de données très importantes et dans le sens où c'est vraiment chaque action de notre quotidien est épiée.

Je pense qu'on s'est tous fait la remarque, par exemple de « tiens j'ai parlé avec mon frère en ce moment, j'aimerais bien m'acheter tel jeu vidéo ou alors tel ordinateur. » Et comme par hasard après j'ai des publicités qui me proposent ce que je viens de d'évoquer.

Je pense qu'il y a quand même un gros problème à ce niveau-là et ça c'est quand même quelque chose que tout le monde actuellement se rend un peu compte mais ce qui est dommage, c'est que au lieu de réagir, parce que peut-être parce que c'est les GAFAM peuvent paraître trop

puissant, mais c'est plus devenu une blague où on en rigole en mode « haha. Nos téléphones nous écoutent. »

Concrètement je pense qu'y a vraiment un enjeu très important, que ça devrait être un peu plus cadré parce que comme ce sont ces 5 entreprises qui ont un peu le monopole de cette activité. Concrètement elles sont tellement puissantes que qui va leur dire quelque chose ? Alors oui, certaines sont souvent comparu en justice parce que forcément, elles ont été accusées de de de revendre certaines données qui sont trop personnelles. Maintenant avec le pouvoir qu'elles ont, est-ce que ça change quelque chose ?

Je ne pense pas.

Du coup, je pense que c'est quelque chose qu'il faut un peu plus prendre en compte et faut essayer de conscientiser les gens à ça.

Donc, au lieu de tout simplement de toujours, par exemple s'accepter les cookies peut être un peu plus lire et se rendre compte de ce que chaque site web a besoin d'avoir toutes mes données si ce n'est pas nécessaire ?

Juste essayer d'avoir ce petit réflexe là je pense, ça peut être pas mal et j'avoue que je ne sais pas quoi faire mais je suis conscient quand même un certain enjeux.

Moi : Donc face à tout ce qui est cookies, GAFAM, les données à caractère personnel ou le récolte et la partage, est-ce qu'il y aurait des domaines où t'aurais bien qu'il aimerait bien avoir plus de connaissances ? Par rapport à ça peut être mieux te protéger ou juste pour la culture générale.

Participant : Je pense que la culture des GAFAM est pour moi une plus, une culture générale parce que en savoir plus là-dessus ne serait pas inutile mais avoir une connaissance très poussée sur le sujet des GAFAM, pour moi, ça n'apporterait rien parce que encore une fois on va nous montrer ce qu'on vient de dire. On va, c'est sûr que on va pas venir nous dire directement sur les réseaux ou même sur internet qu'on va se poser la question. On va pas avoir une réponse qui va nous déplaire, qui va nous faire comprendre que toutes nos données sont réutilisées et parfois à mauvais escient. On va toujours essayer de noyer le poisson ou de nous faire voir le bon côté de la chose et c'est pour ça que je pense que c'est plus intéressant du coup s'intéresser personnellement et pas au niveau de la culture générale sur vraiment l'ensemble des thèmes que

tu as cités comme les cookies, la récolte de données sur la plupart des sites. Juste se renseigner un maximum sur le sujet et se rendre compte de quelles données sont concrètement récolter, à quelles fins, à quel but et même pousser la recherche un peu plus loin. Parce que certaines certains sites, certaines personnes dénoncent plus précisément les enjeux et ce qui se passe derrière, et ne serait-ce que juste se renseigner là-dessus, ça pourrait nous faire avoir une autre vision sur l'ensemble du sujet. Même, je sais pas si on peut créer concrètement changer quelque chose parce qu'actuellement on est assez dépendant de tout de tous ces cette technologie. Du coup est-ce qu'il y a moyen d'esquiver cette récolte de données ? Je ne sais pas, mais juste le fait de renseigner pour moi ça c'est pas une perte de et ça ne peut que nous être bénéfique. Et voilà, je sais pas trop quoi on a pas fait d'autre.

Moi : Et est-ce que tu penses que du coup il serait intéressant d'avoir des dispositifs ou alors un site internet mis en place qui t'apprendrait du coup le droit que t'as face à la récolte et au partage des données comme par exemple le droit à l'effacement et le droit à l'oubli numérique qui sont des droits. Grâce au RGPD, maintenant tu as le droit de demander l'effacement de toutes tes données sur une plateforme et sur Internet après avoir accepté des cookies. Tu as un droit de rétractation maintenant.

Et de comment faire et d'avoir des tutoriels mis en place pour aider à comprendre comment faire ?

Participant : Ouais, j'étais pas au courant de ça et du coup c'est d'autant plus intéressant de le savoir vu que personnellement je n'apprécie pas le fait de partager l'ensemble de mes données. Mais non, je pense que c'est quelque chose qui n'apparaîtra jamais sur les réseaux. Concrètement, sur les réseaux, même sur Internet en général. Parce que ce serait en défaveur des GAFAM.

Et à moins que vraiment les autorités publiques ou même le gouvernement viennent prendre ça à cœur et du coup fasse une grosse communication à l'ensemble de la population à ce sujet. Les GAFAM en tout cas, et ce qui s'en rapproche n'en parleront jamais publiquement. Ils sont conscients de que ces droits existent, bien sûr, mais ils vont juste éviter d'en parler. Donc je pense que ce serait même peut-être une nécessité en fonction des enjeux que à ce niveau-là, ce soit les autorités publiques qui, par le biais d'une campagne ou juste plus d'annonces via des médias traditionnels comme des journaux ?

Ça pourrait être une bonne opportunité pour informer et conscientiser la population.

Et surtout, je pense toucher une partie de cette de cette population parce que ça ne concerne pas tout le monde. Je sais très bien que même après explication, certaines personnes qui sont un peu dépassées par la technologie n'arriveront peut-être pas à faire valoir ses droits, par exemple de de rétractation.

Si je prends un exemple, mes parents, ils ont une utilisation bien sûr, tout le monde de la technologie, mais ils ont un rapport très limité à ça, dans le sens où ils comprennent uniquement le strict minimum.

Et si on peut commencer à leur expliquer ces droits-là ? Ce serait peut-être un peu trop compliqué pour eux, pas dans le sens où ils sont pas en mesure de comprendre, mais que c'est leur demander encore plus alors qu'ils ont déjà un rapport très compliqué avec la technologie. Du coup pour moi, c'est plus quelque chose qui impactera des générations actuelles, mais c'est comme ça qu'on commence on aussi en si c'est si on peut d'abord conscientiser nos générations plus actuelles pour qu'elles fassent de même avec les futurs, sur le long terme ça peut être une bonne chose.

Moi : Ok, donc c'est ce qui concernait la dernière question qui concluait le l'entretien cet entretien. Donc merci beaucoup d'avoir répondu à toutes les questions.

2 Annexe 2 : entretien des différents expert

2.1 Premier expert Juridique

Intervieweur

Du coup, comme première question, je vais d'abord te demander quel intitulé De ton métier et si tu sais me décrire quelle tâche tu effectues au quotidien ?

Répondant

Alors l'intitulé de mon métier, c'est. Je le connais même pas. C'est data Governance and protection. Non ? Attends, je le connais pas, il est sur mon LinkedIn. En gros, je suis consultant dans la protection des données. Et dans la gouvernance des données personnelles ?

Intervieweur

Ok, et quelle tâche t'effectue au quotidien ? Enfin, ça consiste en quoi ?

Répondant

Alors en gros, en tant que consultant pour vulgariser, je suis loué à d'autres entreprises pour aller régler des problèmes, ça. Peut-être de la remédiation au niveau RGPD pour pouvoir élever la maturité des entreprises. Ben par rapport au RGPD, par rapport à la protection des données personnelles. Ça peut être dans 2 buts. Soit c'est parce qu'ils ont une bonne éthique et parce qu'ils veulent assurer un respect de des données personnelles tout simplement, ou soit parce qu'ils sont un peu obligés parce qu'ils sont dans des situations un petit peu trop touchy qui font que s'ils se mettent pas en conformité alors le risque est trop gros sur les matrices de risque et on se rend compte que il faut faire appel à de la consultante RGPP pour diminuer les risques. Je peux faire ça comme je peux faire de la sensibilisation par rapport à la GPD, comme je peux faire de la négociation de data processing agreement, donc qui sont les contrats entre les entreprises qui vont venir encadrer tous les transferts et tous les processings, tous les traitements de données à caractère personnel pour pouvoir remettre les responsables et sur l'un sur l'autre pour pouvoir par exemple choisir ? Choisir le délai dans lequel un sous-traitant va devoir notifier le responsable de traitement lorsqu'il y a une fuite de données, et cetera.

Intervieweur

Ok ouais non c'est très intéressant. Je vais te poser des questions plus générales, d'abord sur le droit et puis après je vais plus rentrer dans tout ce qui est bah le règlement journal de protection des données et la protection des données. Du coup j'aimerais te demander, est-ce que tu penses

que Ben les citoyens belges, en tant que juristes, ils ont une assez grande connaissance de leurs droits et de ce qu'ils ont besoin de faire, enfin de leurs obligations.

Répondant

Alors Oui et non. Donc ici, c'est par rapport au droit classique.

Intervieur

En général.

Répondant

Oui et non. J'ai envie de dire, ça dépend beaucoup par rapport à l'éducation que tu as pu avoir et par rapport au cours que tu as suivi. Mais si tu n'as pas eu la chance d'accéder aux ressources comme la, je dirais une majorité des gens, bah alors non, tu ne tu ne sais pas exactement quels sont tes droits.

Intervieur

OK. Et pour toi ? Mais c'est quoi le fin de ce que tu as pu voir peut-être dans ton métier ? Les conséquences pour les citoyens du fait que Ben le niveau de connaissance si justement ils ont pas assez d'informations. Quels, quels sont, quels sont, quelles sont les conséquences pour les citoyens ?

Répondant

De l'abus ? De l'abus de la part des entreprises. J'ai eu la chance de pouvoir faire mon mémoire justement sur les brèches du RGPD et comment cela représentait un paradis pour les entreprises. Et en fait, les entreprises s'engouffrent dans certaines brèches pour pouvoir extirper un maximum de données sans respecter les droits des citoyens. Mais vu que les citoyens le savent, même pas ce qu'ils sont. Ils sont. Imaginons simplement avec le bandeau de cookies pour prendre l'exemple le plus simple. Bah au final les entreprises restent impunies parce qu'elles ne sont pas dénoncées. Et ça continue comme ça quoi. Et les entreprises génèrent énormément d'argent grâce à ça.

Intervieur

Ok, mais du coup, et ça c'est la question qui va suivre parce que t'en as déjà un peu parlé, est-ce qu'il y a des grosses lacunes de la part de la population générale dans le cadre de la protection de leurs données personnelles ?

Répondant

Mais énormément, il n'y. Que ça ? Il n'y a que ça. Franchement, j'ai de la chance parce que du coup ça, ça me fait pas mal de boulot. Mais il n'y a que ça. Que ce soit des citoyens lambda ou des employés que je côtoie le plus souvent, il y a des énormes lacunes, que ce soit au niveau du RGPD, donc de la protection on va dire de la confidentialité. Mais aussi au niveau de la protection basique des données personnelles, par exemple tout ce qui est phishing, et cetera, qui permettent même si tu respectes les données personnelles des utilisateurs avec un simple phishing réussi. En fait, tu vas savoir extirper toutes les données de l'utilisateur. Donc ça ne sert à rien qu'il ait gardé la confidentialité. Mais le problème c'est que les personnes sont vraiment. Ignorantes, les personnes ne savent pas, elles n'en peuvent rien. Elles n'ont pas été formées, bien sûr. Nous on le voit, c'est aussi des tests de phishing et des campagnes en fait fictives. Et quand tu commences dans une entreprise où personne n'a été formé ou sensibilisé, on atteint des taux immenses, genre du 50% de gens qui cliquent sur le lien, peut-être 25% de gens qui donnent leur cadenciel. Et tu te retrouves avec des accès partout dans la boîte. Donc même si les gens ont voulu.

Intervieweur

Ok.

Répondant

C'est ça, même si les gens ont voulu garder la confidentialité, ils font tout sauter quoi par manque de connaissances ?

Intervieweur

Donc, et du coup, pardon, du.

Répondant

Côté du code du contenu via ça et aussi les droits que les personnes ont par exemple les employés par rapport à leurs employeurs sur tous les traitements de données qui sont effectués par les employeurs sur les employés. En fait ça semble normal pour les employés que il y ait pas de notice qui explique tout ça alors que bah en fait c'est nécessaire quoi.

Intervieweur

Oui, continue. Ok, et du coup ça ? Du coup t'as un peu expliqué mais vraiment c'est quoi les tous les dans le cas du c'est quoi les plus grands manquements que tu remarques de la part de peut-être de tes clients en général ? Genre les choses qui reviennent tout le temps.

Répondant

Ben en fait ça dépend, ça dépend le niveau de maturité de l'entreprise dans laquelle tu vas. Tu n'auras pas les mêmes manquements dans une petite PME que dans un groupe international. Mais la plupart des manquements, c'est tout ce qui est base documentaire. Et à partir du moment où tu n'as pas de base documentaire, Ben tu te rends compte que le reste n'est pas appliqué non plus. Tu vois, si tu n'as pas une, je ne sais pas on va dire une Politique de confidentialité de base. Bah tu te rends compte que la plupart des choses qui sont censées être dans la politique ne sont pas respectées.

Intervieweur

Donc.

Répondant

Plus qui est *****, c'est terrible. C'est une énorme machine à fric. Il y a même des entreprises qu'on conseille, on leur remontre exactement. Quelles sont les guidelines de l'Europe ? Pour pouvoir être en respect de la protection des données, enfin des lois sur la protection des données et qui nous disent ouais mais bon, tant pis, on prend. Risque. Tellement ça génère de l'argent. Donc il y a des entreprises, en fait, qui ont des manquements juste par manque de budget parce qu'elles n'ont pas su avoir soit celles d'employés assez formés dans la matière qui pouvait les faire gagner en maturité. Il y a des entreprises qui, en fait, sont conscientes des risques qu'elles prennent et qui prennent des risques. Vraiment ? Mais la plupart du temps, ce qu'il manque, c'est le droit à l'information. Enfin, c'est l'accès à l'information pour soit les consommateurs, soit les employés.

Intervieweur

Ok.

Répondant

Et aussi ces fameux data processing agreements, DPA. Qui doivent être signés. Je pense que c'est l'article 28 qui doivent être signé entre les entreprises lorsqu'il y a des transferts et des partages de données, et cetera. Mais ça, c'est très peu fait. Alors qu'on est, je ne sais pas, 6 ans après. GPD.

Intervieweur

Ouais, c'était en 2018, si je. Rase. Ouais, Ouais, Ouais, c'est ça. Ok mais du coup, enfin je suppose que enfin tu as déjà un poste à poser ta question, mais est-ce que tes clients protègent bien leurs données en ligne ? Enfin, est-ce que ça dans tout le fond ? Bien. Et Ben si oui, comment ? Et sinon ?

Répondant

Alors Oui et non. Oui dans le sens où en tant que citoyen lambda ça te semblera bien protégé. Mais non dans le sens où nous on travaille avec des hackers à l'étage, pour eux c'est quelques c'est très mal protégé. Et puis tu vas avoir des gens qui vont utiliser des clouds aux US et là tu as des grosses controverses sur le fait que de toute façon les US à partir du moment où c'est hébergé aux US peuvent avoir un accès sur nos données. Donc t'as des entreprises qui font vraiment attention, qui vont utiliser du aws ou qui vont utiliser des tenants Azure etc. Maison. Qui vont les faire héberger en. Alors ça représente un coût supplémentaire. Mais ça les met un peu plus en. Quoi après, si ? On rentre dans le détail, on pourrait dire encore que tout ça c'est un peu du bullshit, mais bon.

Intervieweur

Ok, l'hébergement aux US ou en Europe tu veux dire ?

Répondant

En Europe, sur des entreprises US.

Intervieweur

Ah oui, ce sont des entreprises US qui hébergent mesures.

Répondant

En Europe, non non. Des entreprises européennes qui font appel à des cloud qui ont une maison mère aux US, mais qui décentralisent une partie de la du cloud. En Europe ?

Intervieweur

OK. OK Ouais je vois d'accord. Est-ce que tu peux maintenant m'expliquer pourquoi est-ce que c'est si important de protéger ces données personnelles ? Parce qu'il y a beaucoup de gens qui acceptent les coquilles en disant Bah c'est bon. De toute façon mes données sont pas si importantes que ça, mon nom, mon prénom. Mais pourquoi c'est important justement de les protéger ?

Répondant

Ouf, on est parti pour 01h00 là alors ? Si on prend l'exemple des cookies par exemple, tout le monde accepte ces cookies parce que ça prend un petit peu trop de temps de les refuser. Bon déjà, ce qui est totalement illégal hein. Normalement, on.

Présentateur

Devrait.

Répondant

Avoir déjà un bandeau avec le accepter tout ou refuser tout ? Avec 2 boutons qui sont l'un à côté de l'autre, de la même taille, de la même couleur, sans nudge, sans Dark Pattern, et cetera. Donc qui t'incite à cliquer ou qui t'incite à cliquer sur accepter tout parce qu'il y a trop d'étapes pour le refuser. Tout. Et le problème, c'est que lorsque les citoyens font ça, ils donnent vraiment toutes leurs données. En fait, en acceptant des cookies, tu ne donnes pas que ton. Et ton prénom, tu donnes la plupart du temps un accord pour utiliser tes données, donc ça pourrait être via des cookies analytiques. Comme Google Analytics, comme hotjar HOTJAR, comme plein d'autres en fait qui permettent de Premièrement qui permettent d'analyser tout ton comportement sur la plate-forme puisqu'il y a un suivi de souris jusqu'à des préférences. Alors si c'est anonymisé c'est pas un souci parce que il y a une un bon intérêt légitime à faire ça. C'est à dire d'améliorer ton site, d'améliorer les espaces sur ton site pour que les utilisateurs restent à un maximum de temps, et cetera, mais ça. Ne l'est jamais. Les gens utilisent ces outils-là aussi pour faire du retargeting, ça s'appelle donc pour pouvoir te classer en tant qu'utilisateur, et cetera, et te renvoyer des pubs par la suite par rapport à quelque chose que tu as bien aimé sur leur site. Je pense que tu vois l'exemple des vacances que tu regardes pour réserver. Je sais pas à Dubaï mais après ça défile partout quoi ? Ou un beau Jean sur Zalando. Ben tu retrouves ce jeans là partout, c'est exactement ça. Et en fait on se dit que c'est pas grave alors qu'au final la plupart du temps on ne te fournit pas l'information nécessaire pour que tu puisses donner un consentement valide.

Intervieur

Ouais. Ok.

Répondant

Et les règles pour que tu puisses donner un consentement valide ne sont pas Non plus parce que le coup, le bandeau à cookie par exemple, utilise les fameux Dark Pattern ou des nudges, et cetera. Je ne pense pas que le nudge soit illégal mais le Dark Pattern Huawei et il y a pas mal

de carrés dessus. Qui font que que vu que ton consentement n'est même pas recueilli de manière légale, on utilise des données sur toi à ton insu pour pouvoir en fait contrôler un peu ce que tu vas pouvoir voir par la suite sur internet et pour pouvoir t'influencer. Et en fait ça semble actif pour les gens, mais c'est pas OK du tout ça, ça ne devrait même pas être comme ça. Et alors ? Si on reste sur cet avis-là, il y a d'autres personnes qui vont être contre et qui vont dire oui mais moi ça m'arrange parce que peut-être que des fois utilisent des promotions, et cetera. Ça me, ça m'aidera à avoir mon voyage à Dubaï moins cher, ça m'aiderait à avoir mon jeans moins cher. Alors OK, mais à partir du moment où on te donne l'information concrète dès le départ. À partir du moment où on ne t'oblige pas à appuyer sur OK par exemple, OK. Il y a une autre controverse, c'est le payd. Or OK donc c'est les fameux Cookie Wall que tu peux voir par rapport. Au site français de presse de cuisine, et cetera. Tu vois où tu dois accepter pour pouvoir. Ouais, voilà.

Intervieweur

Oui j'ai déjà vu tu peux payer pour pas avoir les pubs ?

Répondant

Et bah là-dessus il y a une énorme controverse pour l'instant. Tu veux pour ton mémoire de. Ça en parle de partout avec l'autorité de protection des données européennes, avec plein d'avocats, et cetera. Donc ouais, c'est un gros sujet. Et pour continuer, si les gens sont OK avec ça, en fait, ils doivent se rendre compte que maintenant il y a ça partout sur une carte de fidélité, de l'aide. Si tu prends par exemple, je ne sais pas comment ça se passe et si je le savais, je ne pourrai pas le dire. Si tu prends par exemple la carte de fidélité, l'ancienne, la classique, alors tu vas avoir certaines promotions. Si tu prends la nouvelle carte de fidélité la super plus que tu as en accédant via l'application de l'es par exemple, tu vas avoir des promotions plus courtes, donc à la place d'avoir un un plus l'autre à moins septante, pour 100, tu vas avoir du 1+1 gratuit.

Présentateur

Hum hum.

Répondant

Mais sur cette application en fait. Tu es identifié, on sait que c'est toi, on sait que c'est Noé Collet qui va aller. Ses courses et qui sait faire les courses sur l'application ou dans le magasin mais de toute façon tout est connecté donc si tu regardes.

Présentateur

Okay ?

Répondant

Pour. Des courses dans. L'application on va dire. Ah bah voilà les articles que vous aimez bien. Voilà les articles que vous avez récemment achetés. Donc encore une fois on va essayer de t'influencer dans tes achats. OK, et tu as sûrement donné ton consentement parce que en téléchargeant l'application l'ouvrant pour la première fois, tu as cliqué sur OK. Ou pour avoir accès à ces à ces promotions super plus tu as cliqué sur OK au début et en fait il y avait juste un énorme texte derrière que tu n'as pas lu. Donc il y a ça que je devais expliquer avec les cookies. Désolé, je te fais une note sur le côté quand tu lui donnes son consentement. La plupart du temps tu donnes ton consentement pour partager ses données aussi avec X sous-traitants. Et des fois c'est genre Huit-cent-un.

Présentateur

Pas de problème.

Répondant

Et donc en fait ces données, elles, mais c'est vrai, elles te donnaient, elles sont partagées avec tout le monde quoi. Et ça se revend ça, ça ? Des données, ça s'achète, ça se revend, c'est pas toujours légalement parce que c'est très compliqué de le faire légalement et.

Intervieur

Ok.

Répondant

Pouvoir les de pouvoir les réutiliser par la suite, et. Donc je continue. Donc t'as cet exemple on va dire avec delhaize. Et un autre exemple, c'est par rapport aux voitures. En fait, ça semble OK pour l'instant qu'on prenne ses données, et cetera. Donc il y a des petites boîtes noires, hein. Dans les voitures, il y a une garde tes freinage brusque qui garde ces accélérations qui regardent des consommations moyennes, et cetera. Cetera. Mais en fait, que se passerait-il si maintenant on prenait toutes ces données-là pour influencer le prix de ton assurance ? Parce qu'on pourrait te catégoriser en tant que bonne conductrice, mauvaise conductrice, conductrice classique, conductrice qui conduit de la nuit, conductrice qui quand elle rentre la nuit le samedi à 03h00 du matin ne respecte pas toujours les lignes donc conduit sûrement bourré et en fait que catégorie c'est par rapport à ça et du coup pourrait influencer le prix de ton assurance. Ça c'est

déjà je pense qu'il y a des exemples avec Tesla où tu. Pourrais payer ton assurance moins cher si t'es une conduite de jour et la paye un peu plus chère si tu la conduits que de nuit. J'ai entendu ça avec certains collègues mais il faut vérifier si c'est vrai ou pas.

Présentateur

Oui.

Répondant

En fait, il faut se rendre compte que ça va devenir comme ça, pour tout, pour tout et partout tu vois, parce que.

Intervieur

J'ai déjà entendu ça avec des banques, oui.

Répondant

Ah Ben voilà. Ben voilà exactement. Alors tu as ça et est-ce que tu es aussi ? En fait, il faut se rendre compte qu'avec toutes ces données-là, tu ne peux plus catégoriser une personne en disant Ah Ben Noé, coller. Oui les juristes, il aime bien le sport, il fait 1 M septante-cinq, il a les cheveux bruns. Non, tu n'as plus dit paramètres pendant quinze-mille en fait. Mais les 15000 paramètres sont complétés et permettent de faire un profil ultra précis.

Intervieur

Okay ouais.

Répondant

Qui sait qu'on sait exactement comment influencer cette décision, tu vois ? Et ce qui fait qu'on sait prévenir. Non, prévoir, pardon, on sait prévoir plus ou moins ce que tu souhaites, et cetera, et les comportements que tu pourrais avoir. Et comment te faire craquer par rapport à ces comportements sociaux. Un peu dans l'extrême, hein, mais c'est le pourquoi il faut se protéger. C'est pourquoi il faut avoir une hygiène numérique minimum pour pouvoir s'affranchir de tout ça. Quoi ?

Présentateur

Ok.

Intervieur

Ok. Ouais.

Présentateur

Si.

Répondant

On a totalement OK, mais je ne vois pas comment tu peux être totalement guéri tout ça.

Intervieur

Ouais je comprends. Mais du coup quand ? Quand ? Par faire ce comportement en ligne c'est quoi pour toi ? C'est essentiel pour protéger tes données personnelles.

Répondant

Ouf déjà de jamais accepter les cookies. Ça, c'est la première étape, utiliser un navigateur. Privacy friendly, il y en a 2 3 sur internet, il y en a un que j'ai de mémoire, c'est brief BRAVE.

Présentateur

J'aimerais faire.

Répondant

Mais il doit y en avoir d'autres plus performants. Personnellement moi j'utilise une adresse fake inser affaire.

Intervieur

Tout, tout ce.

Répondant

Qui est intéressant mais où je ne veux pas mon nom associé dedans et où je ne veux pas recevoir les mails. Ça pourrait être des newsletters, ça pourrait être une carte de fidélité, de l'aide ça pourrait être toutes les toutes les choses-là en fait. Pourquoi les mettre sur une adresse qui est liée à ton utilisation et à d'autres choses plus importantes ? Tu vois j'ai une adresse privée et une adresse fake ok.

Intervieur

Mais ça du tout, ouais, ça a dû.

Répondant

Et pour le reste, je sais pas trop, mais quoi dis-moi ?

Intervieur

A appelé ça. A dû aller te prendre du temps de tout nettoyer ? Non, au début, à partir du moment où tu t'es rendu compte que tu voulais mieux protéger tes données en ligne.

Répondant

C'est de la bruit que c'est toujours fait.

Intervieur

OK, Ouais.

Répondant

J'ai toujours enfin j'ai toujours eu cette adresse SMIC de base parce que quand j'étais plus jeune j'ai à mon avis je devais jouer à des jeux ou quoi ? Et c'est le genre de truc qui inondent ta boîte mail et donc j'avais cette adresse-là.

Intervieur

OK, Ouais. Je vois.

Répondant

Non, ce que j'ai fait, mais on sort un peu de du cadre. C'est par exemple aller nettoyer tout ce qui est le mur Facebook et cetera. Toi déjà être sur Facebook c'est une énorme entorse à la protection des données hein, faut s'en rendre compte. Mais si tu es dessus bah alors c'est nettoyé tout, il y a des options qui permettent de le faire plus facilement.

Intervieur

Ok, imaginons que je je dois faire une vidéo de vulgarisation pour expliquer aux citoyens quels sont leurs droits et comment protéger leurs données. Ouais, quels sont pour toi les trucs vraiment hyper importants à mettre dedans ? Parce que par exemple, je sais que les articles du RGPD c'est pas du tout quelque chose qui est intéressant par exemple. Est-ce que ? Ouais.

Répondant

C'est pour moi peut être les droits essentiels mais déjà bah non. Étape une, ce serait expliqué données personnelles, et cetera. Qu'est-ce qu'un traitement de données ? Parce qu'il faut se rendre compte qu'un traitement de données ça peut être lire une donnée.

Présentateur

Tu. Vois.

Répondant

Lire un message, ça peut être un traitement. Données personnelles. Après, c'est se rendre compte de la valeur qu'on c'est donné pour les entreprises et pour le monde actuel. Le monde actuel tourne autour de la donnée. C'est pour ça que t'as autant d'emplois qui se crée dans la donnée. Vraiment t'as des emplois de partout. Les droits essentiels des citoyens donc tu vois tout ce qui est droit d'accès et droits de rectification, droits de limitation. Qui sont prévus par le RGPD et qui en fait sont une arme redoutable. Donc tout à l'heure, on parlait du fait que la plupart des gens n'avaient pas.

Présentateur

Je vous appelle.

Répondant

N'avaient pas connaissance de leur ouvrage RGPD mais je peux te dire que pour défendre certaines entreprises à l'inverse t'as des gens qui ont ultra bien connaissance des droits du RGPD qui sont ultra puissants parce que c'est quand même un règlement européen et les amendes administratives. Qui peuvent être données si tu ne réponds pas à ce. C'est pas essentiel ce droit. Je ne sais plus quoi du citoyen sont ultra-élevés. Du coup j'ai déjà vu pas mal de gens, il y avait une demande d'exercice de droit. Et si tu ne réponds ? Dans. 30 jours, il tape l'autorité de protection des données en copie quoi en disant Bah Voilà, vous n'avez pas répondu dans le délai imposé par le règlement.

Présentateur

Ok.

Répondant

Qu'est-ce qu'on fait maintenant, tu vois ? Et les gens utilisent ça comme un moyen. Pression. Et la, un gros risque, c'est dingue hein, mais un gros risque qu'on remonte aux entreprises, c'est les candidats insatisfaits. Donc t'as un gars qui va venir se présenter, qui va pas être satisfait, et Ben hop, il va te demander des droits d'effacement, et cetera. Et si tu ne réponds pas, bah.

Présentateur

Ok.

Répondant

Te rattaque donc je finis la parenthèse. Est-ce que tu dois présenter d'autre ? Pour les gens ? Bah les principes du RGPD, du style, principe de minimisation des données. Ils se rendent compte que quand on remplit un formulaire, que ce soit pour une carte de fidélité, que ce soit à la commune, que ce soit pour décrocher un nouvel emploi, que ce soit pour, je ne sais pas, accéder à un service en ligne, tu ne devrais mettre normalement que les informations qui sont nécessaires. Au fonctionnement de ce service. Toutes les informations que tu mets en plus, ce n'est que des données qui vont être réutilisées et qui ne sont pas nécessaires. Et en fait, c'est déjà une infraction rvpd.

Intervieweur

Ok. Ok, est-ce que tu penses que ce serait intéressant aussi de leur montrer comment déjà débiter le nettoyage ? Imaginons, ils voudraient commencer à protéger leurs données. Est-ce que tu penses que ce serait intéressant de faire du coup une peut-être une 2e vidéo qui expliquerait comment faire ça ?

Répondant

Je pense que c'est génial. Je pense que c'est génial, mais je pense que c'est une étape 2. Tu vois, si je compare ça aux entreprises, la, la première étape de maturité, ça va être de comprendre, et cetera.

Présentateur

Ouais.

Répondant

D'appliquer leur GPD pour ne plus que les erreurs se reproduisent à l'avenir, comme accepter tous les comptes outils par exemple. Et l'étape 2, ce sera ouais de faire le nettoyage.

Intervieweur

Ok.

Répondant

Mais tu vois, ça ne sert à rien par exemple de faire du nettoyage si tu souhaites. Si tu souhaites, bah par. La suite, continuité tes mauvaises habitudes. Il y a un des services en ligne qui existe pour nettoyer tes ta, ta, ta vie privée sur Internet quoi.

Intervieweur

Ok. Qui eux-mêmes reprennent les données de quoi ? Et eux ils sont au niveau des données, ils ils ne prennent rien ou.

Répondant

Mais en fait si tu signes le contrat qu'il faut, qui dit que après ton service toutes les données doivent être détruites ? Théoriquement toutes tes données sont détruites fait.

Intervieur

Ok, Ouais.

Répondant

Tu vois par exemple dans les entreprises le fameux truc dont je te parlais tantôt, le data processing agreement. Il prévoit cette clause-là. Il dit que lorsque le service est terminé, le sous-traitant doit renvoyer ou supprimer les données. La plupart du temps c'est pas c'est pas respecté et c'est comme ça que démarre la plupart des fuites de données, des grosses brèches et qui peuvent avoir des répercussions énormes juste parce que les sous-traitants en fait. Ont gardé les données parce que les gens n'aiment pas supprimer les données, etc. Et vu. Tout le monde se fait hacker pour l'instant, vraiment.

Présentateur

OK, Ouais.

Répondant

Bah c'est juste que les données qui traînent la plupart du temps sont des disques en local. Bah elles se font juste siphonner. Elles sortent publiées sur le Dark web quoi.

Intervieur

Ok, Ouais OK mais. Voilà du coup pour une toute dernière question par rapport à à cette, est-ce que t'as peut-être une dernière remarque à dire sur Ben peut-être cet entretien, genre des questions que tu penses que je pourrais poser à d'autres personnes ou par rapport au thème ?

Répondant

Ouais. Oui, j'ai appris qu'il vient de me venir en tête. Tu peux demander aux gens si tu penses que. Leurs données personnelles leur demander s'ils savent si leurs données personnelles ont déjà été compromises ou pas. Quand je dis données personnelles, c'est basique hein ? C'est des compte mail et cetera. Et pour savoir ça, tu peux aller sur un site qui s'appelle Eve Ibeen Pong.

Point COM. Et en fait, tu tapes ton adresse mail. Et là tu vois dans combien de brèche de données t'as déjà ? T'as déjà été ? Et donc dans combien de brèche de données tu te refais dans combien de database ? Tu te retrouves sur le Dark web quoi. Parce que c'est vraiment publié sur le Dark web ? Les personnes, moi j'avais affiché ça avec le nom de ma promotrice avec son adresse mail pendant la défense de mon mémoire. Pas c'est bof. Bah rigoler quand même. Elle s'était déjà fait avoir avec LinkedIn.

Présentateur

Rebel.

Intervieur

Ah oui ?

Répondant

Ouais, Ouais, Ouais.

Intervieur

Ok mais voilà du coup ceci, merci beaucoup. Bah c'est conclu notre entretien. Je vais arrêter l'enregistrement.

2.2 Deuxième expert juridique

Intervieur

Du coup, j'aimerais que tu me donnes l'intitulé de ton métier, est-ce que tu sais me décrire quelle tâche tu effectues au quotidien ?

Répondant

Okay ? Alors moi je suis consultant juriste, donc dans le cabinet Conseil consultiste je suis principalement affecté à la mise en conformité au RGPD de différentes organisations. Donc ça peut être des organismes publics donc comme des communes, des cps, des intercommunales. Mais voilà, tout ce type de de d'organisme public, mais aussi des organismes privés, donc des sociétés privées, ça peut être des. Des éco des auto-écoles, ça, ça peut être des. Organisations internationales, je travaille notamment pour une société d'aide internationale et donc voilà donc privé, public, principalement public. Je travaille pour beaucoup, beaucoup de communes et de cps. À la mise en conformité au RGPD, et alors ? J'assume aussi le rôle de délégué à la

protection des données pour certains de ces organismes-là. Et donc au niveau de mes tâches principales. La tâche principale, ça mise en conformité au RG ? D. Suit un certain nombre d'étapes qu'on pourra, je pense peut-être détailler un peu après, et alors ? Le rôle du délégué à la protection des données qui nécessite de voilà avoir des entretiens avec les agents, de d'être mis au courant. Des nouveaux traitements de d'un caractère personnel, il y a des nouvelles technologies qui sont utilisées, donc notamment voilà, s'il y a des ia qui sont. En place. Il y a de la donnée biométrique qui est utilisée dans certains cas. Donc voilà c'est des éléments un peu que je fais au quotidien, je sais pas si tu veux que j'aille plus dans le détail de certaines choses.

Intervieweur

Non, non, c'est très bien. On part, on parlera de cette mise en conformité plus tard, je vais d'abord te poser des questions générales, sur le droit il y en a 2, enfin sur enfin vraiment plus générales. Et après ce sera des questions plus précises sur les données personnelles et le RGPD. Du coup est ce que tu penses que les citoyens belges ont une assez grande connaissance de leurs droits en général hein donc tous leurs droits et obligationnels ?

Présentateur

OK.

Répondant

En général. Non, moi je pense que c'est clairement pas le cas et y a un gros problème. Enfin dans la. On dit que nul n'est censé ignorer la loi, mais c'est une chimère. Enfin, c'est clairement pas la réalité. Je pense que dans un monde idéal, effectivement, tout le monde devrait connaître la loi dans la. Dans la réalité, c'est pas possible. Déjà, même des juristes qui ont fait 5 ans d'études, voire même des doctorants, ne sont pas au courant de toute la loi. On est spécialisée dans certaines matières. Si moi on m'interroge par exemple sur le droit fiscal, je suis sûr à 100% que je vais faire des erreurs parce que c'est pas la matière en matière de prédilection. Donc Non, les citoyens sont pas suffisamment au courant, d'autant plus que en Belgique alors si, je prends juste la Belgique on a des lois qui vont différer d'une commune à l'autre. Enfin voilà donc les tout ce qui est. Tout ce qui est sanctions administratives par exemple dans les communes, c'est clairement pas suffisamment connu et c'est normal parce que ce serait un boulot titanesque pour le citoyen de de se tenir au courant de toutes ces législations. Donc clairement c'est pas le cas.

Intervieweur

Ouais Ben du coup pour toi c'est quoi un peu les conséquences pour les citoyens de de ce niveau de méconnaissance ?

Répondant

Alors les connaissances, les conséquences, pardon, ça peut être des sanctions qui sont. Qui sont infligés aux citoyens alors qu'il était même pas au courant que la loi existait. Je reprends l'exemple des sanctions administratives dans des communes. Voilà qui vont différer énormément. Dans une commune, il y a quelque chose qui va être autorisé et dans une autre ce sera pas le cas. Donc le danger, c'est que on va être au courant en général des règles qui sont applicables là où on vit ou dans les communes où on est fréquemment présent. Mais dans les communes où on va aller chez une journée en visite ou quoi, on pourrait se voir sanctionner et donc avoir une amende. Ou autre ? Au final, sans avoir. Sans avoir eu connaissance de la loi. Alors ça c'est pour l'aspect plus sanction. Après si je prends de côté moi, ce que je peux constater. Dans mon boulot, parfois c'est au niveau des CPS notamment. Les citoyens ne sont pas au courant de leur de leur droit et donc c'est pour ça en général qu'ils vont voir une assistante sociale qui les aide et qui les accompagne pour leur expliquer. Sauf que l'assistante sociale ayant une double casquette, un peu de de d'accompagnement, nous aussi de contrôle, elle va contrôler des choses sans avoir forcément mis au courant le citoyen. Et donc là il peut y avoir des conséquences évidemment parce que le citoyen ne sait pas qu'il ne pouvait pas faire certaines choses. Ou alors le citoyen ne sait pas qu'il a certains droits auxquels il pourrait accéder. Donc je prends par exemple, voilà, il a il aurait droit à une aide sociale qui. Bah il est pas au courant parce qu'il ne connaît pas la loi. Ça pourrait avoir des conséquences. Je prends un autre exemple, un étranger qui viendrait dans le pays. Donc, imaginons, il arrive dans son enfance avec ses parents, et cetera, il vient ici pendant des années. Est-ce qu'il est au courant que après x années il peut faire une demande de nationalité belge ? Souvent c'est pas le cas et donc là ça peut avoir des conséquences parce qu'il pourrait se voir expulser alors que s'il avait fait la demande de nationalité bah il aurait pu rester en Belgique. Alors ça c'est voilà 3 exemples que qui me viennent en tête.

Intervieweur

Oncle. Ok Ben parfait merci. Du coup là je vais revenir sur le RGPD. Est-ce que dans la population générale tu remarques des grosses lacunes dans le cadre Ben de la protection de de de leurs données personnelles ?

Répondant

Alors, au niveau des citoyens ou au niveau des organisations ?

Intervieur

Oui, les organisations sera la question d'après.

Répondant

Ok. Donc au niveau des citoyens, moi je pense qu'il y a clairement des lacunes. Après je pense que les lacunes sont de moins en moins présentes. Je m'explique, parce que les Or les organisations avec le RGPD ont un devoir d'information et donc ils sont censés donner des informations aux citoyens concernant leur droit par rapport au RP. Donc je pense que y a encore un manquement à ce niveau-là parce que notamment les organisations sont pas encore toutes en conformité normalement on y reviendra encore.

Présentateur

Hein ?

Répondant

Un manquement à ce niveau-là, mais ça va vers du mieux. Donc je je pense que on on évolue vers le bon sens après. Parfois, ils ne sont pas suffisamment au courant de toute la portée de leur droit. Je prends un exemple très concret. On a un citoyen qui avait remis un consentement en 2019 pour. Pour que son mariage soit indiqué dans une dans un bulletin communal, le bulletin communal, il est publié sur le site Internet de la commune, ce qui est une procédure normale de de communication. Au moment où il a donné son consentement, pas de souci, il était d'accord que ce soit. Le. Communal, en 2024, il voit que il voit le bulletin communal sur le site internet et donc il voit que il y a la mention de son mariage dans ce bulletin communal et donc il il se plaint, on dit, je n'avais pas donné mon consentement pour. Que ce soit publié quoi ? Et donc il demande que donc la retraite sans consentement et que tout soit supprimé. Donc déjà là on peut voir que il a quand même. Connaissance de du RGPD parce que ils ils se rend compte quand même. Il a certains droits et que il y a des limites à ce que peut faire une commune. Par contre, là où il a fait un peu mécompris le RGPD, c'est qu'il pensait qu'en retirant son consentement ça rendait la publication et le fait d'avoir mis ça dans le bulletin communal comme illégal. Ce qui n'est pas le cas parce que le consentement on peut le retirer, mais tout ce qui a été fait antérieurement reste valable. Donc là c'est des nuances, mais qui qui sont normales pour un citoyen de ne pas le connaître, qui qui sont parfois méconnus. Et donc c'est ce qu'on peut voir par exemple dans les dans les droits des personnes quand il y a des droits d'accès,

parce que le droit d'accès c'est ce qui est souvent invoqué par les par les par les citoyens. Le droit d'accès il pense qu'il est absolu alors que c'est pas le cas. Il y a des quand même des exceptions qui vont s'appliquer et donc. Dans certaines situations, les organisations ne vont pas communiquer certaines informations. Formation aux citoyens. Et ça, parfois ils le comprennent pas et ils s'en plaignent. Alors que le l'entité, l'organisation privée ou publique ne fait que respecter finalement les balises qui sont mises en place. Donc voilà, je sais pas si tu veux que j'aille plus dans.

Intervieweur

Nickel. Non non c'est très bien. Du coup c'est quel manquement ? Tu remarques de la part bah des organisations de tes clients ?

Répondant

Détail sur certaines choses, sinon tu me demandes. Ouais alors au niveau des organisations il faut-il faut nuancer 2 choses, il y a le moment où j'arrive et donc ils ont pas encore fait de mise en conformité ou en tout cas pas grand-chose. Là, évidemment, les manquements, ils sont généralement assez conséquents, parce que si personne ne s'en est occupé par le passé ou au moins intéressé dans la commune de CPS ou l'organisation autre où le la société privée. Évidemment là, les manquements vont être très conséquents et on peut voir parfois un manque de sensibilité, donc de formation. Des agents sur la question du RG ? D donc. Quand c'est le cas, il faut évidemment partir de 0 et. Et la première chose à faire, c'est de sensibiliser et former les le personnel. Parce que si. Puis on a des mesures en place, une nouvelle GPD, si toutou est en conformité mais que le personnel fait n'importe quoi, ça me sert un peu à rien. Donc ça c'est vraiment pour moi la première étape. Donc ça c'est le premier aspect où voilà les manquements, en fait ils sont-ils sont totaux. Y a rien qui qui fonctionne, Nicolas. Je vais même lancer il y a 3 instants. En fait le 2e C'est on arrive. Mais ils, ils étaient déjà un peu sensibilisés, ils ont déjà un peu formé, ils certains sont s'y sont déjà intéressés et donc il y a quand même déjà des choses. En place souvent dans ce cas-là, il va manquer. C'est un registre d'activité de traitement parce que c'est extrêmement lourd à mettre en place pour une organisation interne. Enfin voilà, en interne, faire ça sans avoir un accompagnement, c'est extrêmement difficile. Donc le registre de traitement, c'est souvent ce qui ce qui ce qui pose problème. Et alors ? De Politique de confidentialité politique de cookies, les bannières de cookies aussi qui souvent ne respectent pas le RGPD. Donc je dirais c'est les 2 gros aspects qui souvent posent problème. Quand j'arrive dans une dans une organisation où ils étaient déjà sensibilisés, ils ont déjà mis des choses en

place en interne. Donc c'est à dire que en interne, ils font déjà attention par exemple à la répartition des accès. Ils font attention à ne pas laisser quelqu'un dans son bureau avec des documents à disposition. Ils font attention à fermer leur porte à clé, à fermer leur. Leur armoire ? Voilà, ça, c'est des choses qui, de base, sont assez facilement mises en place, déjà sans notre intervention dans les organisations. Et alors ? Le 3e aspect c'est on a fait la mise en conformité, donc nous on est venu, on a fait la mise en conformité et c'est plus dans le rôle de déléguer la protection des données. Donc sur la durée où on va répondre à des questions, on va donner des avis sur des questions du de RGPD. Et là ce qu'on peut voir c'est parfois. Alors c'est pas un manquement FGPD, c'est plutôt une position parfois qui est prise de certains agents qui sont un peu trop aidés et malgré nos avis de TPO donc délégué à la protection des données qui normalement sont censés être suivis. Mais on n'a pas de pouvoir de décision hein, mais donc ils sont censés être suivis ? Bah c'est. Même nous. Experts dans la matière. Bah parfois certains employés, certains agents ne veulent pas suivre des recommandations et disent non je suis pas d'accord avec vous et donc je le suis pas quoi.

Présentateur

D'accord ?

Répondant

Ça, c'est un peu un problème que moi j'identifie. Et dans ce genre de situation, la seule solution c'est d'en référer au niveau hiérarchique parce que c'est ce qui est demandé par le RGPD et ensuite c'est évidemment le l'organisation qui prend la décision de suivre mon âge ou pas. Et donc là moi j'ai plus de mots à dire. Au niveau manquement, je dirais que c'est ça, c'est sur l'application des des.

Présentateur

Et.

Répondant

Des règles du RG ? D une. Fois que la mise en conformité est terminée. Et l'interprétation que eux vont en faire qui n'est pas forcément bonne selon moi hein ou selon mes collègues. Et donc voilà, là c'est des manquements qu'on peut voir ou des droits d'accès qui sont invoqués et des agents qui vont refuser sur base de de certaines législations autres que le RGPD malgré le fait que moi je dis que ils peuvent communiquer les informations.

Intervieweur

Ok mais. Est-ce que dans certaines, dans certaines des entreprises que tu vois enfin des entreprises ou du public hein, est-ce que tu te rends compte qu'il y a peut-être des situations qui évoluent parce que le RGPDFA été mise en place en 2018 ?

Répondant

Haute.

Intervieur

Coup. Que tu vois déjà certaines entreprises qui ont peut-être juste besoin de leur registre d'activité, mais qui font déjà tout conformément ? Ou est-ce que vraiment c'est un travail de tout instant, ouais.

Présentateur

Oui.

Répondant

Et c'est totalement le cas. Et c'est pour ça que je disais qu'il y avait 3 vraiment 3 aspects. Parce que il y a les organisations qui n'ont encore rien fait, mais il y en a énormément aussi où on arrive et on voit que ils avaient la volonté de faire des choses. Et donc en interne, ils se sont organisés pour essayer d'être le plus conforme possible. Mais parfois, c'est aussi un manque de de connaissance.

Présentateur

J'aimerais avoir des informations.

Répondant

Du RGPD qui fait que c'est pas suffisant ? Ou un manque de temps qui fait qu'ils ont pas eu la possibilité de mettre en place. Bah voilà des politiques de confidentialité de rédiger un régime d'activité de traitement. Enfin voilà, il y a des, des dans une petite organisation. À la limite le registre ça peut encore aller assez vite. Mais quand on a une organisation quand même assez grande et que le registre fait plus de 1000 lignes dans un Excel, c'est voilà. C'est compliqué pour un agent ou certains agents de de s'en occuper en interne. Mais si tu dis est totalement vrai c'est que on voit. Parce que voilà, le RGPT est quand même présent depuis 2018. On voit quand même. C'est une évolution dans la manière de réfléchir des agents et ça, c'est ce que on remarque vraiment quasiment dans toutes nos missions ou même dans celle. Ton écran qui se met en veille, tu m'entends toujours ?

Intervieweur

Moi, je t'entends toujours.

Répondant

Ah parfait donc c'est quelque chose qu'on remarque dans nos missions, c'est que même les organisations. Où ils ne sont pas en conformité du tout, donc y a rien qui a été. Mis. Place y a quand même un questionnement qui se crée. Je participe souvent avec consultis à des salons de mandataires donc ça va être municipalia l'a récemment, on a participé au congrès des CPS. Donc voilà, on participe au congrès des communes aussi, donc on participe pas mal à des salons dans un dans ce type-là où on rencontre des dirigeants soit d'entreprise, soit des directeurs généraux de CPS ou de. Nous, est-ce qu'on remarque énormément, c'est qu'il se pose beaucoup de questions, ils ont pas encore ? La possibilité ? Ou l'opportunité de de lancer la machine de mise en conformité. Mais il se pose beaucoup de questions, ils veulent mettre des choses en place et quand on vient sur le terrain et qu'on discute avec les agents, bah eux ça les intéresse énormément parce que souvent on répond à beaucoup de questions qui se sont déjà posées mais ils avaient pas les outils pour y répondre. Donc on voit quand même une évolution dans la manière d'y réfléchir, dans la maturité par rapport à la protection des données et.

Intervieweur

Ok, Ouais.

Répondant

Je vais dire dans nonante-neuf pour 100 des cas parce qu'il y a toujours le 1% qui est pas, qui se sent pas concerné. Dans 99% des cas, ils se rendent bien compte à quel point la protection des données est importante et qu'il faut mettre des balises pour voilà, essayer de protéger ça. Même si parfois il y a la réalité pratique qui vient qui vient un peu compliquer les choses. Mais on voit une maturité vraiment dans toutes les organisations. Et c'est pas comme avant où il laissait ça de côté et il se posait même pas la question, il faisait leur traitement de données. Il se posait même pas la question de est-ce que je dois avoir un consentement ici ou est-ce que c'est plutôt sur une autre base légale que je vais me fonder ? Enfin voilà, maintenant il se pose vraiment beaucoup de questions et ça c'est quelque chose qui est vraiment très intéressant. Par contre ce qui est assez amusant c'est que souvent ils disent oui le RGPD est venu rajouter plein de règles. Et on se rend compte qu'en fait ils savent pas que y avait déjà des lois qui existaient, des mesures qui existaient avant le RGPD, sauf qu'elles étaient jamais appliquées et c'est pour

ça qu'on a passé au RGPD. Mais enfin voilà, ça c'est je dirais ça un peu. Mais OK je vois clairement une maturité à ce niveau-là.

Intervieur

C'est vraiment chouette, d'accord ? Est-ce que est-ce que les particuliers chez qui tu sais que tu vas pas chez des particuliers ? Mais quand tu parles est-ce que t'es les particuliers ? Tu trouves qu'ils protègent bien leurs données en ligne ?

Répondant

Oui, je suis des particuliers. Ah ce qui veut dire les citoyens ou des particuliers, genre personne physique qui a une entreprise mais.

Intervieur

Et pourquoi ? Tu peux faire les 2. Ton qu'est-ce que tu ? Qu'est-ce que tu vois que qui pour toi sont.

Répondant

Ok alors la protection des données en ligne, là pour moi il y a. Y a un gros manquement et autant les organisations. Font attention autant les particuliers, donc une personne individuelle, qu'elle soit en société ou pas. Ça va dépendre énormément de de la personne et de son niveau de sensibilité à la question. Je prends un exemple très concret, j'avais un entretien il y a pas très longtemps avec des agents. Dans CPS. On discute un peu de protection des données et on digresse comme j'ai l'habitude de le faire hein. Voilà. On digresse un peu sur des questions qu'ils ont plus de de de façon générale sur la protection des données mais qui peuvent aussi les concerner en tant que citoyens, pas juste en tant qu'agent du. PS, là, en tant qu'en tant que citoyen, dans telle situation, comment ça peut se passer ?

Présentateur

Et.

Répondant

Donc à un moment donné on aborde la question des wifi publics et ça voilà, c'est quelque chose qui est assez méconnu qui est le wifi public. C'est extrêmement dangereux parce que si on se connecte sur un wifi public on peut se faire hacker en même pas 30 secondes. Enfin voilà un hacker un peu expérimenté en 30 secondes il accède au téléphone, il accède à l'ordinateur grâce

au wifi public et donc ça c'est super dangereux. Et donc ça les là pour le coup ça les a sensibilisés sur le moment et donc elle disait OK.

Intervieweur

Ok.

Répondant

Je vais y faire plus attention à l'avenir. À la base ? C'est quelque chose auquel elle ne faisait pas. Du tout ? Parce qu'elle ne se rendait pas compte du danger. Et je pense que ça c'est quelque chose que je remarque assez régulièrement quand j'aborde la question des métiers publics notamment, mais aussi des données qui sont bah sur Facebook, sur Instagram, sur WhatsApp, voilà toutes toutes ces toutes ces plateformes là même sur Google Hein. Voilà quand on parle avec une avec une organisation où ils font des Google forms, ils se rendent pas compte de de ce qu'il y a derrière du Google Forms et donc. Je pense que c'est un manque de de connaissance et ça c'est on en revient à ce que tu disais au début avec ta une de tes premières questions, est-ce que les citoyens ont suffisamment au courant et sensibilisés alors au courant de ses droits ? C'est de plus en plus le cas parce que les organisations doivent informer mais au courant des dangers. De l'utilisation d'internet et de la publication de leurs données personnelles. Sur des sites. C'est pas du tout le cas du enfin. Pas et. Je même quand ils vont sur des sites internet, ils ne se rendent pas compte que aller sur un site internet. Accepter les cookies, bah ça a des implications, voilà. Donc ça c'est vrai que c'est important de le souligner et je vais prendre un exemple très concret pour montrer à quel point ça peut aller loin. On a eu une situation où un. Un conseiller politique ? Je ne sais, alors je ne sais plus exactement un agent. Pour les. Pour les élections ? Doit désigner les assesseurs pour désigner l'assesseur. Enfin les assesseurs, il a été sur un site de jeux en ligne pour faire une sorte de roulette qui fait une sélection au hasard quoi. Et il ne s'est pas rendu compte sur le moment. Que évidemment faire ? Ça c'est extrêmement grave parce que le site de jeux en ligne évidemment il va récolter toutes ces données-là. C'est pas juste, on met les noms et prénoms et cetera dans la petite roulette. Et puis on a on a des personnes qui sont sélectionnées au hasard et puis après le site il supprime. Bah non il va garder toutes.

Présentateur

Oui.

Répondant

Données-là alors je sais pas ce qu'il va.

Intervieur

Ouais.

Répondant

Faire de. Ces données-là, et donc ça, c'est évidemment quelque chose qui est catastrophique. Et alors là, pour le coup, c'était. Dans le cas d'une organisation, mais il, il le fait en tant que citoyen et en tant qu'agent. Pourquoi ? Parce qu'ils ne se rendent pas compte des implications et des dangers. Et donc ça, c'est quelque chose je pense, qui peut être généralisé, c'est qu'il y a un manque d'information et de sensibilisation du citoyen. Donc par rapport aux dangers de l'utilisation d'internet et de la publication de nos données, quoi.

Intervieur

Un. Mais du coup ?

Présentateur

Est-ce que ?

Répondant

Tu veux que je détaille juste la Machine ?

Présentateur

Non, non, non, c'est.

Intervieur

C'est très bien comme ça parce que du coup, par rapport à ce manque d'implication. Donc enfin, le but ici de mon mémoire, c'est de créer une, de créer des vidéos informatives. Bon déjà de prouver que les citoyens ne connaissent pas bien leur droit et de du coup faire des vidéos de sensibilisation à des stations des citoyens pour qu'ils voient pour qu'ils voient c'est quoi les dangers et comment s'en protéger. Et quels sont leurs droits ? Et.

Présentateur

Du coup, par.

Intervieur

Rapport à ça, je vais te demander pourquoi d'après toi, c'est aussi important de protéger ces données personnelles ?

Répondant

Haha ça c'est la vaste question. Il y a des personnes qui diraient bah moi je m'en fous, je partage tout et il y a il y a pas de conséquences. Bah il y a il y a il y a assez peu de conséquences. Quand personne ne l'utilise de façon malveillante. Dans un monde idéal, on devrait pouvoir partager nos données et ça poserait pas de problème. Le problème c'est qu'il y a des personnes malveillantes qui vont les utiliser et qui peuvent bah les revendre qui peuvent les utiliser pour commettre des actes illégaux hein. On va prendre bêtement le cas où il y a la carte. Enfin les données sur ta carte de crédit qui fuient, bah je pense que les conséquences elles peuvent être quand même catastrophiques. Tu as des données qui fuient sur ton adresse et tes niveaux de revenus ou des trucs comme ça ? Bah peut-être que.

Présentateur

Ouais.

Répondant

Des cambrioleurs pourraient s'en servir pour venir cambrioler chez toi, voilà. Disons que si c'est juste ton nom et ton prénom, bah finalement les conséquences sont pas trop graves. Et C'est d'ailleurs pour ça que dans le RGPD il y a des niveaux de de de gravité qui ont été prévus et que dans un certain niveau de gravité, il faut prévenir les personnes qui sont concernées. Il faut contacter l'a. **. Il faut mettre des. En place. Et que aussi, il y a des données sensibles qu'on a identifiées parce que ces données sensibles peuvent avoir un impact. Le registre national, ça peut avoir plus d'impact ou des données de santé que. Ton nom et prénom quoi par exemple ? Donc je dirais pourquoi il faut protéger Ben pour éviter que les personnes malveillantes puissent se servir de ces données-là contre.

Intervieur

Ouais.

Répondant

Toi, tu prends un exemple que que j'ai vécu, mais c'est pas encore. Quand je travaillais, c'était c'était durant un stage au parquet. Ou une personne s'est vu usurper son identité et elle avait été mise comme directeur. Directeur de d'une entreprise OK et il encourait des sanctions pénales

parce que l'entreprise comme était plein d'infractions et donc comme il était identifié comme le directeur d'entreprise, Bah il était, il était directement concerné et donc il était. Il a été contacté par le parquet et il y avait des une action pénale qui allait, qui allait être, qui allait être. Mise en place, lui. Mais il a pu s'en sortir. Pourquoi ? Parce que il a contacté la Banque carrefour des entreprises. Il a fait valoir son droit d'accès et son droit de rectification. Donc 2 droits qui sont quand même super importants pour justement pouvoir démontrer. Bah non, je ne suis pas la personne directrice de l'entreprise, ce n'est pas du tout moi. Quelqu'un a usurpé mon identité en utilisant mes données à caractère personnel pour se faire passer pour moi et m'inscrire à la Banque carrefour des entreprises.

Présentateur

Un.

Intervieur

9 un.

Répondant

Qui a des conséquences évidemment dramatiques parce qu'il allait être poursuivi pénalement. Mais grâce à son droit d'accès de son droit de rectification, il a pu régler la situation au niveau de la Banque carrefour des entreprises. Communiquer tout ça au parquet et donc ?

Présentateur

Le, le, le.

Répondant

Parquet a pu le placer en tant que victime et pas en tant que personne responsable des infractions. Et donc là il y avait une double, une double procédure qui était en place du coup. Mais bon je vais pas dans ce détail-là vu que c'est pas du droit pénal qu'on doit aborder ici mais. Donc voilà, ici on voit clairement en quoi le. Prévu par le RGPD sont importants et en quoi la diffusion de nos données personnelles peut avoir une implication ? Parce que ici, le danger, il était quand même majeur, il allait être poursuivi pénalement, mais. À ce. À son droit d'accès et rectification et la pure régler la situation. Donc pour moi c'est vraiment un exemple type qui que j'explique d'ailleurs dans ma formation parce que je trouve que c'est un exemple qui marque de se dire OK il allait avoir des quand même des graves problèmes, mais il a pu régler ça grâce. Au FGPD.

Intervieweur

OK, et pourtant, c'est quoi tes conseils essentiels pour continuer ces données personnelles sur Internet ?

Répondant

Ah là c'est compliqué. Bah je dirais que. C'est compliqué. Pourquoi ? Parce que on partage déjà beaucoup de choses avec Google, avec Facebook, les réseaux sociaux. Il y a déjà énormément de choses qui sont qui sont partagées. Heureusement, il y a des garde-fous, notamment avec alors je vais j'allais dire, le RGPD mais aussi les mesures mises en place. Dans les autres, dans les autres pays, donc en dehors de l'Union européenne, parce que justement le RGPD.

Présentateur

D'accord, d'accord.

Répondant

Fait que ils sont obligés de se mettre un minimum en conformité pour avoir quelque chose d'équivalent pour permettre ce transfert de données. Donc avec les réseaux sociaux c'est déjà compliqué. Mais je dirais que en dehors de l'affect réseaux sociaux. Parce que si on voulait vraiment protéger totalement nos données, on devrait plus avoir de compte Google, plus de compte Microsoft, compte Facebook.

Intervieweur

Hum hum.

Répondant

Donc pas de compte Instagram. Enfin voilà, pas de réseaux sociaux, c'est pas possible dans notre société actuelle, donc y a quand même un certain un certain niveau, je vais dire de transmission de nos données personnelles qui est quasiment obligatoire même dans le cadre par exemple de nos métiers. Va forcément moi dans le cas de mon boulot, Ben y a une photo de moi sur le site internet, y a mon nom sur LinkedIn, forcément y a ma profession, y a y a mon historique de. Parcours scolaire ou de travail ? Enfin voilà. Donc il y a quand même des choses qui sont un peu, je veux dire, entre guillemets obligatoires si on veut fonctionner normalement dans notre société actuelle avec les réseaux sociaux, et cetera. Par contre, pour tout le reste, moi, ce que je conseillerais donc dans nos relations avec les citoyens, avec les par les citoyens, la relation entre les citoyens et les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, c'est de

bien lire. Les informations qui sont disponibles sur ces sites, s'ils sont encore formulées, de. Lire les. Informations, donc à quoi on s'engage quand on accepte les cookies ? Parce que ça c'est souvent ce que je remarque quand je suis avec des amis, ils acceptent enfin ils veulent nous montrer un truc sur un site, ils acceptent direct tous les cookies, ils font quand même regarder ce qu'il y a. Et quand je vais voir le détail de ces cookies, on voit qu'il y a indiqué que ils transmettent les informations à 1000 partenaires commerciaux, 1000 partenaires commerciaux juste en un clic. Ça t'es, c'est quand même. Énorme. Et donc ça c'est quelque chose qui est hyper important, c'est. De se dire OK je vais sur ce site. OK je veux enfin la bannière cookie elle me saoule donc je mets juste à accepter. Bah non, si elle te saoule clique sur refuser et c'est mieux. Si tu veux pas prendre le temps de lire, moi j'aurais tendance à dire lis quand même ce que ça implique. Donc ça c'est la première chose, bien lire bien. Lire ce qu'on. Ce que ce qu'on consulte comme site internet. Et alors, 2e chose ? S'informer alors ça c'est évidemment compliqué, mais je pense que s'informer c'est super important parce que c'est en connaissant les dangers, en connaissant nos droits, en connaissant, voilà ce qui interdit ce qui ne l'est pas de la part des organisations qu'on peut plus facilement protéger aussi nos données. Et donc bah tu parlais de faire des vidéos d'information auprès des citoyens, moi je trouve ça pertinent et. Ça c'est vrai que c'est quelque chose que nous on fait pas par exemple. Alors on le fait dans une certaine mesure parce que sur notre site internet on on publie souvent des sujets d'actualité qui sont liés au RGPD ou à d'autres choses parce qu'on ne fait pas que le RGPD. Donc dans un sens, le citoyen pourrait en prendre connaissance, mais principalement nous, notre sensibilisation, elle est auprès des organisations et serait que pour les citoyens il y. Un manque et donc.

Intervieweur

OK.

Répondant

Et donc s'informer, c'est super important. Après il y a un autre problème parce que je disais bien lire et s'informer de de des conséquences de la communication de nos données auprès de. Des organisations publiques ou privées pour priver, c'est totalement vrai parce que le privé, ils doivent pouvoir justifier toutes. Tous les traitements qu'ils réalisent et donc on on peut plus facilement. Lire ce qu'ils vont faire parce qu'ils ont pas de traitement qui sont obligatoires pour le public, c'est plus compliqué parce qu'il y a des traitements qui sont obligatoires. Récupérer le registre national dans un dans une certaine mesure, c'est obligatoire. Ici avec la carte d'identité,

récolter des empreintes digitales, bah c'est devenu obligatoire. Il y a une loi qui le prévoit et donc c'est plus compliqué de se protéger à ce niveau-là. Et donc là où il faut des balises, c'est justement les professionnels du droit ou de la protection des données en général qui viennent justement remettre en question peut-être certaines mesures publiques qui sont mises en place par ce citoyen a plus de mal à le faire, évidemment, parce que lui, il ressent ça comme une obligation. Il ne va pas remettre ça en. Cela dit, il. A toujours moyen de s'en protéger un minimum. C'est en s'informant donc le 2e aspect, parce que si tu es informé sur ce que doit récolter une commune ou 1CPS, ça veut dire que tu vas repérer quand une commune ou 1CPS te demandent des informations qu'elle ne doit pas récolter et qu'elle demande peut-être alors qu'elle ne peut pas. Le faire et d'autres pour moi c'est vraiment un aspect. Ouais la la sensibilisation, s'informer sur ses droits et sur ce que peut faire une organisation, c'est super important et c'est clairement un manque à l'heure actuelle et c'est pour moi la meilleure façon de protéger nos données personnelles. C'est en étant au courant de ce que les organisations peuvent faire avec. Voilà, je sais pas ça.

Intervieweur

Ok. Répond à tes questions. Oui, ça répond très très bien à ma question. Et du coup, dans le cadre, imaginons de Ben de vidéos informatives à destination des citoyens. Pour toi. C'est quoi les points qui doivent être absolument abordés ?

Répondant

Ah là, c'est compliqué les points qui doivent absolument être abordés. Je dirais qu'il faut de nouveau séparer public et privé. Je commence. Je vais commencer par le privé parce que c'est. Plus. Au moins au niveau du privé, il faudrait rappeler les règles générales. La première chose, je vais, je vais fonctionner. Par étape. La première chose, c'est le. Des citoyens, pour moi, ça c'est primordial. C'est qu'ils soient au courant des droits dont ils disposent. Ça c'est basique et c'est général. Tant pour le le privé que le public, parce que les droits sont les mêmes. Oui y a des exceptions en fonction de la base de enfin tu connais leur GPD, donc ça prend rien mais donc j'en reparle quand même. Voilà en fonction de la base de l'Initialité tu vas pas avoir les mêmes droits qui s'appliquent par exemple.

Présentateur

Ouais.

Répondant

D'opposition, tu vas avoir dans le cadre de l'intérêt légitime ou de l'intérêt public, mais pas dans le cadre des autres droits. Par exemple au consentement tu vas pas avoir le le droit d'opposition. Par contre tu vas avoir le droit de retirer ton.

Présentateur

Ouais, c'est le problème. Ouais.

Répondant

Enfin voilà, donc là j'entre dans des nuances, mais pour moi, vraiment, la première étape, c'est. Informer sur les droits. De façon générale ? Ensuite, la 2e étape. Pour pouvoir comprendre comment appliquer mes droits, il faut que je puisse comprendre ce que peuvent faire les organisations et comment ils peuvent le faire. Donc je dirais que pour le privé, il faudrait. Faire peut-être des vidéos génériques sur enfin voilà une entreprise si elle veut traiter des photos et cetera, prendre peut-être des exemples concrets. Bah voilà ici le cadre des photos. Bah dans la majorité des cas elle va, elle va avoir besoin d'un consentement pour prendre la photo et pour la publier sera un réseau social pour son site internet ou autre. Ça, c'est important de savoir que il faut un consentement. Ouais donc voilà ça c'est important, mais donc la personne elle va se dire OK faut le consentement. Donc ça c'est la première chose, c'est qu'est-ce que la l'entreprise peut faire ? Bah OK elle doit elle peut récolter ma photo et et. Mon et et la publier comment est-ce qu'elle peut le faire ? Bah elle doit comment est-ce qu'elle peut le faire ? Elle doit avoir le consentement. OK, mais ça implique quoi le consentement ? Parce que c'est très bien de dire il faut mon consentement, mais le citoyen lambda qui connaît pas le RGPD, il sait pas que il faut un consentement libre, éclairé, explicite, que. Le consentement ne peut être retiré à tout moment que le consentement. Si on ne le donne pas, il peut pas y avoir des conséquences négatives. Voilà, il y a quand même pas mal de de critères qui vont s'appliquer autour du consentement, et ça c'est souvent pas trop connu. Et même les organisations parfois ne le savent pas, parfois ils mettent juste bah je consens, voilà, ils savent pas du tout que. En fait, il faut-il faut un consentement qui est. Qui est ton maire ? Qui respecte certains critères, surtout avec le RGPD, il a renforcé. Les critères du consentement. Donc ça c'est quelque chose qui est important parce que si on sait il faut mon consentement, mais je sais pas quels critères il faut respecter pour récolter mon consentement. Ben je peux pas appliquer mes droits, donc ça c'est important. Alors ici je prends raison du consentement parce que c'est un exemple facile. Bah on pourrait très bien informer. Le citoyen que voilà, si une entreprise en vote l'intérêt légitime. Pas l'intérêt légitime, il nécessite de faire un tri peut-être ? Et la très légitime il est appliqué

uniquement si ça, si les droits fondamentaux de la personne ne prévalent pas. Donc peut-être que la personne va dire ouais mais attention, ils invoquent l'intérêt légitime ici, mais en fait mes droits fondamentaux, il y a tel et tel droit qui sont bafoués. Bah moi je considère qu'ils sont supérieurs quand même à leur intérêt commercial par exemple. Donc moi j'aimerais bien faire opposition, mais si on me dit juste je peux faire opposition. Il a l'entreprise elle peut invoquer l'intérêt légitime. Mais qu'on me dit pas Comment pourquoi elle peut invoquer l'intérêt légitime. Ben je vais pas comprendre à à quel moment. Je peux m'opposer à à cet intérêt légitime qui est invoqué. Enfin voilà. Donc je vais pas aller plus en détail parce que je pense. Tu as un peu. Générale, ça, c'est pour le privé, pour le public. Je dirais que. C'est encore différent parce qu'il y a des Alors le privé ils sont-ils ont pas de traitement qui sont obligatoires. Le public ils en ont. Et donc pour moi les vidéos supplémentaires à rajouter pour au public ce serait d'informer justement citoyen sur quelles sont les données qu'une commune ou 1CPS doit demander doit demander au. Regard de la loi dans une situation précise, je vais prendre un exemple dans 1CPS, je viens en tant que citoyen pour faire une demande.

Présentateur

D'accord ?

Répondant

De RIS de revenus d'intégration sociale. Monsieur PS l'a, l'assistant social est obligé par la loi de faire une enquête sociale et de demander certaines informations. Et parfois, parfois, on remarque que des citoyens qui ne sont pas au courant, évidemment. Font un scandale et se plaignent de certaines choses que les assistants sociaux vont demander alors qu'elles en y sont, elles y sont obligées. Et donc ça c'est quelque chose qui est important, c'est de dire OK, vous avez des droits, OK vous avez des situations où ? Bah vous pouvez appliquer ces droits parce que la commune ou. Le CPS peut. Demander ces informations là mais elle y est pas obligée donc vous pouvez vous y poser ou. Donc là ça peut être pertinent, mais c'est aussi important de de que le citoyen il sache pas ils doivent me le. Et donc c'est normal qu'il me le demande ça je pense que ça marche assez important et qui est parfois pas très bien compris.

Intervieur

Ouais, Okay. Ok Ouais, ce serait que c'est important à préciser. Et voilà donc pour finir cet entretien, j'ai une toute dernière question, est-ce que t'as des dernières remarques à faire sur toi cet entretien ? Genre des questions que tu considères qui devraient être posées par à d'autres personnes ou d'autres experts ? Ou par exemple Ben sur ce thème en dernier truc à dire ?

Présentateur

Voilà.

Répondant

Ah, des questions à poser à d'autres experts ? Non, je pense que t'as tes questions sont assez pertinentes et suffisamment. Suffisamment larges pour qu'on puisse accorder différents aspects et avoir un spectre assez général. Après effectivement, tout l'aspect informatique ça peut être intéressant. Mais tu as dit que c'est quelque chose qui est prévu. C'est vrai que ça fait quelque chose qui est qui est pour moi primordial.

Intervieur

Oui.

Répondant

Je veux dire. La sécurité informatique dans une organisation. C'est voilà, c'est un peu le cœur aussi du RGPD, même si pour moi il y a toujours plusieurs aspects qui vont s'appliquer et je conclurai par ça, c'est en disant que le RGPD on peut avoir toutes les mesures qu'on veut en place au niveau physique, donc sécurité des bâtiments.

Présentateur

Oui.

Répondant

On peut avoir toutes les mesures qu'on veut en place en termes de sécurité. Si les agents de terrain, si les citoyens ne sont pas, ne sont pas sensibilisés et formés à la matière de protection des données, ça ne fonctionnera jamais, ça ne fonctionnera jamais. Parce que-elle. Si on a des mesures qui sont mises en place avec un agent, c'est n'importe quoi et va envoyer des mails à des personnes sans mettre en CCI avec des données sensibles qui devaient pas être transmises dans certaines personnes. Enfin voilà quelque chose je pense qui est qui est primordial, c'est de dire OK, il y a la sécurité physique, il y a la sécurité. Automatique. Mais il y a la sécurité organisationnelle aussi et la sécurité organisationnelle, ça passe par sensibiliser le personnel, ça passe par de la documentation, donc des politiques de confidentialité qui balisent les choses dans l'organisation. Donc ça, je pense que c'est vraiment le point central. C'est d'ailleurs pour ça que c'est le tout premier point que nous on fait quand on a une mission de mise en conformité,

on commence par sensibiliser le personnel parce que si le personnel n'est pas sensibilisé, tout le travail qu'on fait derrière ne sert à rien.

Présentateur

Ouais.

Intervieur

OK.

Présentateur

Ben.

Intervieur

Voilà ceci compris, gros connote en préfet. Merci beaucoup à toi surtout parce que ça va beaucoup m'aider pour l'écriture des vidéos. J'arrête l'enregistrement.

Répondant

Voilà merci à toi en tout cas. C'est très intéressant.

Présentateur

Ah bah.

2.3 Expert en informatique

Présentateur

Voilà.

Répondant

Donc est-ce que tu sais me donner l'intitulé de ton métier et si tu me décrire quelle tâche tu effectues au quotidien ?

Intervieur

OK, je suis IT digital solution manager. Et au niveau des tâches, ce que je fais, c'est très varié, c'est de sécurité, a des sites web, des réseaux sociaux. C'est aussi m'assurer que tout ce qui est mis en place pour les consommateurs s'est fait de manière protégée. Et grosso modo, c'est un peu ça quoi. C'est très vaste en fait, mais en gros, c'est l'idée principale. Mon outil, c'est de aider le marketing à faire en sorte. Qu'il fasse leur stratégie. Manière sécurisée.

Répondant

Ok et. Que tu du coup est-ce que tu traites de données personnelles dans ton métier ?

Intervieur

Oui.

Répondant

Est-ce que tu remarques que de la part comme tu traites de données personnelles et que bah du coup comme t'es dans la sécurité, est-ce que tu remarques y a peut-être de des grosses lacunes de la part Ben de la population générale et des citoyens belges dans le cadre de la de la protection de leurs données personnelles en ligne ?

Intervieur

Tu me demandes plutôt mon avis personnel ou par rapport à ce que je perçois par rapport aux données qu'on collecte ?

Répondant

Et par rapport à ce que tu perçois au boulot, enfin dans ton, dans ton métier ?

Intervieur

Ok. En fait, ce que je reçois à l'heure actuelle, parce qu'on a dû faire un gros boulot au niveau de gens avec qui je travaille, ils en sont informés, mais. On se rend compte qu'il y a des jeunes qui sont de plus en plus informés, mais ça arrive encore. Que certaines personnes n'est-ce pas forcément au courant de. Qu'est-ce qu'ils peuvent faire ou pas faire ?

Répondant

OK, est ce que tu as des exemples ?

Intervieur

Par exemple, si par exemple, on collecte des données personnelles. De notre côté, on peut pas les stocker quelque part sur un support, il faut que ce soit toujours dans des endroits sécurisés. C'est déjà arrivé par le passé. Que certaines personnes ont par exemple pu stocker les données sur leur ordinateur par exemple, ça c'est pas bon et donc en fait on doit toujours leur expliquer pourquoi ils peuvent le faire ou. Faire ça, c'est un exemple qu'on a eu il y a quelques temps, maintenant ça n'arrive plus, mais c'est ça a déjà été le cas parce que il se rendait pas compte. Ce que si tu veux un autre exemple au Congrès, c'est par exemple on il y a pas mal de solutions sur

le web gratuites. Et en fait, parfois les gens veulent utiliser ces solutions pour créer des petites campagnes ou quoi ? Ils peuvent pas et. Parce que nous savons tous. Savons tous que quand il y a une solution gratuite sur internet, le produit c'est non. Je vois donc c'est un peu ça qu'on essayait de faire et et en effet maintenant ça va mieux. Mais on a tu beaucoup travaillé là-dessus pour. Promouvoir pour expliquer aux personnes pourquoi elles peuvent pas le faire.

Répondant

OK, du coup tu enfin tu es familière avec le règlement général de protection des données ou le D ? PR. On dit en anglais, OK.

Intervieweur

Oui, oui, j'étais clair, c'est plus. Pour moi, oui.

Répondant

Tu peux dire Ddpa. Est-ce que tu remarques des manquements de la part ? Bah du coup de je devais dire de tes clients mais de l'entreprise dans laquelle tu travailles ou via d'autres ou avec des partenaires ? Bravo des manquements RGPD ? Au GDPR, pardon ?

Intervieweur

Non, non, parce qu'on travaille qu'avec des partenaires, que ça va appliquer les règles. Sinon, parce qu'en fait, on voit aussi que tous les partenaires, ils ont de leur côté. Des ils ont-ils ont dû mettre en place des équipes. S'appellent champions pour un petit peu s'assurer. S'assurer que la manière qui peut être les données sont faites d'après. D'accord, t'es européenne en fait. Ah et nous, de notre côté, on s'assure que ces partenaires sont comme ça. Si les partenaires n'ont pas ça, on travaille pas avec eux.

Répondant

Ok et est-ce que du coup là je pense que je vais la ? Je vais poser cette question de manière plus générale, mais est-ce que tu sais si les gens autour de toi protègent bien leurs données en ligne ?

Intervieweur

Je pense pas. Il parle pas vraiment cadre au boulot, mais de cadre privé. Non parce que comme je vais par exemple comme je vais sur Facebook, je vois qu'il y a encore pas mal de personnes qui ont leurs pages ouvertes, c'est à dire ils protègent pas qui sont leurs amis. Ils, ils postent quasi tout en public et. Et quand je leur dis, écoutez, pourquoi vous le faites ? Parce que c'est dangereux. Parce que ces données, il y a beaucoup de gens qui pourraient vous les voler et.

Utilisé contre vous, et cetera. Ils disent ouais mais de toute façon j'ai rien. Ma vie n'est pas importante et je n'ai rien à cacher, c'est ce que j'entends souvent de la part des gens autour de moi.

Répondant

Ok, mais du coup, en tant que je suppose informaticienne, pourquoi est-ce que c'est si important de protéger ces données personnelles en ligne ?

Intervieur

Enfin, les données, c'est le cerveau de l'art à l'heure actuelle, donc c'est. On a pas mal de hacker, on va dire comme ça des gens malveillants qui grignent beaucoup d'argent avec les données. Donc si on ne les protège pas, si on les donne à n'importe qui, elles sont utilisées. Pour n'importe quoi donc dans le cadre ça peut être dans des cadres de phishing de des Scam et donc. Et donc ça peut aller très loin. J'ai ici en Belgique peut-être les gens au moins les cas, mais je sais que par exemple dans certains pays, il y a pas mal de gens qui arrivent à faire des copies de données et utiliser pour des Ah je sais pas moi dans une banque ou. Pour voler de l'argent, des choses comme ça tant qu'il met c'est ça en fait que les gens comprennent pas, c'est pas juste donner. Mais c'est aussi la manière qu'ils peuvent attendre les personnes pour justement voler de l'argent ça va au-delà. Donc voilà. OK.

Répondant

Ouais, est ce que tu as des ? Pour une. Protection pour protéger ces données en ligne.

Intervieur

En fait il y a plusieurs donc déjà par rapport au fait ce qu'il faut voir c'est ne pas croire tout ce qu'on voit déjà, tout ce qu'on voit sur les réseaux sociaux au niveau des emails et bien vérifier que les emails qu'on reçoit sont des mails. On va dire qui viennent de la des bonnes sociétés comme par exemple les banques, bien vérifier les liens, c'est pas des fautes, et cetera. Fais attention à ce qu'on a aussi. Et maintenant avec la télévision artificielle, c'est encore pire parce que ils arrivent à à faire en sorte de parler au nom de quelqu'un pour te demander de l'argent, des choses comme ça, demander des renseignements, donc. La première chose qu'il faut se protéger aussi, c'est aussi ses comptes avec des password qui. Sont minimum 10 caractères avec. Majuscule minuscule caractères spéciaux et j'en passe. Des chiffres et et souvent changer de mot de passe régulièrement de ce compte minimum pour les 3 mois.

Présentateur

Nickel.

Répondant

Ok dans le cadre d'une vidéo ou de plusieurs vidéos informatives à destination des citoyens belges pour justement la prévention au vol de données pour la protection des données. Qu'est-ce qu'ils sont pour toi ? Les points qui doivent être absolument abordés.

Intervieur

Là par contre, c'est une question qui est assez difficile à répondre parce que si on fait des vidéos informatives. Mais qu'on dans le disons Oui pour pas faire ça, pour pas faire ça souvent les gens ils. Pas. Donc je pense que ce qui est important c'est de vraiment savoir que le message qu'on veut passer et le fait que c'est pas d'une manière, on vous en leur disant Ah vous faites pas bien mais plutôt les messages. Je dois être fait d'une manière que ça leur parle. Donc je pense que ce qui est important c'est au niveau des informations bien sûr, ce. Faut, c'est Oui. Vos comptes ? Y penser aussi à leur famille, parce que ça peut avoir l'impact sur leur famille, ça. Peut aller plus loin, peut-être par rapport au rôle de de de même quelqu'un qui pourrait s'en prendre à leur enfant. Sur les réseaux sociaux, et donc en fait ce qu'il faut, c'est trouver une manière de communiquer, que ça leur parle, qui se sentent impliqués et concernés. Et voilà. Par contre les contenus, ça dépend vers quoi on, on veut y aller, mais ce qu'il faut c'est vraiment expliquer quels sont les risques que aussi de qu'est-ce qu'ils font, qu'est-ce qui peut leur arriver s'ils ne le protègent pas correctement, mais d'une manière, sans que ce soit, sans que ça soit une commande, manière de donner des leçons.

Présentateur

Ok.

Répondant

Ok, d'accord. D'accord ? Du coup, est-ce que. Est-ce que tu ouais ? Donc ça c'est un peu la question que j'ai posée, c'est, est-ce qu'il est facile de protéger ces données chez soi ? Si oui comment ? Mais du coup tu en as déjà répondu, mais ça peut-être des trucs à rajouter.

Intervieur

Or, ce qui est clair, c'est que la qui peut protéger ces données à la base, c'est soi-même. Non c'est on peut pas demander à quelqu'un de les protéger *****, donc à partir du moment où les gens sont bien au courant que il faut toujours pas. Ne pas avoir des mots de passe un peu partout.

Ne pas laisser ses comptes ouverts. Si par exemple il y a un vol de PC ou d'ordinateur tout de suite essayer de bloquer ses comptes au plus vite, et cetera. Oui, ce qu'il y a, c'est qu'il faut que la personne à la base protège ses données, qu'il y ait le mot de passe. Sécurisé ? Papapa copier les mots de passe ou un petit papier non plus. Des choses comme ça parce que y a des gens à voir qu'ils ont leur mot de passe dans leur portefeuille ou alors sur leur ***** et aussi au niveau de des voitures aussi. Ce qui est important c'est protéger ta voiture. La voiture avec le GPS. Maintenant y a beaucoup de gens qui rentrent, par exemple leur adresse, ils mettent mon adresse. Ma maison. Donc si quelqu'un par exemple voir la maison, voir la voiture, il arrive avoir accès à la voiture, il peut savoir où t'habites aussi tu vois. Donc c'est des mêmes choses comme ça. Mais voilà, c'est un autre exemple, ça peut être aussi pratique, il y en a plein OK ?

Répondant

Ok. Est-ce que t'es ouais ? Est-ce que tu sais expliquer les mesures mises en place pour protéger les données personnelles de Ben, de vos clients ou de d'entreprises ? Même que toi-même, vous vous mettez en place avec ton équipe dans ton entreprise ?

Intervieweur

La première mesure qu'on met en place, c'est d'avoir des contrats qui protègent les 2 parties, qui protègent les données d'une part et d'autre s'assurer que le partenaire avec qui on travaille a les bonnes mesures de sécurité en place, que ce soit de point de vue hacking, ou. De point de vue traitement dans la société elle-même, souvent. Souvent, on estime que c'est plus sécurisé, on travaille avec des partenaires qui sont certifiés. Des normes ISO 27, 0, 0. Parce que ça, ce sont, ce sont des règles très strictes pour protéger les données et. Et à côté de ça en fait, on s'assure que les solutions que la manière à laquelle on collecte les informations sont aussi vérifiées par le département légal, c'est à dire que si on veut collecter les informations, il faut que l'égal valide aussi avant qu'on mette en place en ligne les campagnes par exemple. OK. Tout est validé aussi à la base, c'est un grosso modo. Peut-être que c'est plus vaste encore que ça, mais on vous grosso modo, c'est un peu ça.

Répondant

Merci beaucoup, je vais te poser une dernière question pour cet entretien, est-ce que t'aurais des dernières remarques à faire sur cet entretien ou sur le thème ? Sur les thèmes qu'on a abordés.

Intervieweur

Démarres.

Répondant

Par exemple, des questions que je pourrais poser aux personnes suivantes qui pour toi semblent importantes ou auxquelles tu aurais bien voulu répondre en y réfléchissant, ou alors des remarques sur le thème du RGPD ?

Intervieweur

Je pense que ça dépend en fait de t'écrit ton interview. Mais je pense que c'est des gens auxquels même si tu travailles là-dedans, et cetera, ça pourrait être bien de poser des questions d'un point de vue sécurité sociaux. OK, on sait parce que ça c'est pas que des données personnelles, mais c'est aussi un endroit où les données sont énormément volées aussi. Y a aussi des applications gratuites sur le web, tu vois peut s'assurer que ces applications. Allez, qu'il y ait pas trop de failles, et cetera. Avec Léa, ça deviendrait dangereux aussi. Donc voilà.

Répondant

Pourquoi est-ce que ça devient dangereux avec les IA ?

Intervieweur

Parce qu'en fait les il y a pas encore ? Il y a beaucoup d'applications gratuites et en fait on sait pas si ces applications par exemple quand tu fais une recherche c'est s'il est pas en train de stocker des informations. Surtout par exemple, si tu vas dans le voyage et tu poses Ah oui, j'ai envie de faire ça, ça et ça. Si tu mets le nom d'une personne par exemple. Ah oui, je veux écrire un une sweat présentation pour un mariage de de de ma sœur et que tu mets le nom et le prénom de la personne. Il se peut que cette donnée soit collectée aussi. Caria, OK, c'est des petites choses comme ça qu'il faut penser parce qu'en fait il y a la protection d'un point de vue j'ai la règle, c'est pour éviter en fait de une des règles du GPA, c'est d'éviter aussi que les gens soient au courant que quand ils vont leurs données, ils savent que à un moment donné s'ils ont donné un opt-in quelque part, les gens vont recevoir des comment, des newsletters, de des e-mails, de c'est ça, et cetera. Les gens doivent votre commande ça aussi tu vois.

Répondant

Donc.

Intervieweur

Ici les gens ils ne sont pas au courant, ils vont juste cliquer. Oh, comme dans les magasins par exemple. Je d'accord avec eux. Que c'est quand il te demande de créer une carte fidélité, il te il

te impose à donner ton numéro de téléphone. Quoi ? Ça m'énerve tu vois, je suis pas obligé de donner mon numéro de téléphone donc c'était des choses comme ça que les gens sont pas au courant. Et de temps en temps je te amène les magasins en disant oui.

Répondant

Ok, Ouais.

Intervieur

Pourquoi ? Besoin de mon numéro de téléphone tu vois donc ils savent, ils savent pas répondre.

Répondant

Ok Bah c'est peut-être parce que bah c'est pas eux qui font les règles en.

Intervieur

Voilà.

Répondant

Mais OK.

Intervieur

C'est ça ? Ouais c'est ça, mais là il doit appliquer aussi. Il y a aussi par exemple quand tu crois avec les données qui eux ils ne savent pas si tu peux pas les garder. Étonnamment tu vas aller à un moment donné si les données les gens après assez tentant les données te donner supprimer tu peux pas les garder éternellement les données de gens tu vois. Donc voilà ça va.

Répondant

Ouais. Ok. Voilà mais j'ai donc ceci conclu notre entretien. Je vais inviter au restaurant. Merci beaucoup d'avoir répondu.

Présentateur

Flo.

3 Annexe 3 : script de la vidéo

Face caméra : Bonjour et bienvenue dans cette vidéo traitant des données personnelles et les droits que les citoyens belges ont pour les protéger.

Cette vidéo est divisé en 5 parties:

Présentation pwp : qu'est-ce que c'est les données personnelles? Et les quelles sont prises par les sites internet lorsque vous accepter les cookies?

Pourquoi les entreprises veulent nos données?

Quels sont les risques lorsque vous partagez vos données en ligne?

Suite à de nombreuses dérives (arrêt cambrigde analytica?), l'Europe a mis en place le rgpd

Quels sont les droits des citoyens?

Face caméra avec ajout des principes sur le côté : Alors commençons!

Tout d'abord qu'est-ce qu'une données personnelles, la définition données par le RGPD est

«données», toute représentation numérique d'actes, de faits ou d'informations et toute compilation de ces actes, faits ou informations, notamment sous la forme d'enregistrements sonores, visuels ou audiovisuels;

Et plus particulièrement les données personnelles définie par l'art 4 1) règlement 2016/679

«données à caractère personnel», toute information se rapportant à une

(ci-après dénommée «personne concernée»);

- personne physique (donc une personne comme vous et moi, pas une entreprise)
- identifiée ou identifiable

est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée,

- directement ou indirectement,

- notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification,
- des données de localisation
- un identifiant en ligne
- plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale;

Donc toutes les données qui peuvent se rapporter à vous, votre nom date de naissance, votre couleur de cheveux, bref tout ce qui peut vous identifier.

Face caméra : Les données prises sur les sites sont nombreuses et comprennent aussi votre comportement sur le site internet, quelle est le type de contenu que vous regardez le plus. Toutes ces données sont traitées pour améliorer leurs algorithmes pour vous proposer du contenu ciblé, ou alors revendue à des annonceurs pour vous proposer des publicités ciblées à vos préférences.

((((Mais qu'est-ce qu'une entreprise peut vouloir avec nos données? Les revendre

a des entreprise pour cibler les publicités pour vous spécifiquement

[expliquer plus en détail avec des exemples]))))

Face caméra : Pour récolter nos données, les sites internet utilisent ce qu'on appelle des Cookies. Selon l'Autorité de protection des données les cookies sont de « mini fichiers » qui peuvent être placés sur un appareil connecté à Internet, comme un ordinateur, un téléphone, une tablette ou encore une télévision intelligente.

Les cookies peuvent être utilisés pour recueillir ou stocker des informations sur la manière dont vous vous comportez sur (un site) Internet et/ou sur votre appareil. La « lecture » de ces cookies permet ensuite aux sites web qui les ont placés de récupérer les informations qui y sont stockées.

Cela peut sembler minimal, après tout quel est le mal à ce qu'un réseau social ait notre nom et date de naissance, et en plus en acceptant les Cookies, on a des publicités qui peuvent correspondre à nos besoins. C'est bénéfique à notre expérience sur le site, et en plus cela permet de les rendre accessible gratuitement. Une sorte d'échange de bon procédés.

Et pourtant, il y a des dérives.

Hors caméra avec photo entreprises CA, USA, Trump : Un des plus grands exemples de dérives de données est le scandale de Cambridge Analytica. Cette entreprise a réussi à collecter 87 millions de profils d'utilisateur Facebook mais pas seulement les noms et prénoms de ces personnes, non. Les profils étaient des profils psychologiques, donc il était possible de savoir les idéaux politiques, ce que la personne aimait ou pas, etc.

Toutes ses informations ont servi à influencer les intentions de vote en politique. C'était majoritairement des utilisateurs des États-Unis et Cambridge Analytica était impliqué dans les primaires des présidentielles américaines de 2016. Du côté républicain.

Face caméra : Si vous voulez plus d'explication sur la gravité du problème, je mets en description une vidéo du Monde qui explique très bien le sujet.

<https://www.youtube.com/watch?v=KZI9PRg32Pg>

[chercher autre dérive]

Suite à ces dérives, l'Union européenne a décidé de créer un règlement qui est donc applicable à tous les pays membres de l'Union Européenne.

Ce règlement s'appelle le Règlement général de protection des données, mis en place le 25 mai 2018.

Dans ce règlement plusieurs principes ont été mis en place pour réguler le traitement de vos données, je ne parlerais que de ceux qui vous concernent directement. Les entreprises pouvant accéder à vos données personnelles ont reçu de nombreuses limites au traitement de vos données et certains principes ne s'appliquent qu'à eux pour le traitement de vos données personnelles, articles 16 à 21 du RGPD.

- Droit de rétractation
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit d'opposition

[expliquer chacun des droits, yooopie]

Hors caméra avec des vidéos de comment utiliser droit de rétraction sur fb et google :

Comment exercer ces droits?

Nous avons parlé des droit qui nous sont accorder par le rgpd mais comment faire valoir ses droits? Qui sommes-nous face à des entreprises telles que Amazon ou google

[... expliquer comment exercer les droits]

Hors caméra et montrer comment demander à APD : Pour exercer votre droit à l'extraction des données vous pouvez faire une demande à l'entreprise

Si l'entreprise ne supprime pas vos données sous les X jours vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données qui [expliquer ce que fait apd lol]

Face caméra : Mais mis à part l'exercice de ces droits comment protéger vos données personnelle au quotidien?

Hors caméra Montrer mise de l'adresse mail dans le site : Tout d'abord comment savoir si nos données personnelle ont été compromises, il y a un site internet qui s'appelle <https://haveibeenpwned.com/>

Face caméra avec bullet point à côté de ma tête: si vos données se retrouve dessus c'est qu'elles ont été compromises par une fuite de données.

Et les conseils suivant s'applique aussi si vos données n'ont pas été compromises

Ils faut d'abord changer vos mot de passe et mettre un mot de passe différents pour chaque application.

- Une majuscule
- des minuscules
- un ou des chiffres
- et un symboles
-

Cela permet à des personnes mal intentionnée de ne pas le retrouvé.

Hors caméra montrer l'image du temps qu'il faut pour hacker un mot de passe : Voici le temps qu'il faut à un hacker pour trouver votre mot de passe en fonction de sa longueur selon

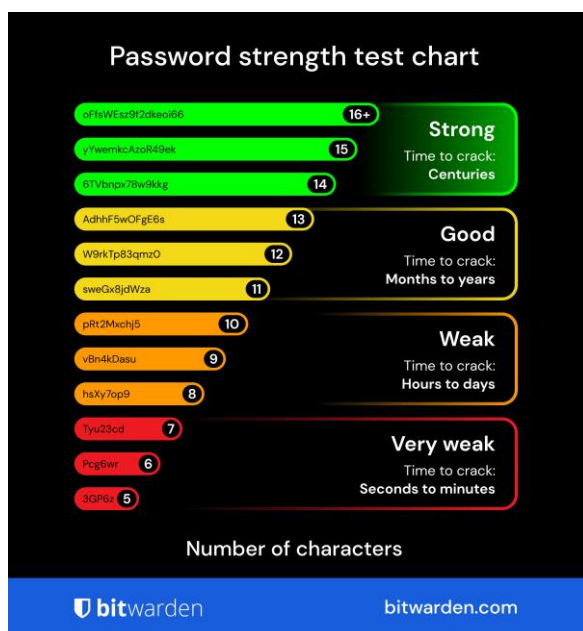
le site BitWarden. ce site vous permet aussi de vérifier la sécurité de vos mot de passe, ne vous inquiété pas ils ne sont pas enregistré par le site ni transmis à leur serveurs.

(<https://bitwarden.com/password-strength/#:~:text=Using> long passwords is critical, with fewer than 14 characters.)

Face caméra : Un Tips est d'utiliser les même mot avec des symboles différents, pour vous aider à les retenir

Il ne faut surtout pas noter les mot de passe dans vos appareils en cas de piratage de ces derniers.

Une autre information très importante concernant vos données personnelles sont le service public et de certaines entreprises. N'oubliez pas que ceux-ci sont soumis a des lois différent du RGPD parce qu'ils ont besoin de vos données personnelles pour des raisons légitimes. Assurances, CPAS, banque, mutuelle, état, commune.



Number of Characters	Numbers Only	Lowercase Letters	Upper and Lowercase Letters	Numbers, Upper and Lowercase Letters	Numbers, Upper and Lowercase Letters, Symbols
4	Instantly	Instantly	Instantly	Instantly	Instantly
5	Instantly	Instantly	Instantly	Instantly	Instantly
6	Instantly	Instantly	Instantly	Instantly	Instantly
7	Instantly	Instantly	1 sec	2 secs	4 secs
8	Instantly	Instantly	28 secs	2 mins	5 mins
9	Instantly	3 secs	24 mins	2 hours	6 hours
10	Instantly	1 min	21 hours	5 days	2 weeks
11	Instantly	32 mins	1 month	10 months	3 years
12	1 sec	14 hours	6 years	53 years	226 years
13	5 secs	2 weeks	332 years	3k years	15k years
14	52 secs	1 year	17k years	202k years	1m years
15	9 mins	27 years	898k years	12m years	77m years
16	1 hour	713 years	46m years	779m years	5bn years
17	14 hours	18k years	2bn years	48bn years	380bn years
18	6 days	481k years	126bn years	2tn years	26tn years

4 Annexe 4 : premier répondant

Présentateur 1

Commencer l'enregistrement écoute, on peut t'expliquer l'éducation de l'étude. Bah du coup en fait cette étude porte sur mon étude porte sur le règlement général de protection des données pour les citoyens belges et en fait c'est à but de sensibiliser Ben aux droits qui sont associés et aussi à comment faire, comment faire valoir ses droits et du coup de palier à la méconnaissance Ben des procédés de récolte et de partage donnés à caractère personnel. Donc ce qui est par rapport au Règlement de protection des données si après appelé RGPD. Et aussi par rapport Bah aux données personnelles qui sont protégées et comment elles sont récoltées. T'es quoi ce que c'est que là ? Du coup je. Je vais d'abord te demander quel ton nom et ton nom de famille, ton nom de famille et ton prénom s'il te plaît.

Présentateur

J'aimerais avoir des informations.

Présentateur 2

Alors mon nom c'est [NOM], c'est mon prénom, c'est [Prénom].

Présentateur 1

Oui, quel âge avez-vous ? Et quel métier exercez-vous ?

Présentateur 2

L'éducateur spécialisé.

Présentateur 1

D'accord, et quel est le plus haut diplôme que tu as eu ? Bachmaster.

Présentateur 2

Que j'ai, que j'ai validé ça, c'est mon, c'est mon diplôme d'éduc.

Présentateur 1

OK.

Présentateur 2

Donc 3 ans de supérieur, ensuite le cours.

Présentateur 1

Ok merci hop j'anticipe par quel genre ?

Présentateur 2

Euh, homme.

Présentateur 1

OK, merci. Donc je vais d'abord, je vais te demander, voilà, est-ce que tu t'intéresses au droit en général ?

Présentateur 2

Oui.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que tu penses connaître en. Gros bien sûr tous les droits et obligations qui te sont applicables.

Présentateur 2

Alors dans les très grandes lignes, je pense avoir une connaissance correcte, mais je suis sûr que par plein d'a d'aspects ou de petites subtilités, j'ai, j'ai des manques, ça j'en suis certain.

Présentateur 1

Ok, et du coup est-ce que tu as suivi un peu tout ce qui est la mise en application du RGPD, ce qu'il veut dire et qu'est-ce qui protège pour tes droits pour ce cette partie-là spécifique ?

Présentateur 2

Alors je pense avoir une vision très très globale, mais que j'ai jamais fouillé et que j'ai jamais cherché à fouiller. Donc non, je pense que j'ai pas mal de méconnaissance. Rapport à ça ?

Présentateur 1

Ok, je vais te demander en me donnant, en me en me donnant du coup de très insuffisant, un très bon en partant insuffisant, moyen et bon les niveaux de connaissance que tu penses avoir par rapport à 5. À 4 sujets. Donc d'abord LGPD, donc là tu l'as précisé, pour toi il est moyen plus ou moins.

Présentateur 2

Oh ouais, moyen faible, donc tu as récemment.

Présentateur 1

OK GAFAM, est-ce que tu vois ce que c'est les GAFAM ?

Présentateur 2

Les gars femmes, c'est les grands multinationales, ouais.

Présentateur 1

Oui.

Présentateur 2

Ouais.

Présentateur 1

Du coup, de très.

Présentateur 2

J'en remets genre Meta tout ça. Bah je sais ce que c'est une GAFAM tu vois au moins grosso modo, mais après ?

Présentateur 1

OK, OK. Le, le récolte et le partage et donner à caractère personnel.

Présentateur 2

Faut pas beaucoup plus. Ben ça c'est moi. J'associe ça à tout ce qui est, tu vois cookie quand tu quand tu acceptes les trucs. Sur les sites, enfin, ce genre de choses.

Présentateur

C'est le.

Présentateur 1

Plan prise, le sujet précédent, c'est les cookies. Est-ce que tu quand même tu considères que tu connais bien ce sujet-là ?

Présentateur 2

Non, connaissance très moyenne. Je me doute que il y a une récolte fatalement de données.

Présentateur 1

OK.

Présentateur 2

Et parfois dans un avec une visée mercantile, pas dupe. Mais voilà, après ce qui est récolté de façon plus précise, j'en ai pas la moindre idée.

Présentateur 1

Ok, est-ce que tu penses qu'une meilleure connaissance de ces 4 sujets pourrait être plus utile à ton métier ?

Présentateur 2

Alors oui oui non en fait pas directement à mon métier, mais je pense qu'en termes de sensibilisa sensibilisation pardon du public avec lequel je travaille, là il pourrait avoir tu vois une réelle un réel intérêt. Tu vois que je p que je puisse sensi sensibiliser.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

Nos jeunes filles à à ce qu'elles partagent quand elles acceptent ou ce genre de choses. Je vis après personnellement non, y a y a aucune incidence par rapport à mon de. Propres, on dit.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que tu penses que ça pourrait ? Est-ce que tu penses que des meilleures connaissances à ce sujet pourraient être utiles à protéger tes données ? Ou est-ce que tu considères que tu fais déjà ça très bien ?

Présentateur 2

Ah Non, je suis sûr que je fais ça très mal. Donc Oui bien évidemment. C'est sûr qu'une connaissance plus aboutie ne peut être ne peut être que bénéfique.

Présentateur 1

Oui, OK. Du coup maintenant, je vais te demander par rapport. Du. Au RGPD ? Au GAF. M au données personnelles et aux cookies. D'où est-ce que Tu tires les connaissances que tu as sur ces sujets ? Donc par.

Présentateur 2

Alors ouais les alors les faibles connaissances que j'ai, bah déjà je les Tire. Bah un petit peu de l'entourage parce que voilà, il y a des choses que j'ai, que j'ai apprises au contact d'autres personnes lors de discussions. Voilà.

Présentateur

Exemple.

Présentateur 2

Enfin tout bien passé pour savoir à qui. Pense entre autres oui, mais. Mais sinon, sorti de ça, quelques lectures d'articles sur le net. En particulier par rapport à l'univers Facebook maintenant. Mais pas. Mais à l'époque, il y avait vraiment voilà des gros questionnements en termes de transparence. Et puis même au niveau européen, il y avait d'énormes doutes par rapport à ces multinationales US. Avant même que les Chinois n'arrivent sur le marché, mais. Donc voilà, donc voilà, je me suis un peu intéressé en en lisant des trucs qui sont passés. Ma portée, OK.

Présentateur 1

Donc il y a eu des sujets que tu disais me connaître moins bien, comme par exemple la donnée, la protection des données, est-ce que tu sais pourquoi ? Enfin est-ce que tu sais me dire pourquoi ?

Présentateur 2

Alors en toute sincérité, parce que je me suis peu intéressé, parce que je suis quand même persuadé que je cherche trop et si vraiment jamais de voulu creuser.

Présentateur

Ok.

Présentateur 2

Chercher, chercher des réponses à mes questions. Je pense que j'aurais pu. J'aurais pu avoir les outils théoriques pour le faire et de et de compréhension. C'est juste moi qui n'ai pas cherché à d'avantage m'informer.

Présentateur 1

Hé, est-ce que tu penses que par rapport au fait de ne pas vouloir faire des vidéos de recherche parce que tu penses que si jamais il y avait des vidéos qui te seraient présentées là-dessus, est-ce que ça t'intéresserait de les regarder ?

Présentateur 2

Son Adresse, elle est gardée, c'est enco. C'est encore un format qui peut être assez accessible et assez vulgarisant, tout en étant chouette à regarder donc.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

Oui quelques vidéos bien construites et bien faites plus que des articles un peu +1 peu plus en un peu +1 peu plus boring ouais je trouve ça une bonne idée sinon.

Présentateur 1

Ok, du coup maintenant comme ça, dès que tu tu com enfin que tu connaissais quand même en général tes droits, pourquoi est-ce que tu t'intéresses aux droits en ? Ou si tu t'intéresses pas.

Présentateur 2

Là tu parles du droit en général, hein.

Présentateur 1

Oui.

Présentateur 2

Bah déjà parce que j'en ai quand même fait. Ai quand même fait. Ans, donc. C'est des choses qui m'ont parlé, même si maintenant je travaille pas de plus dedans, enfin pas dedans du tout même. Les 3 ans de droit que j'ai fait à l'époque quand j'étais plus jeune, bah au niveau de ma de ma culture générale, j'ai toujours trouvé que c'était une vraie Val. Donc voilà.

Présentateur 1

Est-ce que ? Est-ce que si on te pose une question juridique, tu penses qu'il serait facile d'y répondre par toi-même et pourquoi ?

Présentateur 2

Alors tout, tout dépend le degré de la réponse, si c'est quelque chose d'assez bateau que j'ai moi même vu et surtout. Je me. Souviens parce que voilà, avec les années, il y a aussi une déperdition de des connaissances. Il fait assez bateau. Finalement on s'est plus poussé, beaucoup plus spécifique à à certains types de droits. Non là là je je suis que je saurai pas répondre.

Présentateur

Et.

Présentateur 1

Du coup là je me demandais par quel type de canal tu rechercherais des Informations juridiques ?

Présentateur 2

Ben ce. Serait-ce serait sur internet hein ? Sur de en en en lisant des articles, en multipliant un petit peu les sources, histoire de histoire de voir que. Bah que je fais pas erreur et pas que ce soit. Quoi que ce soit, une, une feuille qui et voilà.

Présentateur 1

Ok, est-ce que tu penses que depuis l'apparition du RGPD, tes données personnelles sont plus protégées ou mieux protégées ?

Présentateur 2

Je l'espère. C'est un peu un vœu pieux, je l'espère.

Présentateur 1

Ok, et du coup, est-ce que tu as des craintes ou des questionnements Quant aux récoltes et au partage des données personnelles ?

Présentateur 2

Ben des craintes, je pense que on peut tous en tous et tout en avoir légitimement hein, on va se mentir après. Voilà enfin je sais aussi que que malheureusement rien n'est gratuit dans ce. Donc quand ? Tu quand tu décides d'être utilisateur de telle ou telle réseau social ou d'accéder à tel ou tel site. Que sais-je ? Quelque part tu te doutes bien que que des concepteurs bah. Ne F ne font rien gratuitement et donc tu te doutes bien que il faut qu'il y ait une contrepartie. Après, tu espères qu'elle soit la plus encadrée possible.

Présentateur 1

Ok et donc pour reparaphraser une des craintes que tu as c'est que la que ce soit Comment expliquer que ce soit encadré en fait que la contrepartie.

Présentateur 2

Ça, c'est un jeu comme ça. C'est un vœu pieux que ce soit le mieux encadré possible. Une des craintes, c'est que c'est que mes données personnelles soient totalement diluées.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

Et accessible à des personnes mal intentionnées, ça m'embêterait davantage.

Présentateur

Ok.

Présentateur 1

Est-ce qu'il y a des questions particulières que tu te poses face aux RGPD ? Par exemple dans la vidéo, dans les vidéos de que j'ai mentionnées, est-ce qu'il y a quelque chose qui pour toi doit absolument être abordé parce que c'est une question que tu te poses et que tu voudrais avoir une réponse ?

Présentateur 2

Alors alors sincèrement, pas de façon précise, ça pourrait être des réponses très générales. Une vulgarisation qui me permet d'y voir plus clair d'un point de vue global. Mais non, j'ai là là j'ai pas de de questions spécifiques qui me vient, qui me vient en tête.

Présentateur 1

Ok, et du coup maintenant je vais te poser la même question par rapport aux GAFAM, est-ce que tu as des craintes justement ou des questionnements quant à aux GAFAM et à leur modèle économique ? Donc toujours crainte, ou alors quelque chose qui doit absolument être dans une vidéo qui parlerait des GAFAM et qui expliquerait comment elles prennent les données.

Présentateur 2

Alors pour moi, sincèrement, tout ça est un petit peu lié donc. Ça pourrait être en fait, ça pourrait être une vidéo très générale et pas forcément accès de GAFAM ou accès cookie. Enfin il y aurait pas forcément besoin de de tout scinder, même si scinder permettrait sans doute d'aller un peu plus loin. Même pour moi une vidéo globale. Mal tu parles de de protection des données personnelles ou de ce genre ? Chose et aussi quels sont les limites. Voilà au au secteur marchand d'un point de vue récolte une seule, une seule vidéo pourrait très bien m'aller.

Présentateur 1

Ok. Ok donc maintenant on va revenir sur les cookies, mais quel est ton comportement face aux cookies ?

Présentateur 2

Alors fut un temps, voilà je. J'ai essayé plus ou moins de de supprimer les cookies de mon navigateur. Je t'attends, je le faisais un peu systématiquement, ou alors je para. Je paramétrais mon navigateur en fonction. Que les que les cookies soient supprimés à ma, à ma déconnexion ou à ma sortie de navigateur, je le vais voilà assez régulièrement et puis et puis je sais pas, peut-être un petit peu bêtement, mais au fur à mesure quand j'ai vu le canapé au final partout des acceptations partout. C'est vrai que maintenant j'explique beaucoup, beaucoup moins sensible, un peu comme si au final c'était. Petit peu ? **Un combat perdu un peu d'avance.** OK, donc j'utilise plus spécifiquement de nettoyeur, je fais volontiers tout accepter. Bon dans la limite quand même du raisonnable et en fonction des sur lesquelles je navigue. Mais je ne lis absolument pas des conditions générales sur 3 pages avec un tout accepté au final. Enfin voilà, ça je trouve que je trouve que c'est un petit peu. **Tomber dans la**

norme, une sorte de pseudo acceptation tacite, Je Pen, je pense que la plupart des gens font tout accepter en termes de. Et se posent même plus vraiment les questions.

Présentateur 1

Ok, est-ce que tu as déjà été bloqué par un site parce que par exemple, sans les cookies tu pouvais pas y accéder ?

Présentateur 2

Ouais, ça m'est déjà arrivé rarement, mais ça m'est déjà arrivé.

Présentateur 1

Ok. Du coup attends ouais et mais du coup encore une fois face à tous les sujets présentés donc par exemple Ben la récolte et le partage des données personnelles ou la protection est-ce que tu as des questions en particulier dont t'aimerais vraiment avoir la réponse ou alors acquérir plus de connaissances pour ta vie ? Tous les jours ou.

Présentateur 2

Bah comme je te disais tantôt c'est je. Je sais que j'ai full méconnaissance où foule approximation hein donc. Si, voir une vidéo ou voir quelques vidéos me permet moi déjà de dormir moins bête le soir et d'avoir les idées plus claires, c'est déjà ça.

Présentateur

Ok.

Présentateur 1

Du coup ça c'est la suite. Du coup je pense déjà avoir la réponse mais est-ce que tu serais intéressé de connaître Ben plus tes droits et les possibilités de défense que tu as contre les écoles et le partage ? Et quand ils sont utilisés pour quelle raison ?

Présentateur 2

Alors tout est tout est intimement lié, hein ? **Je pense justement que l'intérêt de de pareilles vidéos serait justement de faire prendre conscience aux usagers à tout au tout venant justement des droits et des possibilités après de recours tout ça.** Donc oui effectivement ça pourrait être intéressant. Après je dis pas que d'office j'irai au bout d'une démarche en sollicitant une asbl ou un organisme, que sais-je. Je dis pas que je le ferai mais déjà en avoir conscience et d'avoir à peu près un cheminement mental. D'action réalisable ? Si je décide de le faire, oui, ce. Intéressant, bien sûr.

Présentateur 1

OK mais c'était ma dernière question. Du coup je vais arrêter l'enregistrement. Merci beaucoup pour ta.

5 Annexe 5 : deuxième répondant

Présentateur 1

Bonjour, j'aimerais d'abord vous demander de vous présenter et de me donner votre métier.

Présentateur 2

Ben, je m'appelle [NOM Prénom] et je suis chômeur actuellement.

Présentateur 1

D'accord, merci beaucoup. Du coup j'ai vu que dans le questionnaire vous vous veuillez ne pas avoir de bonnes connaissances dans. D'enfin donc vos connaissances. Vous semblez insuffisante par rapport à ces sujets que. Enfin, pourquoi est-ce que vous trouvez que vos connaissances sont insuffisantes ?

Présentateur 2

Bah en. Je pense que je connais juste dans les grandes lignes, mais que il doit forcément y avoir plein de. Détails que bah on nous, on nous. Jamais dit qu'on a jamais. Enfin jamais lu ou quoi ? Tu vois ? Enfin vous voyez.

Présentateur 1

Oui. Et mais comment est-ce que du coup tu as connu les grandes lignes, genre comment tu as acquis les connaissances pour ? En fonction des différents sujets.

Présentateur 2

Bah. Ah voilà mais en fait je pensais juste en en étant sur internet on lit certains trucs mais bah si on s'y intéresse pas par exemple Bah les cookies genre on sait ce que ça fait vite fait mais ça semble. Il y a enfin, il y a beaucoup plus derrière. Nous, on sait, je suppose.

Présentateur 1

D'accord ? Et en fait pourquoi t'as pas effectué plus de recherche pour t'informer sur ce sujet ?

Présentateur 2

Bah ça m'intéresse pas plus que ça et. Voilà je pense que ça enregistre. Bah ça M voilà quoi genre. Ça m'intéresse pas plus que ça, donc moi j'ai jamais recherché.

Présentateur 1

Sur ça, OK, merci. Pourquoi est-ce que vous vous intéressez au droit ? En pourquoi est-ce qu'on vous intéresse ? 123. Pourquoi est-ce qu'on vous intéresse pas au droit ?

Présentateur 2

Ben Ah ouais ? Je sais pas, c'est important. Ça m'a jamais non plus. Ouais, ça m'a jamais plus d'intéresser que ça, genre je sais pas comment dire ça mais. Je sais pas, j'ai jamais été touché par ça ou quoi que ce soit donc.

Présentateur 1

D'accord, et est-ce que ? Si jamais tu te poses une question juridique, est-ce que tu penses qu'il serait facile d'y répondre par toi-même ?

Présentateur 2

Bah ça dépend. C'est quoi quoi la question ? Je pense qu'il y a il y. Certains ? Oui on pourrait y répondre mais alors faut pas être de trucs trop précis quoi.

Présentateur

D'accord ?

Présentateur 1

Voilà du coup genre ça c'est bon du coup est ce que tu penses que tes données elles sont protégées depuis l'apparition du règlement général de protection des données ?

Présentateur 2

Alors je pense pas. Mais.

Présentateur

Pourquoi ?

Présentateur 2

Dois-je pense qu'il y en a. Il y a quand même une grande partie des données qui sont protégées mais je pense qu'il y a quand même une partie qui voilà quoi qui est pas protégée je pense.

Présentateur 1

Ou quel type de parti ? Tu sais définir ?

Présentateur 2

Bah je sais pas par exemple. Ah ouais mais non mais du coup on donne notre. Pour les cookies. Ah ouais par exemple, juste en fait en parlant à côté de son téléphone, je peux un petit peu. Un truc ? Et ton téléphone va te mettre des pubs de ça en gros.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

L'autre téléphone, il écoute un peu. Bah ça me dérange pas, mais je pense que ça doit déranger des gens. Et je pense que il devrait au moins le dire que ça existe. Plutôt que de le laisser cacher et que bah ce soit là que on tout le monde l'accepté à peu près mais que ce soit pas dit quoi alors que je pense pas que ça changera quelque chose de gentil de le sache.

Présentateur 1

Ok, mais ouais. Mais il s'est dit dans les dans les paramètres d'utilisation de ton téléphone quand tu acceptes.

Présentateur 2

Ah bah si c'est dit.

Présentateur

Si.

Présentateur 2

C'est dit, c'est dit. Moi ça, moi de toute façon ça me dérange pas, mais c'est vraiment juste pour. Gens. Ça dérangerait et je suppose que ça en dérange certains et. Je pense que pour eux. Bah c'est mieux de d'être plus transparent. Moi je suis. J'espère quand même que c'est dit quelque part mais qu'il devrait le mettre un peu plus en avant du coup.

Présentateur 1

D'accord ? Est-ce que tu as des craintes ou des questionnements Quant aux récoltes et aux partages de tes données personnelles ?

Présentateur 2

Non, pas vraiment en fait. Je j'ai pas beaucoup sur les sites. Pas

Présentateur

J'ai.

Présentateur 2

Souvent les mêmes sites. Quand je vais sur Internet je vais pas me perdre sur des sites de je sais pas quoi pour regarder x séries ou quoi du coup bah. Je pense que moi je suis safe. Ben voilà, je pense qu'en fonction de de l'utilisation d'Internet, Ouais t'as des données qui doivent être. Voilà quoi de chaud.

Présentateur 1

Donc tu peux quand même tu fais quand même attention.

Présentateur 2

Bah ouais, je fais attention.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

Un minimum bon voilà.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que tu te poses des questions dans par rapport au RGPD, des choses que tu aurais que tu voudrais savoir là-dessus ?

Présentateur 2

Bah là comme ça non là comme ça j'ai rien qui me vient.

Présentateur 1

Ok. Pas de problème. C'est tu peux tout simplement tout à fait rassurer là-dessus et pas avoir de problème.

Présentateur 2

Bah ou en fait ouais, je pense que pour moi ça a l'air un peu d'être un peu de bien donc.

Présentateur 1

OK, alors ?

Présentateur 2

Pour moi, c'est cool.

Présentateur 1

Est ce ? Par rapport au modèle économique des GAFAM, dont Google, Amazon, tout ça, est ce que tu as des craintes ou des questions que tu te poses ?

Présentateur 2

Un. Non plus. Ah peut-être que Éric. Ben on sait pas exactement en fait, on pourra jamais savoir exactement ce qu'ils. De bah, de nos données, de ce qu'on met sur internet et tout. Une fois que c'est mis sur Internet, bon bah c'est là et. Si jamais ils veulent utiliser. Et que bah. On ne fait pas attention ou qu'on se retrouve sur d'autres sites. Ou alors que Ben je sais pas nos données soient vendues pour des pour que d'autres compagnies nous mettent des tubes et tout. Bref ce genre de truc mais on pourra vraiment jamais savoir.

Présentateur 1

Étonnant, les publicités te dérangent ?

Présentateur 2

Et. Bah ouais en fait j'aimerais bien ne pas avoir de la pub partout mais c'est impossible parce qu'il faut de l'argent du coup sponsors et tout bref. Je comprends qu'il est plus, mais juste je pense que c'est essentiellement utilisé pour. Pas pour te donner envie quoi les pas les pubs mais genre comment dire. Imaginons que t'aimes les chats, Ben tu vas peut-être avoir des objets pour tes chats. Et du coup bah. Voilà, j'ai dit des chats, mais ça peut être n'importe quoi et ça peut peut-être te mettre des. Des objets que tu peux. Donc t'as pas forcément besoin. Que tu pourrais trouver ailleurs moins cher ou quoi tu vois ?

Présentateur

Youtube.

Présentateur 2

Je sais pas si ? Clair, oui.

Présentateur 1

Ça, c'est c'est clair. C'est quoi ton comportement face aux cookies sur Internet ?

Présentateur 2

Ben si on. Faut pas dire tout le temps et je les refuse puisque la flemme. Et. Après je sais pas exactement ce que ça fait.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

Voilà, chute ça, ça doit sûrement récolter des données aussi, mais je sais pas ce que ça fait.

Présentateur 1

Parce que ça a déjà été bloqué par un site quand t'as refusé les cookies.

Présentateur 2

Au revoir, ça ne dit rien. Mais. Ça me dit vraiment rien, mais peut-être pas.

Présentateur

Est-ce que vous avez besoin d'un.

Présentateur 1

Mais est-ce que ça te dérangerait ? Si tu vas sur ensuite tu refuses les cookies et tu peux pas y avoir accès.

Présentateur 2

Bah je trouve ouais. Ouais, je pense que c'est dérangent ça. Je pense que tu pourrais enfin tu devrais pouvoir aller partout sur Internet sans forcément donner des données.

Présentateur 1

OK. Voilà. Quand tu donc tu protèges quand même tes données en fait, parce que les cookies tu les donnes, tu les donnes pas. C'est accepté que le site reprenne tes données pour améliorer ton expérience ou mettre des pubs par la suite.

Présentateur 2

Ouais Bah Ouais je pense je le fais inconsciemment parce que bah je sais pas pourquoi je le fais toujours faible mais Oh non.

Présentateur

Ok.

Présentateur 1

Par rapport à tous les sujets présentés, est-ce qu'il y a des questions en particulier ? Que t'aimerais enfin, est-ce qu'il y a peut-être des sujets sur lesquels tu aimerais être dans la vie au quotidien, acquérir plus de connaissances ?

Présentateur 2

Mais je pense que il faudrait des connaissances sur un peu de tout. Ouais, sur tous les sujets que j'ai dans le truc là parce qu'il y a des trucs vraiment je enfin par exemple les le GAFAM je connaissais de nom mais alors si je devais dire les 5 compagnies qui étaient dedans j'aurais jamais pu le dire. Les cookies, enfin bref, tous les trucs. Je pense que il faudrait un peu plus de. Bah juste qu'on soit, qu'on soit venir un peu plus au courant. Surtout que. Bah maintenant il y a tout sur internet, on fait absolument tout, il y a il y a internet donc voilà.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur

Parfait.

Présentateur 1

Et est-ce que tu serais intéressé de connaître plus les droits et les possibilités de défense contre le récolte et le partage des données ? Sur Internet.

Présentateur 2

Ouais, enfin ouais.

Présentateur 1

D'accord ? Voilà mais du coup c'est tout pour l'entretien, je vais couper l'enregistrement. Merci beaucoup.

6 Annexe 6 : troisième répondant

00:00:01 Présentateur 1

Du coup est ce que vous pouvez, est ce que tu peux d'abord commencer par te présenter et me dire quel est ton métier ?

00:00:08 Présentateur 2

Alors du coup je m'appelle [NOM Prénom], j'ai 26 ans, je travaille depuis quelques temps en tant que barman et serveuse mais j'écoute des études dans l'archéologie, histoire de l'art.

00:00:24 Présentateur 1

D'accord, j'ai vu que tu avais dit que tes connaissances pour les GAFAM était moyenne dans le questionnaire, est-ce que tu peux me dire d'où vient ces connaissances ?

00:00:38 Présentateur 1

Tu peux redire la variation ?

00:00:41 Présentateur 2

Les GAFAM, Google, Amazon, Facebook.

00:00:47 Présentateur 2

Baf basic sur ces trucs que j'utilise en surface quoi genre Google, je vais juste chercher mes trucs, mes informations, et cetera.

00:01:01 Présentateur 2

Tout ce qui est Facebook, j'y vais, mais une fois tous les 3 ans parce que j'utilise des groupes pour les différents trucs dans lesquels j'ex.

00:01:08

Hum hum.

00:01:09 Présentateur 2

Mais je connais vraiment que en surface et généralement je m'intéresse très peu.

00:01:14

À.

00:01:15 Présentateur 2

L'histoire du truc où ?

00:01:19 Présentateur 2

Comment dire la conception, les gens qui sont derrière quoi ?

00:01:22 Présentateur 1

OKOK, tu as dit aussi que du coup pour le règlement général de protection des données, les partages de données à caractère personnel et les cookies, ta connaissance était insuffisante ?

00:01:34

Pourquoi ?

00:01:35 Présentateur 2

Pourquoi ? Parce que généralement c'est devenu une habitude que soit j'utilise des suites adblock donc j'ai pas de cookies ni quoi que ce soit sur ces sites-là. Soit j'utilise le site classique et alors dans ce cas-là Ben soit je personnalise en disant qu'il y a certaines données qui que j'ai pas envie qui distribuent soit justement.

00:02:00 Présentateur 2

Je reste sur du vague pour éviter d'avoir des publicités ciblées ou ce.

00:02:04 Présentateur 2

De choses quoi.

00:02:06

Okay ?

00:02:11 Présentateur 2

D'accord, donc sachez, voilà.

00:02:16 Présentateur 1

Du coup tu as dit que tu t'intéressais pas au droit, est-ce que tu m'expliquer pourquoi ?

00:02:22 Présentateur 2

Je fais pas mal de droit dans mes études d'économie quand j'étais en secondaire. Du coup Ben j'en ai eu un peu ma dose de droit. La seule chose que je fais c'est de temps en temps genre sur des sites comme temu, chaîne et cetera. Je regarde tout ce qui est lié au 3 utilisateurs.

00:02:41 Présentateur 2

Les renvois, les les trucs qui concernent les douanes, et cetera.

00:02:45 Présentateur 2

Ah c'est j'ai remarqué typiquement en gisant sur temu que bah y avait un moment donné ils offrent des cadeaux mais ils se réservent le le droit d'utiliser certaines de nos données machin à leur profit sont vraiment préciser quoi comme données ?

00:03:03 Présentateur 2

Donc ouais, je sais pas.

00:03:06 Présentateur 2

Je livre très peu d'informations sur moi sur les réseaux.

00:03:12 Présentateur 2

Donc je me suis rarement intéressé vraiment au droit qu'il y avait derrière quoi okay ?

Présentateur 1

Si jamais un jour tu te poses une question, je vous ai dit qu'est-ce que tu penses qu'il serait facile pour ?

00:03:22 Présentateur 1

D'y.

00:03:22 Présentateur 1

Par toi-même, voilà et pourquoi ?

00:03:24 Présentateur 2

Non ?

00:03:24

Canada.

00:03:26 Présentateur 2

J'ai absolument pas assez de connaissances là-dessus.

00:03:30 Présentateur 2

Les seules connaissances que j'ai en droit concernent les œuvres d'art et tout ce qui est artefact et bien culturel quoi, OK ?

00:03:41 Présentateur 1

Est-ce que tu penses que depuis l'apparition du RGPD tes données sont bien protégées ?

00:03:46 Présentateur 2

Alors je ne sais pas ce que c'est le règlement général de protection des données.

00:03:53 Présentateur 2

Je sais pas trop ce que ça dit, je saurais pas te dire ça.

00:04:00 Présentateur 2

Ça protège mieux ou pas me donner qu'avant ? Est-ce que tu penses qu'en général tes données sont bien protégées en Europe ou en Belgique ? Non, clairement pas. Tout est transparent.

00:04:11 Présentateur 2

Plus transparente. Quelle vendue. Je sais que genre c'est *** mais enfin je suis sur rarement depuis 2 semaines. Toutes les propositions que j'ai sur Google ou sur Facebook, et cetera sont liées à ça. Donc même si mon GPS n'est pas allumé, ils savent.

00:04:28 Présentateur 2

Je suis quoi, OK ?

00:04:32 Présentateur 2

Ouais, ils savent que je côtoie aussi. Ouais parce que le Wifi est connecté à non ? Présentateur 1 Ouais d'accord. Et du coup, est-ce que tu as des craintes ou des questionnements par rapport aux récoltes et au partage de tes données personnelles ?

00:04:46 Présentateur 2

Tout dépend les données. J'avoue que si on commence à s à s'intéresser à tout ce qui est compte bancaire, et cetera numéro de.

00:04:55 Présentateur 2

D'État national. Et caetera. Puis ce truc là, ouais, ça c'est des données hyper sensibles qui sont censés me correspondre, enfin m'attendre que moi. Donc ça, ça m'inquiète parce qu'on est pas à l'abri de quelqu'un.

00:05:05 Présentateur 2

Me veut mon.

00:05:05 Présentateur 2

Identité je ne sais combien de mes potes se sont fait hacker leur compte Facebook et cetera de manière générale, et j'ai subi d'ailleurs il y a 2 ans un hackage de mon compte en banque où on m'a volé genre à peu près.

00:05:21 Présentateur 2

Six-cents euros quoi.

00:05:24 Présentateur 2

Je suis pire, ouais.

00:05:28 Présentateur 1

Et du coup est-ce que t'aurais des questionnements ? Peut-être pour mieux réussir à protéger ces données-là des questions sur comment faire ?

00:05:34

Bah maintenant.

00:05:34 Présentateur 2

Je qui foot avec ces données ?

00:05:40 Présentateur 2

Et est-ce qu'on a vraiment à comprendre de manière générale sur ce qui se passe sur le réseau parce qu'au final on est tellement connecté en permanence, genre typiquement on sort jamais sur mon téléphone ?

00:05:50 Présentateur 2

Je pense que pour moi ça me paraît très compliqué de crypter et de de sauvegarder.

00:05:56 Présentateur 1

De fait, quoi ?

00:05:57 Présentateur 1

Ok du coup par rapport au à tout ce qui est Google, Amazon, Facebook ?

00:06:04 Présentateur 1

Est-ce que Microsoft est-ce que tu as des craintes ou des questionnements par rapport à tous ces grands sites-là et leur modèle économique ?

00:06:15 Présentateur 2

Google, Amazon et tout ça oui parce que ils retiennent des données assez sensibles, notamment de mes cartes bancaires. Adresses personnelles. Parce que bah tu commandes sur Amazon, tu donnes ton adresse pour te faire livrer ce genre de chose. Donc ça veut dire que n'importe qui accède à ces données là a réussi à pirater ou quoi peut venir débarquer chez toi et tu peux avoir n'importe quel problème quoi.

00:06:41 Présentateur 1

Ok.

00:06:44 Présentateur 1

Du coup ça t'a déjà un peu répondu mais c'est quoi ton comportement ?

00:06:46 Présentateur 1

Aux cookies en ligne.

00:06:50 Présentateur 2

Alors ?

00:06:51 Présentateur 2

Non, ça.

00:06:51 Présentateur 2

De mon état d'esprit et de ma flemme si j'ai déjà été sur 5 filles différents qui m'ont demandé.

00:06:59 Présentateur 2

Au moins 10 fois si j'acceptais cookies ou pas, au bout de la 3e fois, j'accepte, je fais, c'est bon ça.

00:07:05 Présentateur 2

Ça dégage quoi ?

00:07:09 Présentateur 1

D'accord, est-ce que tu as déjà été bloqué par un site internet pour avoir refusé les cookies ?

00:07:16 Présentateur 2

Oui plein de fois on va faire un petit piquement comme j'utilise une application adblock sur mon ma tablette.

00:07:23 Présentateur 2

Parce que c'est l'endroit où j'ai vraiment envie qu'il y ait le moindre problème vu que j'ai.

00:07:27 Présentateur 2

Données hyper sensibles dessus.

00:07:30 Présentateur 2

Ça m'est arrivé plein de fois de juste pas pouvoir avoir accès au accès aux aux différents sites
Quoi OK ?

00:07:37 Présentateur 1

Donc par rapport à.

00:07:40 Présentateur 1

Tous les sujets que j'ai présentés donc les cookies, les partages de données personnelles, les GAFAM. Est-ce que tu as vraiment des questions en particulier dont tu aurais bien aimé avoir la réponse à vraiment dans ta vie ? Ou peut-être un sujet sur lequel tu voudrais avoir plus de connaissances ?

00:07:53 Présentateur 2

Bah en gros, ce que je disais tout à l'heure, je me demande à quoi ça leur sert de récolter nos données comme ça ?

00:08:00 Présentateur 2

Et pourquoi est-ce qu'ils font un commerce de sac, genre ?

00:08:07 Présentateur 2

Pourquoi pas vous me ?

00:08:08 Présentateur 2

La paix minimum de vie privée.

00:08:12 Présentateur 1

Ouais, est-ce que tu serais intéressé de connaître les droits que tu as et la possibilité de défense contre la récolte et partage de données qui t'a offert par le ?

00:08:21 Présentateur 2

Ouais, vraiment ?

00:08:26 Présentateur 1

Ok et du coup imaginons maintenant des sites comme tous les sites de Meta par exemple. Donc Instagram, Youtube enfin je vais prendre youtube dedans et Facebook te demandent enfin veulent enfin te disent on on partagera plus vos données avec des avec des tierces des des sites tiers mais vous devez payer un abonnement en échange. Est-ce que ça ça t'intéresserait ?

00:08:49 Présentateur 2

C'est fait pour la.

00:08:50 Présentateur 2

De me, de mes données, ouais.

00:08:53 Présentateur 2

Et du coup quand je enfin pour donner un exemple, je sais que je ne suis pas sur Snapchat parce que pour accéder à Snapchat il faut accepter leurs conditions et je les aime pas du tout.

00:09:01 Présentateur 1

Ouais, pourquoi ?

00:09:04 Présentateur 2

Parce que ils font passer pour de l'éphémère.

00:09:07

Et du.

00:09:09 Présentateur 2

Des, des, enfin des comment dire ?

00:09:11 Présentateur 2

Les discussions et les photos sont censés être des choses qui ne vont pas durer et qui sont censées s'effacer au bout d'un certain temps. Sauf qu'en fait bah eux ils gardent tout en mémoire.

00:09:22 Présentateur 2

Et donc.

00:09:25 Présentateur 2

Bah c'est une sorte de publicité mensongère dans le sens où bah ils s'octroient pas le droit réel de pouvoir effacer et supprimer ce que ce qu'on a pas envie qu'il soit sur le net et une fois que c'est sur le Net c'est sur le Net.

00:09:40 Présentateur 1

Ouais et imaginons, attends, imaginons que maintenant il viendra y avoir une création de différentes vidéos.

00:09:51 Présentateur 1

Par rapport qui est sur la protection des données sur comment faire ? Est-ce que ça est-ce que tu penses que ce serait pertinent de faire ça ou tu penses qu'il y aura un autre média qui serait plus utile pour informer le citoyen ?

00:10:05 Présentateur 1

Informations de manière générale ou seulement générationnelle générale.

00:10:11 Présentateur 2

Parce que disons que tout ce qui est vidéo sur les réseaux Youtube, machin et cetera va toucher seulement une certaine partie de la population. Donc pour moi, il faut multiplier les médias dans le.

00:10:23 Présentateur 2

Où ? Bah.

00:10:25 Présentateur 2

Typiquement, je pense.

00:10:25 Présentateur 2

Ma grand-mère ou à mon beau-père ?

00:10:30 Présentateur 2

Distance Instagram au jour de jour, genre c'est le journal ou genre de ***** qu'il y aille quoi.

00:10:38 Présentateur 1

Voilà du coup voilà ceci conclut donc l'entretien. Merci beaucoup.

7 Annexe 7 : quatrième répondant

Présentateur 1

Du coup, je vais d'abord. Est-ce que tu pourrais d'abord me commencer par te présenter ainsi que donner ton métier ? Ce sera minimisé pour l'étude, Hein ? Bien sûr.

Présentateur 2

Ok, ça va donc. Donc bah moi je m'appelle [Prénom], j'ai 25 ans. Et là ça fait presque un an que je travaille à la ville, donc un service public pour tout ce qui est allocation familiale, santé et handicap et je travaille comme gestionnaire de projet.

Présentateur 1

D'accord merci, j'ai vu que pour d'après toi les GAFAM et le la récolte et la partage de données à caractère personnel c'est des sujets que tu avais une connaissance moyenne, est-ce que tu peux me dire genre d'où viennent ces connaissances ?

Présentateur 2

Alors pour ce qui est de la récolte de données, je dirais qu'en fait, comme j'ai fait un bac en master en économie, j'ai eu quelques notions quand même. Sur tout ce qu'est la protection des données parce qu'on est quand même amené à beaucoup récolter de données et. Et ensuite ? Dans mon travail, le premier jour, j'ai été accueilli aussi par la BPO qui a un petit peu vite fait expliquer les règles de récolte de données qui s'appliquaient dans notre organisation. Donc c'est pour ça que j'ai dit que j'avais mis connaissance moyenne parce que j'avais l'impression que j'ai une connaissance. Moyenne qui s'applique à la fonction, mais je ne connais pas forcément. Les règles ? Et pour les GAFAM ? J'ai tout simplement. J'ai une connaissance un peu de culture générale, je connais quelques trucs en plus, je me suis un peu intéressée par moi-même via des vidéos mais et ça reste quand même une connaissance. En surface.

Présentateur 1

D'accord et du coup par rapport au règlement général de protection des données aux cookies, tandis que c'était insuffisant. Est-ce que tu sauras me dire ? Enfin, pourquoi tu penses que c'est que c'est insuffisant ?

Présentateur 2

Parce que c'est vrai que la notion de cookies, j'ai vu ça plusieurs fois. Quand j'en parlais soit dans mes cours, soit quand on m'a introduit à mon travail, mais je trouve que la notion reste encore très floue à mes yeux. Et donc j'ai l'impression d'avoir la petite notion théorique de base, mais de. En savoir plus. Et le R ? T. Ben pareil, j'ai l'impression d'avoir une connaissance du coup de ce qui s'applique dans ma fonction aujourd'hui. Mais pas une connaissance globale donc je suis sûre qu'il y a tout un pan du RGPD dont je n'ai pas connaissance quoi.

Présentateur 1

Ok, est-ce que je peux te demander pourquoi t'as peut-être pas effectué plus de recherche quand on cookie ou alors au RGPD ?

Présentateur 2

C'est une très bonne question. Dirais, on peut peut-être. Par manque d'intérêt, j'ai l'impression par rapport aux cookies notamment de. Mec, quand je suis sur un site, c'est un peu nationalement, je fais oui, j'accepte. Coupures et. Et voilà un peu pour me faciliter la vie, mais je crois que j'ai jamais eu la curiosité d'aller chercher plus loin.

Présentateur

Ce.

Présentateur 2

Que ça voulait dire ce que ça impliquait pour mes données parce que j'avais peut-être l'impression de pas avoir un grand pouvoir là-dessus. Et pour le RGPD aussi. Moi je trouve que du coup j'ai une connaissance de ce qui m'intéresse moi dans ma. Et. Et après voilà l'émotion juridique plus lourde entre guillemets, je sais que c'est pas ce qui me passionne le plus donc j'ai pas été me renseigner.

Présentateur 1

Personnellement et du coup, Ben. Ok. Comme t'avais précisé que ça intéressait pas aux droits en général c'est juste par manque d'intérêt.

Présentateur 2

Oui, c'est ça. C'est un manque d'intérêt en fait. Ouais.

Présentateur 1

OK, est-ce que tu penses que tu te poses une question juridique ici sera facile pour toi d'y répondre par toi-même. Et pourquoi ?

Présentateur 2

Alors par moi-même, je dirais. Mais je vais être nuancé un peu ma réponse. Je dirais peut-être oui dans le sens où je crois que, avec mes études, j'ai quand même un bagage qui me permet. De trouver l'information que je recherche. Mais j'aurais quand même tendance à dire que j'aurais pas la réponse dans tous les cas, parce que. Par expérience, je sais que le texte juridique peuvent être parfois assez lourd et j'ai l'impression que des fois j'aurais pas forcément la réponse que je cherche parce que je serai pas interprétée, une règle de droit que je que je lis par exemple.

Présentateur

Ok, merci.

Présentateur 2

Voilà.

Présentateur 1

Est-ce que tu penses que tes données elles sont protégées tes données personnelles depuis l'apparition du règlement général de protection des données ?

Présentateur 2

Bah je pense que. Ça y a contribué. Mais pour moi non, mes données sont pas assez protégées surtout. Bah les données en ligne parce que j'ai un peu le sentiment que. Bah voilà, comme j'expliquais machinalement on donne très vite nos données sur des sites donc faites pas forcément attention.

Présentateur

Et.

Présentateur 2

Et voilà, j'ai l'impression que on sait jamais trop après. Ce enfin on peut se donner où elles partent, qu'est-ce qu'on en fait ? Et donc moi j'ai l'impression que le RGPD il y a peut-être contribué mais je sens pas l'impression d'être 100% protégée en fait par le RGPD.

Présentateur 1

D'accord ? Est-ce que justement par rapport à ça, est-ce que t'as des craintes ou ? Questionnements. Aux récoltes et aux partages des données personnelles.

Présentateur 2

Moi je dirais des craintes, oui, j'en ai. Par exemple, pour tout ce qui est service bancaire en ligne, ça c'est toujours quelque chose auquel je fais fort attention, par exemple si je dois me connecter sur mon application bancaire. C'est vraiment sur une petite crainte que j'ai derrière de me dire j'espère que toutes mes données sont bien sécurisées, que il y aura pas de problème. Ton traite et crainte, oui, mais qui ? Ne s'entendent pas forcément dans la vie de tous les jours et des questionnements. Bah oui, je suppose que j'en aurai là je vois. Pas trop comme ça. Ou peut-être oui, savoir en fait. Comprendre un peu mieux comment le RGPD fait en sorte que mes données. Soient vraiment protégées dès que. Je donne des informations en ligne par exemple.

Présentateur 1

D'accord ? Ah oui, et. Rapport justement au GAFAM, est-ce que t'as aussi Ben ton équipe qui connaissait plus parce que t'as plutôt des craintes, des questionnements par rapport aux GAFAM et à leur modèle économique ?

Présentateur 2

Oui Ben en vrai, par rapport aux GAFAM. J'ai quand même des crânes en fait que on sait que c'est quand même des géants de la tête et que ce sont quand même très puissants dans le monde et oui j'ai quand même des craintes par rapport au fait qu'ils utilisent mes données.

Présentateur

Et.

Présentateur 2

Eh oui, c'est ça en fait, j'ai des crises. Sur comment ils utilisent mes données et. Et à quoi ça leur sert ? Et comment est-ce qu'ils vont essayer de m'influencer en utilisant mes ? En fait.

Présentateur

Ok. D'accord ? Et bah.

Présentateur 1

Du coup tu en as déjà un peu parlé mais ton comportement c'est quoi ton comportement ? Aux cookies.

Présentateur 2

Ben j'aurais tendance à dire qu'en fait à chaque fois je dis que j'accepte les cookies, mais c'est c'est +1 réflexe de voir un pop-up et de cliquer pour qu'il s'en aille sans. Voilà qu'on trouve réfléchir un moment. J'ai quand même eu plus tendance à répondre non, je n'accepte pas mes problèmes car parfois c'est qu'alors on ça arrive sur une autre page et nous demande. Voilà d'accepter tous les cookies particuliers ou de pas les accepter. Mais je trouve ça un peu fastidieux en fait, parce que quand on arrive sur une page, on a envie de consulter la page ou d'avoir notre information. Et je trouve en fait un peu par tranquillité. Je dis oui, j'accepte et sans trop vraiment penser aux conséquences.

Présentateur 1

D'accord, est-ce que ça a déjà été bloqué par un site parce que t'as peut-être voulu refuser les cookies ou ?

Présentateur 2

Oui. Du coup c'était le compte à un moment, je m'étais du coup plus intéressée aux cookies et je saurais plus te dire comme ça. Le site, c'était. Je pense que c'est un site d'information. Je cherchais quelque chose de. Particulier ? C'était un site d'information et j'avais refusé les cookies, mais alors ? On m'avait un peu. L'accès au site. Et du coup, j'ai reconsidéré et je suis allée occuper. Bon, j'accepte les cookies. Vraiment pas tranquille. Fait d'esprit quoi.

Présentateur 1

Et est-ce que par exemple si jamais l'entreprise comme Meta, parce qu'ils ont essayé de mettre ça en place, ils ont même mis ça en place, mettre en place un système d'ABONNEMENT où tu payes un montant par mois et tu et tu dois et après ils prennent plus tes données genre juste ils tes données ils sont plus utilisés pour les publicités ? Et leur algorithme thanise moins, est ce que tu accepterais de le faire ?

Présentateur 2

Mais. Honnêtement non, je pense que je. Pas parce que. Parfait. Ben honnêtement, je préfère mettre mon argent dans autre chose. Et c'est un peu horrible de penser ça parce que j'avais un peu l'impression du coup de de vendre mes données. Mais voilà, je vais être censé, j'accepterai pas de payer pour ça.

Présentateur 1

Oh mais ne t'inquiète pas, ça, ça fait l'objet d'un très grand débat. Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup d'encens qui ont refusé, même une grosse majorité de la plateforme.

Présentateur

Je vous remercie de votre écoute.

Présentateur 1

Donc bah du coup enfin ça ça, tous les sujets que j'ai présentés dans cet entretien, est-ce que tu as vraiment des questions en particulier ? Donc je voudrais vraiment avoir la réponse.

Ouais, qui a vraiment plus de connaissances dessus ?

Présentateur 2

Honnêtement, non, pas forcément.

Présentateur 1

Ok, mais est-ce que tu serais du coup intéressé peut-être de connaître les droits et les possibilités de défense que tu as contre le la récolte et le partage de tes données personnelles ?

Présentateur 2

Ouais, en fait ça je serais intéressée à connaître.

Présentateur 1

Okay, du coup, si l'information venait à toi sous forme de de capsules vidéos ou de de de brochures, est-ce que tu les livrais ? Tu les regarderais.

Présentateur 2

Ouais, je pense que je la regarderai fait, surtout si c'est un contenu très accessible. Et enfin voilà comme tu disais, si c'est une petite vidéo un peu. On peut animer courte, moi je pense que ça m'adresserait ou une petite brochure. Ouais, qui sera un peu illustrée, et cetera. Ça m'intéresserait après si si par exemple en en PDF comme ça même pas forcément long. Mais j'aurai un texte continue. Je suis pas sûre que je l'ai fait en fait. Je crois que j'aurais besoin d'être d'être un peu apathique pour pouvoir lire, mais ça m'intéresserait.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

Merci. Beaucoup au revoir.

Présentateur 1

Donc ça c'est la fin de l'entretien, je vais couper l'enregistrement.

8 Annexe 8 : cinquième répondant

Présentateur 1

Donc merci d'avoir participé à cette étude, est-ce que tu peux d'abord commencer par te présenter et ainsi que ton métier ?

Présentateur 2

Donc je m'appelle [NOM Prénom], j'ai 25 ans, bientôt 26 et je suis architecte de formation, architecte prince. Pratiquant grâce à practice. Bien, je suis donc indépendant et sur le côté j'exerce aussi. Une activité de bénévole, on va dire à la galerie Bonnemaison qui est une galerie d'art quoi, qui est loin de notre bureau, l'architecture.

Présentateur 1

D'accord, merci beaucoup. Du coup il y a quelques sujets où tu disais que ton connaissant ta connaissance, il y a un sujet où t'as dit que ta connaissance était moyenne, c'est le RGPD, est-ce que tu peux me dire d'où tu enfin d'où te vient cette connaissance ?

Présentateur 2

Oui, alors ça c'est venu au. Du temps en fait. De l'expérience donc. D'abord à l'université, on a eu. Un petit comment on va dire, on a eu des, des informations sur comment envoyer des mails à des groupes d'étudiants, et cetera, puisque moi j'ai été en fait dans la période de j'étais aux études quand ce règlement a été mis en place. Donc voilà. Donc c'est donc on avait reçu à ce moment-là. Faut faire des règles de bonnes pratiques on va dire plutôt pour nous dire Bah voilà ce que vous devez faire globalement. Quand vous utilisez les données de quelqu'un d'autre c'est généralement les mails. Donc ma connaissance c'est surtout sur les mails. Bon Ben le reste c'est nos dispositions on va dire pour parler anglais et et donc puis après en travaillant en rapport dans le milieu professionnel. Bah c'est très simplement grâce à la galerie où là on a travaillé avec. L'historien de l'art, qui était aussi directeur de la banque nationale de. 2 petits faire des collections d'art de la banque nationale de Belgique. Donc il prend des qui lui bah avait eu une formation spécifique là-dessus et du coup nous nous a un peu expliqué. Comment on devait améliorer donc ? En passant par des systèmes d'envoi de mail groupés ou des trucs comme ça et et voilà. Et aussi l'informaticien du Bureau qui nous avait un tu peux engueuler quand on m'a envoyé. Mails, n'importe. Comment ? Enfin pas moi mais mais mais patron de l'époque. Voilà donc c'est vraiment sur le stack que j'ai appris on va dire. Oh ce que.

Présentateur 1

C'était d'accord et donc pour le sujet comme les GAFAM, la récolte et le partage des données et les cookies t'as mis que tes données étaient je pense pas avoir de bonnes connaissances que tu pourrais me dire pourquoi ?

Présentateur 2

Non ? Ben parce que c'est pas spécialement des sujets qui qui m'intéressent ou que j'utilise au quotidien dans mon métier. Et aussi j'ai l'impression que c'est j'ai. J'ai une connaissance. Médiatique quoi, tu vois les gars ? Ben on. Entend dans ouais, on les entend à la TV. Au journal, voilà. Je sais plus ce qu'il y avait d'autres. Ouais les cookies. Bah oui je connais parce

que. Bah comme tout le monde quoi j'utilise. Le mon ordinateur, j'utilise internet, voilà et Ben généralement moi j'ai pas de principe de d'essayer de les. De les de les bloquer à chaque fois. Ou d'utiliser des aussi des allez des messages c'est plutôt pour les moteurs de recherche utiliser des moteurs de recherche genre donc de goat qui sont je crois même voilà j'ai pas encore, j'ai pas approfondi le sujet qui sont je crois qui ne travent pas trop les données. Donc voilà ça c'est principalement pour ça. Mais voilà, c'est tout. Je, c'est. C'est vraiment une connaissance de surface quoi, d'accord ?

Présentateur 1

Du coup, tu avais mis dans le questionnaire que tu t'intéressais au droit en général, est-ce que tu peux me dire pourquoi ?

Présentateur 2

Bah là encore c'est une connaissance un peu médiatique ou parfois même peut-être un peu plus approfondie. Il y a différents il. A différentes choses. Dans mon métier donc en tant qu'architecte surtout, on est obligé un peu de de jouer avec les bah les règles que la région wallonne nous impose pour les permis d'urbanisme et ou que la province nous impose aussi parce que parfois certains permis d'urbanisme ne pas savoir les communes enfin ou à différents niveaux de pouvoir, on est obligé de savoir en tout cas la législation au niveau au niveau urbanistique. Donc ça on ça c'est quelque chose que j'ai appris aussi un peu sous le cas et un peu à l'école aussi parce que évidemment à l'école on a, on a une connaissance. Et et Oui Ben si je parle de Nice le coup le cours. On a eu un cours assez complet de 3, enfin complet. Je disons pour un citoyen architecte, on va dire. Qui était assez intraitant et que j'aime bien là encore. Bah quand ? Je lis. Articles dans le soir enfin qui parlent de droit. Bah c'est des sujets qui m'intéressent assez bien, voilà.

Présentateur 1

Et si tu si tu te poses une question juridique, est-ce que tu penses qu'il serait facile ? Répondre par toi-même.

Présentateur 2

Par moi même ? Non, pas forcément. D'abord si, j'ai vraiment aucun moyen de d'accéder à l'information, Ben j'essayerai de réfléchir et de venir. Me qu'est-ce qui qui parle ? Plus logique maintenant ? On peut pas vraiment particulièrement le truc le plus malin. Faire ? Mais bah évidemment j'irai chercher l'info quelque part. Alors sur Internet c'est un peu facile parce que déjà en plus quand c'est absurde. Disons si tu tapes sur Google ou même n'importe quel autre moteur de recherche tourne généralement sur les législations françaises plus vite que belge, donc c'est un peu ***. Mais mais donc j'essayerai d'aller voir dans des dans des on va dire des institutions agréées sur le site de la région valonne par exemple ou sur le site du code d'été. Nous, puisque c'est notre notre milieu, le en architecture. Du spw territoire. J'essaie de trouver l'information par des canaux. Un peu officiel quoi. Voilà.

Présentateur 1

Ok. Par rapport au règlement général de protection des données et au partage de données, est-ce que tu penses que tes données sont bien protégées depuis l'apparition du règlement général de protection des données ?

Présentateur 2

Wow, ça fait une très bonne question. Bah en fait j'en ai-je. Pas À cette question, parce que j'en ai vraiment aucune idée puisqu'il y a tellement enfin. C'est un sujet que je qu'on ne maîtrise pas et je crois qu'il y a pas grand monde qui maîtrise. Enfin vraiment si t'as si t'as des connaissances en informatique. Et en logiciel je crois que je suis pas sûr en fait, pas particulièrement. Je veux dire, tout le monde cherche des trucs sur Internet, tout le monde est sur les réseaux sociaux et je crois que ça c'est le principal, c'est la France qui peut source de fuite de c'est les réseaux sociaux je crois source de fuite de nos données et ça le rgpd peine quand même encore à je crois à légiférer là-dessus maintenant voilà, moi c'est ce que je vois de de mon point de vue.

Présentateur

Rien ? Okay ?

Présentateur 2

C'est pas grave.

Présentateur 1

Est-ce que tu as par rapport au règlement général de protection des données, enfin tout ce qui est récolte de tes de tes données, partage de tes données personnelles. Est-ce que t'as des craintes ou des questionnements par rapport à ça ?

Présentateur 2

Ne crains pas trop de questionnements. Will par exemple un truc très ***, c'est quand tu vas sur un site internet et que tu vois toute la ribambelle de cookies et toutes les les différents trucs. Et en fait tu lis les trucs, c'est pas du tout à quoi ça correspond, c'est quoi c'est quoi des cookies utilitaires ? C'est quoi des trucs ça ? C'est complètement ça, ça me paraît complètement abscons et obscur. Et donc y a y a ça y a ouais y a aussi oui quand tu vas sur, quand tu parles tu vas sur Facebook ou tu non tu vas sur y a les liens quand ils sont tu vois entre Google, Facebook, tout ça qui propose des produits que t'as cherché par exemple vous dans les pubs. Donc ça c'est c'est un peu inquiétant de savoir que Ben on arrive à nous à nous analyser ça ce serait plutôt une crasse oui. Et puis surtout. où ça va ? Qu'est-ce qu'on en fait et à quel point ça pourrait être utilisé, disons dans un avenir plus ou moins dystopique. Mais je ne pense pas que la maîtresse. Mais on sait jamais. Voilà, ça pose question quand même cette mainmise sur la formation. Moi je crois que c'est une. C'est une réflexion beaucoup plus globale que juste de savoir si.

Présentateur

Si.

Présentateur 2

Voilà ou que juste que. Parce. Le premier sens à utiliser pour la pub, mais bon à la limite on s'en fout même si ça pose. Questions éthiques, Ben. Je crois que la question se posera plus tard, à plus grande échelle.

Présentateur 1

Voilà toujours le.

Présentateur 2

La surveillance des gens, on va dire.

Présentateur 1

Est-ce que par rapport aux GAFAM et au modèle économique ? Tu as aussi des crampes ou des questionnements ?

Présentateur 2

Oui mais ça c'est plutôt mais je veux dire je, c'est des craintes et des questionnements qui me sont vraiment très personnels parce que je suis plutôt Ben voilà orienté à gauche sur le spectre politique. Bon moi le capitalisme est le fait qu'il s'occupe plainte pognon dans ça *'*****
voilà mais pour le déplacement maintenant, des craintes ? Ben. Non pas si commence à avoir quand même une très forte influence je trouve sur. **Ce sont des entreprises qui sont tellement riches qu'elles arrivent à avoir des influences parfois sur certains gouvernements. Et ça, ça pose problème. Je trouve que ça pose un vrai problème éthique maintenant.** Voilà, c'est encore des. Moi, à mon niveau. Personnel ? Non, je voilà. Les craintes sont toujours beaucoup plus. Générales chez moi, que individuelle on revient.

Présentateur 1

Et qu'est-ce que par rapport aux cookies ? C'est quoi ton comportement ? Genre comment t'acceptes les cookies ? Comment tu.

Présentateur 2

Généralement je. Alors généralement il y a le, On se propose un bouton rejeter tout ou un truc comme ça. Alors je clique généralement sur. Bouton-là sinon Ben si il ne te propose pas ou si il y a Ben ça va fonctionner moins bien ou je sais pas quoi. Bah alors bah oui je mets des cookies. Je crois que c'est juste les cookies utilitaires ou un truc. Donc ils sont fonctionnels, pardon, fonctionnels, donc les trucs de fonctionnement pour le site. Voilà mais j'essaye à chaque fois d'être au moins. Enfin voilà, je sais pas je. Des questions éthiques ? Ben j'ai pas envie qu'on, qu'on me suive, qu'on me trace. Donc j'essaie de d'être au minimum de cookies à chaque fois. Va dire OK. Ça va pas grave, ça fonctionne vraiment. On n'a pas de prise là-dessus. Mais voilà.

Présentateur 1

Ok, Ouais. Est-ce que tu as été bloqué par un site ?

Présentateur 2

Est ce que j'ai déjà été bloqué par un site ? Oui j'utilise adblock et régulièrement on me. Parce. Que je ne peux pas aller parce que il faut que je désactive adblock pour. Pour pouvoir accéder au site, mais c'est là, c'est la seule fois je crois où j'ai vraiment été bloqué par un site.

Présentateur 1

Et est-ce que je t'accepterais par exemple pour certains sites où t'es bloqué sur adblock qui sont importants pour toi ? Donc imaginons des réseaux sociaux ou des endroits où tu vas

souvent qu'ils te demandent un abonnement à la pub pour ne pas avoir en échange de pas avoir de pub.

Présentateur 2

Mais ce que fait, c'est ce que fait Youtube, c'est comment c'est que commence à essayer de faire Youtube. Ohh, ça me gonfle un peu quoi. Un peu et surtout. Le bon Youtube, c'est bien, oui, y a plein. Trucs très bien, mais ça me fait chier de payer un abonnement, surtout pour l'utilisation que je l'en ai-je vais voir quelques vidéos de temps en temps maintenant voilà, avant j'étais beaucoup plus dessus, maintenant beaucoup moins. Et Ben là Alors voilà, je désactive avec bloc et je regarde, je regarde, je laisse passer la pub et puis après je regarde la vidéo que vous voulez regarder. Tant pis, il m'a payé un bon moment pour Youtube, ça me ferait quand même chier, C'est toi voilà.

Présentateur 1

Ok, Ouais. Parce que Metal est proposé aussi par exemple genre je sais pas si pour toi les applications Metal sont ? Sont importantes.

Présentateur 2

Ah oui oui oui méta, mais t'as bah alors moi ce serait une bonne, une bonne occasion de de quitter Facebook pendant Instagram. C'est vrai que j'ai utilisé quand même plus régulièrement, nous sommes très fiers, mais je trouverai toujours un moyen. Puis après je crois que je ne suis sur rien d'autre, à la limite qui pourrait être on va dire plus plus embêtant, c'est que Ben ça risque de me faire perdre contact avec des gens sur avec lesquels j'ai que contact via Messenger. On on vit à Instagram mais c'est même pas dans le dans dans le point de vue professionnel, là je parle d'un point de vue personnel.

Présentateur 1

Hum hum.

Présentateur 2

Et d'un point de vue professionnel, bah alors là oui on serait obligé de on serait obligé de payer un abonnement parce que on est obligé d'être présent sur les réseaux sociaux. Et sur le enfin voilà oui ça ça on on pourra pas faire ça je crois. Donc donc j'espère que ça n'arrivera pas. Et si ça arrive, bah j'espère que. Bêta va perdre l'hégémonie et qu'on ira vers d'autres.

Présentateur 1

Trucs gratuits o.

Présentateur 2

K Voilà.

Présentateur 1

Du coup enfin tous les sujets présentés, est-ce qu'il y a des fois des questions que tu as déjà posées mais vraiment en particulier dont tu aimerais avoir la réponse ou des sujets sur lesquels tu voudrais quand même avoir plus de connaissances ?

Présentateur 2

Oui Ben il y avait les dont j'avais des cours. Il y a les GAFAM parce que seulement parce que voilà, ça m'intéresse vraiment. Vraiment pas en fait, j'imagine bien. Pour fréquenter des grosses entreprises, parfois de temps en temps dans mon. Dans mon mec. Ils n'ont pas évidemment l'échelle de des GAFAM, mais j'imagine bien le. Tout, tout, tout ce qui peut s'y passer et ma connaissance médiatique du sujet me suffit par contre, oui, non. Pour, pour d'un point de vue personnel, savoir. Comment sont collectées les données ? Où et pourquoi tout ça ? Ben voilà, et donc tout ce qui est cookies et ces trucs-là, et et d'un point de vue professionnel ? Bah oui, améliorer ma ma connaissance sur le sur le lgpd parce que mon avis. La législation risque de se durcir un petit peu dans les années à venir, je crois en tout cas.

Présentateur 1

OK. Est ce que tu seras du coup tu serais intéressé de de connaître plus en profondeur les droits et les possibilités de défense que t'as contre la récolte et le partage des données ?

Présentateur 2

Oui par exemple, ça oui ça pour ça, ça ça ça m'intéresserait parce que ça par exemple, je j'ai j'ai quand je te dis j'ai des règles de bonnes pratiques on va dire, mais ce que je peux faire moi pour empêcher de des écoles de données. Plus en. On va dire hein ? Parce que moi c'est plutôt du palliatif mes trucs. Ben ça oui ça m'intéresserait. Oui.

Présentateur 1

Ok et du coup si jamais il y aurait des des vidéos ? Ou des brochures qui seraient distribuées aux citoyens ? Tu penses que ça ce serait intéressant pour que les gens puissent ? Ne s'en former, OK.

Présentateur 2

Ouais, je crois, je crois que ce serait bien. Maintenant il faudrait que ça passe, tu vois par une par une asso ou un truc comme ça ou une svl ou je sais pas quoi qui serait vraiment peut-être dans la vie gouvernementale, enfin par le gouvernement ou quoi ? Et qui ferait ? Bah. Ou programme fête des annulations dans les écoles puisqu'il faut quand même prendre le. Au plus. Au plus jeune, maintenant, à la racine et et dans les entreprises, des trucs comme ça, je crois. Ce serait une bonne unité.

Présentateur

Allô ?

Présentateur 2

Donc de de développer une agence ou une FDL ou un truc comme ça qui qui qui légifère sur toutes ces questions-là et aussi Ben potentiellement les questions liées à l'intelligence artificielle, tout ce qui on.

Présentateur 1

Va.

Présentateur 2

Y arriver et ça va changer quand même. Mal de milieu ?

Présentateur 1

Professionnel OK, mais c'était toutes les questions que j'avais à poser donc je vais arrêter l'enregistrement. Merci beaucoup d'avoir accepté par.

9 Annexe 9 : sixième répondant

Présentateur 1

J'ai commencé l'enregistrement. Donc est-ce que vous pouvez d'abord commencer par vous présenter et m'expliquer un peu ce que vous ? Comme métier ?

Présentateur 2

Alors ?

Présentateur 2

Je suis [NOM Prénom].

Présentateur 2

Bientôt ?

Présentateur 2

49 ans ? Pour l'instant depuis maintenant un an et demi. Je suis assistante administrative pour 2 entreprises donc c'est un peu particulier, c'est à dire que je travaille pour l'entreprise delcan.net. Et pour les [Nom d'entreprise] ? Donc je m'occupe de la gestion administrative de [NOM] point, pas de delcamp.net mais de [NOM] Management qui est une entreprise qui chapeaute un peu le tout et je travaille. Aussi pour tout ce qui est administratif pour l'entreprise. Les trésors de Victoria. Mais ça m'amène aussi parce que je suis toute seule en fait, pour gérer toute cette partie un peu administrative employée, et cetera. Je suis aussi DRH d'une équipe à Madagascar pour cette entreprise-là. Donc voilà, je m'occupe un petit peu de du fonctionnement de l'entreprise. Et de de la gestion administrative de. De notre entreprise.

Présentateur 1

D'accord ? Bon je vais faire, je vais vous donner quelques questions en lien avec les questionnaires. Je voudrais savoir. Donc vous avez mis à quasi tous les sujets que votre connaissance était moyenne ou bonne. Est-ce que vous pouvez m'expliquer, m'expliquer d'où viennent toutes ces connaissances ? Enfin où est-ce que vous avez appris ?

Présentateur 2

Alors tout d'abord, il y a le fait que moi je fonctionne sur les sur Internet, j'ai travaillé dans j'ai, j'ai eu plusieurs chapeaux dans ma carrière. Et un de mes travaux, un travail. Je me souhaite pas très bien. C'est ça a été de travailler à la commune de Pinche comme coordinatrice sécurité en ligne. Et donc tout ce qui est protection des données est quand même très important dans une commune. Donc à ce niveau-là, on avait guère un petit débrief pour pouvoir justement éviter. D'accepter des couples. Ou des attends je vais regarder les demandes qui ne correspondraient pas à l'éthique. De la commune de l'administration communale. Et donc ça c'est déjà une première chose. Et puis ici, quand j'ai commencé à travailler avec [NOM], lui est en fait programmeur à la base et donc il m'a donné pas mal de petites infos. Et chaque jour en fait au boulot j'apprends des choses parce que au départ, Ben j'ai pas une formation sur informatique moi quand je finis ça existait. Je. Donc voilà. Mais ça me permet chaque mot. Ben je me pose des questions. Je vais. Aussi, beaucoup de Truc sur

Youtube sur comment je vais dire je prends des bouquins, enfin voilà je me m'informe beaucoup sur le sujet parce que je suis dans une entreprise où justement tout ce qui est protection est très important par rapport à nos stratégies.

Présentateur

Et des choses comme.

Présentateur 2

Ça, du coup, ça m'amène à faire attention pour.

Présentateur 1

Moi aussi d'accord, et sur quel site vous vous allez chercher tout ça ? Autre que Youtube.

Présentateur 2

On se fasse spécialement de sites. Je veux dire mon élément, je pense comme tout le monde, c'est Google et je vais taper des infos et je vais lire un petit peu tout ce qu'il y a. Et puis je fais un peu de tri dans ce qui me paraît correct ou pas par rapport à ce que j'ai déjà pu connaître, à ce qu'on dit. Et quand j'ai. Doute. Je pose la question à [NOM] qui me qui me dit. Ou non. Voilà, je sais que. On fonctionne par exemple pour tout ce qui est communication d'entreprise avec le Slec. Qui est qui nous permet justement d'éviter d'avoir toute une pollution au niveau des données qui pourraient être. Sur le net ? Donc voilà, d'accord.

Présentateur 1

D'accord, d'accord, OK, donc. Avez mis que vous vous intéressiez au droit ? Est-ce que je peux vous demander pourquoi est-ce que ça vous intéresse en général ?

Présentateur 2

Parce que j'ai fait, en plus de mes études d'institutrice, j'ai fait des études d'infirmière que j'ai fait des. De droit. Et que ça m'a montré en fait que Ben de un, il faut savoir les choses. Et pour eux, il. A beaucoup de choses, on ne sait pas et qui pourrait nous aider dans la vie de tous les jours. Donc c'est par curiosité. Surtout, je j'aimerais savoir ce que j'ai le droit de faire, ce que je n'ai pas le droit de faire, ce que ce que les autres ont droit de faire par rapport à moi. Et en général, quand je je veux savoir quelque chose, de trouver un peu la question.

Présentateur

Hein ?

Présentateur 1

D'accord, et donc si jamais vous avez une question juridique que vous vous posez pour vous, il serait facile d'y répondre par vous-même.

Présentateur 2

En général, en général, vous, quand je vois que c'est un peu compliqué, ça m'arrive de faire appel à un notaire ou un Européen. OK. On a des sites, tu vois par exemple avocat.be qui est un site qui répond très bien à pas mal de petites questions. Grâce même sur la vie de tous les jours par rapport au droit qu'on a qui est un peu bête mais tu sais pas le fait de pouvoir couper

une haie, à quelle taille on peut la couper ? Enfin des choses comme ça. Mais je veux dire, j'aime bien être dans les, dans les. À ce niveau-là aussi.

Présentateur 1

Ouais et est-ce que vous avez des enfin vous avez dit, Vous vous êtes rendu compte qu'il y avait des choses qui étaient importantes. Vraiment intéressant de savoir pour la vie personnelle de tous les jours. Est-ce que vous avez des exemples ? De de quand ça vous a peut-être aidé d'apprendre du droit ou quand vous auriez bien voulu le savoir en fait.

Présentateur 2

Bah disons qu'au niveau de la succession, parce que j'étais confrontée à devoir gérer. Succession en ex-mari. Et donc par rapport à mes filles, j'ai dû voir les droits. Avaient ça. A été une des premières choses, puis par rapport à mon travail, surtout quand je fais ? Signe un contrat ? J'aime bien savoir les droits aux. Je peux être ***** et ce que je peux faire ou pas faire au niveau d'un contrat. J'ai aussi dû créer des contrats de travail dans mon entreprise. C'est moi qui ai créé le règlement de travail de l'entreprise. Donc bah forcément ça m'a amené à me poser pas mal de questions sur ce que on a le droit de faire en tant que patron ou pas. Ce que les employés. Comme droit aussi. Mais même je vais dire chez moi, Ben exemple, je te donnais avec l'AE par un moment donné je vais discuter avec claire voisin. Le fait. M'en de m'informer pour savoir quels sont les droits par rapport au fait qu'une haie soit coupée à une telle ou telle hauteur, mais elle m'a permis de me rendre compte que j'étais. Le tort et donc ? Je tenais peut être un peu me terre. Rapport aux voisins. M'excuser ça permet de remettre les choses en En clair dans la vie. Ici par exemple, on est je suis allée il y a pas très longtemps chez un autre claire pour m'informer et je crois que j'avais par rapport à la maison de mon compagnon qui pourrait éventuellement revenir à mes enfants à un moment donné aussi puisque j'interviens dans les travaux. Tu vois c'est pour toutes les choses pratiques.

Présentateur

Est-ce que vous avez un.

Présentateur 2

Quels sont les droits qu'on a sur la route par rapport à certaines situations, par rapport ?

Présentateur

Okay ?

Présentateur 2

Accident ? J'ai ma fille qui méga la plus jeune qui passe le permis de conduire. J'ai voulu savoir exactement. Quels sont les droits dans le corps par rapport à ?

Présentateur 1

Ça c'est hyper intéressant. Merci. Donc par rapport à tout ce qui est le règlement général de protection des données et la récolte des partages des données, est-ce que vous pensez que les données, les données personnelles sont protégées sont mieux protégées depuis l'apparition du règlement général de protection des données ?

Présentateur 2

Je ne pense pas, je ne pense pas parce que je pense que de un les gens bien ça. Bon pour être dans une entreprise où on travaille sur le net. Parce que notre. Boutique est en ligne et on travaille sur un site internet qui est en ligne. Et Ben voilà, le camp est créateur d'un site internet. Je sais que [Nom d'entreprise] a une éthique très importante par rapport à ça, mais je sais aussi que des concurrents à nous n'ont. Cette éthique ? Contournent les règles qui sont données pour pouvoir, pour pouvoir atteindre Ben comme. Dis des, des phishing, des. Pouvoir cibler les propositions des choses comme ça. Donc je pense qu'on ne signale pas toujours et c'est à tel point d'ailleurs que il y a pas enfin à la création de l'entreprise, il y a maintenant plus de 3 ans, j'étais pas encore engagée, mais je donnais des petits coups de main parce que j'étais dans le barrage, je travaillais déjà pour [Nom d'entreprise].

Présentateur

Oui.

Présentateur 2

Mais sous un autre, pour une autre, pour un autre travail. Et en fait, on avait voulu à ce moment-là créer une tombola, une espèce de tombola au niveau de l'entreprise qui a trésor de Victoria et on allait récupérer les adresses. Mail des personnes qui nous ont envoyé. Les données pour la tombola et en fait c'est c'est au-dessus [NOM] qui nous a alerté en nous disant attention, il y a quand même une règle qui fait que on n'a pas le droit de récupérer les données comme ça et donc on s'est informé, on s'est rendu compte qu'on avait pas le droit de le faire. On on a, on a agi différemment mais. Mais honnêtement voilà, tu aurais voulu faire, il y a rien qui nous empêchait de taper. Fait que quelqu'un aurait pu à un moment donné dire voilà, je vous attaque parce que vous avez récupéré mes données, mais à part ça, je veux dire, qu'est ce qui nous ? Empêché de. Faire quoi ? C'est à dire, à part notre éthique, il y a pas grand chose. Qui qui empêche de faire ce genre ? OK, je je pense. Le système Internet est tellement vaste que c'est quasiment impossible de se rendre compte quand on fait du de la. De données, c'est ça ?

Présentateur 1

D'accord et par rapport Bah tout simplement. Enfin ou récolter au partage de de vos données personnelles. Est-ce que vous avez des craintes ou des questionnements que vous avez pas encore eu la réponse ou des trucs pas assez précis pour vous ?

Présentateur 2

Question de réponse, non. Par contre, je suis très vigilante à tout ce que je mets sur Internet quand j'accepte. Puis je sais pourquoi je l'accepte et je suis très vigilante sur les sites sur lesquels je voyage. Je n'ouvre jamais un fichier, sinon c'est pas d'où il vient. Enfin voilà. Moi je suis très prudente par rapport à tout ça. Maintenant. Je sais pas, je me suis-je me suis posé des questions par rapport à Facebook à un moment donné sur le fait qu'on puisse ou non venir chercher mes données. Je me suis surtout posée des questions sur. Fait qu'on ne puisse pas. Un compte sur Facebook ? C'est quasi impossible donc bah ça c'est. Petit peu ? Un petit peu problématique parce que parce qu'à un moment donné, je veux dire, on a, on a le droit de ne plus avoir envie d'avoir ces données sur un sur un site. Et quand on quand on clôture, on ne

clôture jamais définitivement. Enfin on clôture jamais fermement. Ok. Voilà donc je sais pas si je me suis posé des questions en tout cas. Je suis surtout. Toujours protégée ?

Présentateur 1

Et donc par rapport à tout ce qui est les GAFAM, est-ce que vous avez des craintes ou des questionnements quant à leur modèle économique ?

Présentateur 2

Oui parce que. Bah quand je dis Internet est vaste et on peut pas contrôler. Enfin je veux dire c'est vraiment pour moi un monde parallèle sur lequel on peut rien contrôler vraiment de manière définitive. Donc je pense que c'est, mais c'est peut-être parce que je suis plus âgée, j'en sais rien et je pense que c'est un outil, quelle que soit la protection, qui est à prendre avec beaucoup de. De réflexion. Et voilà là je vais parler comme une vieille, mais je pense que nos enfants en tout cas n'ont pas comme ils ont-ils. Vous êtes ? Nés avec ça n'avez pas conscience ? De tout ce qui peut être impliqué là-dedans. Je veux dire. Je pense que ouais, c'est ça. Ça ne change rien pour moi qu'il y ait une protection ou une autre. Et entre nous ? Bah est-ce que comme je te disais tout à l'heure, l'éthique elle est propre à chacun et le domaine est tellement vaste que tu peux accepter ou pas de de d'être, de respecter les règles. Au lieu de contourner. Ah ouais, parce que ça s'est déjà rentré à.

Présentateur 1

Plusieurs reprises, c'est déjà montré. Est-ce que est-ce que vous pouvez m'expliquer votre comportement face aux cookies ?

Présentateur 2

Déjà j'accepte pas systématiquement. Je veux dire, si c'est un site par exemple où il faut absolument avoir les. Pour. Y accéder. Je vais plutôt renoncer au site. Voilà je j'ai pas trop envie. Me m'oblige. Quoi que ce soit. Donc ça c'est un petit peu mon côté liberté dessus, ça c'est une première chose. Et puis. Je vais toujours. Tu sais, tu as toujours très souvent, en tout cas pas toujours, mais très. La possibilité ? De mettre tes conditions dans les cookies et. Donc on est plutôt à d'autres conditions. Si je dois vraiment aller sur ce site internet, je vais plutôt aller mettre mes conditions sur le sur le site. Et je vais, je vais. Souvent bloquer certaines. Que moi je peux mettre ? Par rapport à moi ou par. À l'entreprise.

Présentateur 1

D'accord, et donc vous avez vu la vidéo ? Oui est-ce que vous avez appris des informations que vous ne connaissiez pas avec la vidéo ?

Présentateur 2

Euh oui parce que bah. Y a toujours des petites. Qu'on sait pas maintenant te dire vraiment. Vraiment quelles ? Je plutôt en tête ce que je. Je regarde la vidéo.

Présentateur

Un peu ?

Présentateur 2

Un peu vite peut-être ? Quelque part, je trouve. Enfin oui, je pense que j'ai appris parce que voilà, j'ai toujours, maintenant, toujours. Des choses ? Le GAFA que je connaissais pas. Et je connaissais un peu les je connaissais en grande partie les règles de protection. Et le fait que tu détailles toutes les. Tout ce qui concerne l'identification de la personne, c'est intéressant, c'est vrai qu'on a surtout en tête nos identifications. Et n'a pas forcément en tête nos identifications physiques, par exemple. Ouais, des choses comme ça. Donc ça c'était intéressant de de savoir.

Présentateur 1

D'accord, et est-ce que vous pensez que la vidéo est une bonne façon pour en apprendre plus sur ce sujet en termes de de comment on appelle ça de forme ? Voilà.

Présentateur 2

Oui. Oui parce que bon, dites pas. Je pense que moi je suis très intéressée par la lecture, les choses comme ça, mais je ne pense pas que. Toute la population le soit, donc moi. Je pourrais m'informer quand je te l'ai dit sur des sites ou sur des bouquins pour que la plupart des personnes m'ont apprécié de regarder une petite vidéo qui a dessus, qui peut, qui peut vraiment être intéressante à ce niveau-là parce qu'elle donne les infos tout de suite, rapidement. C'est ludique, c'est visuel, c'est auditif. Voilà stop. Rien qui a une recrudescence des livres auditifs. Les gens écoutent, c'est un effort en moins. Et pour te dire ? C'est le système de publicité que nous on utilise le plus au niveau de camp. Logique et au niveau des trésors de Victoria ? Parce que on s'est rendu compte dans nos études publicitaires que. Les petits, les petits fiers qui passent, on les écoute pas, on les lit pas. Par contre si tu m'entends vidéo, les gens se sont attirés à aller voir la vidéo. Et donc on va, on va plus facilement aller écouter une. On la passe. Voilà bon, je vois, mais par. J'avais une ma plus jeune. Y a énormément appris sur plein de sujets. Parce qu'elle, elle. Aller voir des vidéos et écouter. Des informations sur les vidéos. Voilà, je pense qu'on est. Sur ce type de. De prise de connaissance en tout cas.

Présentateur 1

D'accord. Et est-ce qu'il y avait des informations que vous auriez voulu apprendre et qui n'étaient pas présentes dans la vidéo ? Fin, ouais.

Présentateur 2

Peut-être la façon dont justement on peut se protéger des cookies, que tu expliques un peu qui est mis en général. Ce qui est déjà mis en place. Mais expliquer comment ? Ben justement, on peut aller empêcher certaines informations de passer par les cookies si on a besoin d'aller sur les cookies sur. Le site quand même. Donc ça me semble intéressant de savoir comment pouvoir se protéger de de ça soi-même. Parce que en fait, en général on y a une loi qui te protège, mais la loi, comme je te l'ai dit, elle protège. De manière générale, même si on a de certainement de très bonnes équipes qui cherchent les problèmes sur Internet, je pense que on peut pas avoir. Tout donc pouvoir individuellement se protéger et savoir comment le faire. Je pense que très très peu de personnes le savent et je pense même que automatiquement on clique sur cookies parce qu'on sait que c'est une. Accès au. Site. Donc cette protection qui est mise en place n'est pas utile dans ce cadre-là, parce que les gens n'ont pas conscience de. De ce que ça amène. Je pense même que. Pour en avoir discuté une fois avec une de mes employés. En plus, je propose, c'est des publicités dans. Cœurs donc ils pensent que ils vont

juste avoir des pubs qui vont passer, donc partout on passera les pubs et puis voilà. Et ils se rendent pas compte que. Ça va certainement prendre. De données et leur proposer. Je pense que les gens n'ont pas conscience des algorithmes qui.

Présentateur

Appeler ?

Présentateur 2

Derrière les programmes ? Tu vois, je j'entends aussi souvent mes employés qui disent Oh j'ai juste fait qu'à regarder pour un voyage et puis maintenant ils me proposent des voyages tout le temps. Bah oui donc voilà. Donc ça je pense que les gens. Pas conscients de tout ça, OK, merci.

Présentateur 1

Par rapport à la. Questionnaire, est-ce que votre connaissance des sujets, est-ce qu'il a été influencé par la vidéo ?

Présentateur 2

Personnellement ? Je vais vous dire que je vais vous laisser. Si ce n'est que bah quand je connaissais pas certains certaines protections comme le GAFAM. Bah forcément oui, ça m'a. Ça m'a probablement influencé dans en fait, du fait que je savais ce que c'était. Ben forcément j'ai répondu. Fonction de ce qu'on pouvait expliquer. Ok mais sinon non, j'ai répondu de manière tout à fait. Objectif sans, sans vraiment. Je pense que je vais même faire abstraction. Peu de la vidéo.

Présentateur 1

Ok, parfait et est-ce qu'il y a ? Informations que vous n'avez pas compris.

Présentateur 2

Non, pas. Tout, c'était très très clair, c'était très clair.

Présentateur 1

Et donc, si jamais est-ce que vous trouvez que pour des questions de droit, est-ce que les vidéos rendraient l'accès aux connaissances juridiques plus accessibles en général ?

Présentateur

Oui.

Présentateur 2

J'en suis certaine, j'en suis certaine qu'avoir des petites capsules où on explique les choses. Ici ça va pas forcément être des longs sujets, ça peut durer 2 ou 3 Min mais un petit truc qui dit bah voilà pour que tel sujet voilà les droits qui sont qui sont qui sont d'application. Et donc encore une fois ça peut vraiment être un truc super intéressant de voir une espèce de petite capsule tu sais pour l'instant. Enfin c'est un peu glauque hein je sais. Je, je suis Capucins. Tu dans d'une émission où ils expliquent en fait les c'est un médecin légiste qui vient expliquer un tas de sujets. C'est intéressant parce que je bah j'étais des. Infirmières, donc forcément ça.

De de connaître un petit peu le plan psychomédical, mais. Franchement, c'est hyper instructif parce que même si tu gardes pas tout, tu gardes vraiment ce qui est intéressant et tu sais que ça me fait un peu penser au même principe que Marie Brico, tu as enfin je sais que c'est farfelu hein ? Mais dans les Brico, tu as vous voulez garder ? Ben voilà les petites explications, t'as un feuillet inférieur avec les explications pour carler. Bah avoir un truc dans le même. Sur le net ? Avec les attends, j'ai. Pas les questions de droit, ça peut être super intéressant parce que du coup, tu cliques, tu demandes quel sujet, on te donne la Capsule 3 Min. T'as compris le truc, t'as au moins la base si tu as envie de creuser après Ben tu peux creuser, t'as au moins la base pour pouvoir connaître et avoir la réponse à ta question. Donc oui, ça me paraît très intéressant.

Présentateur 1

Ok et du coup pensez enfin du coup, par rapport au Flyers et au Brico, pensez-vous qu'il y aurait d'autres sujets, d'autres façons de communiquer le droit qui serait aussi accessible à un large public ?

Présentateur

Mais. Écoute en.

Présentateur 2

En soi, je te dirais que non, parce que. Bah le support du livre ou du Flyer Bah ça intéresse pas spécialement les gens actuellement je vois qu'on va plus chercher ça. On va chercher l'information sur le net à pas vraiment les étudiants on voit pas dans le. Qui va dans une bibliothèque pour avoir un bouquin, pour connaître quelque chose et ce qu'on fait ? On a tous le réflexe de taper sur le net et. Voir donc. Moins d'avoir des petits, des, des, des. Des petits articles qui peuvent être aussi intéressants peut-être ? Peut-être qu'au niveau plus jeune. Principaux. Bande dessinée ou de de, de, de petits, des petits supports comme ça, dessinés, qui peuvent être ludiques. Voilà mais.

Présentateur

Chercher.

Présentateur 2

Vraiment pour. À une question même, je pense que d'avoir la capsule vidéo ça peut être vraiment le plus intéressant.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur

Je vois pas.

Présentateur 2

On fait ça nous chez nous par exemple, pour avoir. OK, quand on explique par exemple on vend des cartes postales, tu vois donc. Ben quand on veut expliquer le parcours d'un dessinateur de carte postale, un Illustrateur, Ben ce qu'on va faire, c'est que.

Présentateur

Les.

Présentateur 2

Va aller chercher. Les infos sur le Net et puis on va faire une petite capsule vidéo parce que les gens vont pas aller chercher l'info sur le net mais par contre ils vont aller chercher la capsule vidéo et c'est à tel point que dans mon descriptif de vente quand je fais un descriptif de vente pour un objet. Souvent, je. Le descriptif de, enfin le l'historique de de l'artiste. Et je me rends compte que les gens vont pas voir. Mais ils vont. Mes capsules ? OK donc voilà, je pense que quelque part c'est plus ludique d'avoir la Capsule. Qui ? Des explications pour peu qu'elle soit validée et qu'elle justifiée avec. On va ? Des références, ça peut être vraiment intéressant.

Présentateur 1

Ok et donc pour conclure j'ai 2 autres questions, est-ce que face à tous les sujets présentés, vous avez des questions en particulier dont vous aimeriez avoir la des réponses ou acquérir ou alors un sujet où vous auriez aimé avoir plus de connaissances ?

Présentateur 2

Bah c'est. Que j'aime pas quand on pose les questions ou je ne sais pas pour répondre donc je t'avoue que ça m'a donné envie d'aller m'informer.

Présentateur

O.

Présentateur 2

K davantage en tout cas et de de savoir vraiment pourquoi je mets les clés quand j'accepte ou. Parce que là Ben je me suis rendu compte que je connaissais certaines choses, mais pas tout. Voilà quelqu'un d'assez curieux donc ça me donne envie d'aller creuser un peu le sujet. Mais sinon j'ai pas eu d'emblée qui m'a plus suscité l'intérêt que le fait de me dire de je me pose des questions auxquelles tu n'as pas répondu.

Présentateur 1

Et est-ce que vous seriez intéressé de connaître encore plus en profondeur les droits et les possibilités de défense contre les récoltes et partages de données ?

Présentateur

Oui.

Présentateur 2

Oui, parce que enfin, quand je t'ai dit autant pour magie privée que dans mon boulot. Ça peut être hyper intéressant donc bah tu m'as juste donné l'envie d'aller me. Un bouquin ? Et de m'informer ou de de prendre une conférence. Enfin voilà, je. Je suis parti dans ce.

Présentateur 1

Truc-là si je peux vous conseiller Élise Degrave et Cécile de Théroigne qu'on font ça très bien, je peux voir pour vous envoyer.

Présentateur 2

Ah ouais ça je veux bien, bah c'est sympa.

Présentateur 1

Les ouais parce que c'est là-dessus. Ouais, d'accord, mais OK. Voilà, donc j'ai, j'ai donc ceci conclut notre entretien. Je vais arrêter dans l'enregistrement, merci.

10 Annexe 10 : septième répondant

Présentateur 1

Okay ?

Présentateur 2

Du coup, est-ce que tu peux d'abord commencer par te présenter, me dire quel est ton métier, m'expliquer un peu ton métier ?

Présentateur 1

Oui bah ça je suis problématique vers la pince et Coca Cola, ça veut dire que je fais des des boissons au développement.

Présentateur 2

D'accord, t'as dit que tes connaissances pour tout ce qui était règlement général de protection des données GAFAM, récolte, partage et cookies étaient très bons ou alors moyenne. Est-ce que tu peux me dire d'où vient ces connaissances ?

Présentateur 1

Moi je trouve ça plus ou moins moyenne bonne parce que c'est des impressions que toutes les toutes les sites que je visite, ils me demandent. Le Cookie est. Une manière ou une autre ? À se pousser à un certain moment, tu commences à comprendre qu'est-ce qu'il faut faire avec quoi.

Présentateur 2

OK et. Du coup, même le RGPD ?

Présentateur 1

Ah oui, à mon boulot aussi. On parle beaucoup de de truc, de de.

Présentateur 2

RGPD.

Présentateur 1

Ouais Ouais Ben Bon ouais en effet, ça on parle beaucoup. Ça aussi.

Présentateur 2

Ok.

Présentateur 1

Mais ceux sans ambitions, 2 boîtes. Avec les conquêtes qu'on peut dire et qu'est-ce qu'on ? Pas dire et cetera. Ah ça par exemple, par exemple, on peut pas ? Mentionner les nationalités d'une personne. Dans ma présentation officielle.

Présentateur

Ouais.

Présentateur 2

Tu as dit que tu t'intéressais en grand général, pourquoi est-ce que ça t'intéresse ?

Présentateur 1

Bah ça m'intéresse parce que je trouve ça. Quand même une sorte nouvelle monde. Ah bah le droit à internet, et cetera. Et c'est toujours très flou de savoir qu'est-ce, qu'est-ce qui est juste, qu'est-ce qui est pas juste là en soi, tu trouves ça intéressant ? Ah mais bon, est-ce que je vraiment gratte la dent ou pas ? Pas pas très profondément, mais je trouve ça un sujet intéressant.

Présentateur 2

Penses tu que si jamais tu te poses une question juridique qui sera facile de d'y répondre par toi-même ?

Présentateur 1

Là tu demandes pour un exemple.

Présentateur 2

Non, c'est une question, si tu devrais répondre à une question juridique, est-ce que ce serait facile pour toi d'y répondre par toi-même ?

Présentateur 1

Ah bah j'espère je suis pas sûr mais j'y pose, ça dépend à la question.

Présentateur 2

Mais comment tu ferais ça alors pour y répondre ?

Présentateur 1

Ah bah moi aussi je connais pas la réponse, je vais regarder internet, je suis de m'embête.

Présentateur 2

De l'aide à qui ?

Présentateur 1

L'aide des personnes, qui connaît le droit comme ça ? Au pire des cas au moins que c'est vraiment un problème, on peut toujours aller un autre cas.

Présentateur

OK. Par rapport au.

Présentateur 2

À la récolte et au partage des données, est-ce que tu penses que tes données sont mieux protégées depuis l'apparition du règlement général de protection des données ?

Présentateur 1

Bah vu que j'ai jamais eu vraiment une tarte moi personnellement que j'avais l'impression que mon données est. Volé ou poussé ? Un peu comme ça ? Pas nécessairement. Je trouve même il y a quand même quelque chose que je trouve ça en effet. Que le cookie. Qu'est-ce qui me dérange un peu ? Là-bas, on a fait toutes les algorithmes qui me manquent toujours. Qu'est-ce que il pense ? Qu'est-ce que. Moi, j'aimerais bien voir.

Présentateur 2

Qu'un algorithme.

Présentateur 1

Ah. Oui oui, que l'algorithme, s'il y a au moins que je regarde quelque chose, il me propose des fois la même chose.

Présentateur 2

Donc pour toi t'es de lait, je tombe pas forcément mieux. Depuis le règlement général de protection des données en 2018.

Présentateur 1

Je sais. Si ça s'est protégé ou pas, parce que. Au moins que tu acceptes, tu acceptes quoi ?

Présentateur 2

Ok. Est-ce que tu as des craintes ou des questionnements par rapport aux récoltes ou au partage des données de tes données personnelles ?

Présentateur 1

Ah non. Pas nécessairement, parce que je trouve bien tellement de utilisateurs, tellement de profil, et cetera.

Présentateur

Je.

Présentateur 1

Me sens mal que que c'est spécialement moi qui ai viré.

Présentateur 2

Ok. Bah est-ce que ? As des craintes ou des questionnements par rapport aux GAFAM et à leur modèle économique ?

Présentateur 1

Tu m'as jamais posé cette question ? Bah je me. Je pense qu'il gagne beaucoup d'argent avec. Les données et des pubs, et cetera. Ah bah en soi non, ça me donne pas trop trop de craintes. Hassan Business modèle comme un autre.

Présentateur

Et.

Présentateur 1

En soit, pourquoi pas ? Je trouve peut-être un peu dommage que ce sont tous des boîtes américaines, que je pense pas que c'est nécessairement bon. On peut aussi être un peu distribuée du monde.

Présentateur 2

Ok, est-ce que je peux savoir c'est quoi ton comportement face aux cookies ?

Présentateur 1

Ah bah je vois pas toujours lire tout un texte qu'il donne avec hein ce que tu as tout le monde de longues pages avec des avec des petites lettres que ça on manque le site. Et pas quelque chose que je connais aussi dirigé dessus en général, je ferme tout et voilà quoi.

Présentateur 2

Donc tu dis non à tout.

Présentateur 1

À ce moment j'ai fais non en effet.

Présentateur 2

Ok.

Présentateur 1

Ce sont des sites que tu connais assez bien, tu lis plus, tu fais accepter, voilà.

Présentateur 2

Ok, est-ce que t'as déjà été bloqué par un site parce que tu voulais pas accepter les cookies ?

Présentateur 1

Je ne me souviens pas que ça peut arriver.

Présentateur 2

Ok, est-ce que tu. Est-ce que tu si jamais on te proposait un système d'ABONNEMENT sur tous les sites que tu utilisais le plus, comme Facebook, comme par exemple Facebook, et que ce système d'ABONNEMENT te permettrait de plus avoir de pub ciblée et qu'on ne prendrait plus tes données, est-ce que tu accepterais ?

Présentateur 1

Bar Facebook non, ça m'en arrête pas. En tout cas, je regarde pas trop à la pub là-bas. Et c'est pas c'est pas dérangeant hein, je sais pas comment Netflix ou c'est pas non pas Netflix, Youtube ou ****. Tu veux regarder quelque chose ? Et le pub se rend dans le mieux quoi.

Présentateur 2

Ok, est ce que tu serais prêt ? Payer pour Youtube par exemple ?

Présentateur 1

Ah oui, à certains moments, peut-être oui.

Présentateur

Ok.

Présentateur 2

Du coup, est-ce que la vidéo que tu as regardée, tu as appris tes informations que tu ne connaissais pas ?

Présentateur 1

Non, je pense.

Présentateur

Que.

Présentateur 1

On peut dans le milieu. Mais je dois aller regarder pour vraiment savoir ma. Non, je pense pas. C'est un peu difficile à suivre parce que c'est un peu. Pour moi, en français. Ma part, moi que j'ai revu. Je me souviens quand même que j'ai déjà connaissait cette règle là. Non, non, c'est pas vrai. J'ai appris qu'aux. M'a bloqué quelque part.

Présentateur 2

C'est à dire, c'est expliqué.

Présentateur 1

Bah au moment que tu veux plus que tu t'es donné sont. Elles sont gardées.

Présentateur 2

Ok. Est-ce que tu penses que la vidéo est une des meilleures façons d'apprendre ces sujets-là ?

Présentateur 1

Oui, j'ai trouvé ça très pratique, c'était bien fait.

Présentateur 2

Est-ce qu'il y a des informations que t'aurais aimé voir dans la vidéo, des trucs dont tu t'es posé des questions après et qui n'étaient pas présentes dedans ?

Présentateur 1

Je trouvais certaines parties est un peu vite. Hein j'ai pensé, c'est pour peut être élaborer un peu plus.

Présentateur 2

Lesquels ?

Présentateur 1

Ben surtout au moment que tu donnes. Je pensais le le 5 règles. Cette partie-là, ça va très vite.

Présentateur 2

Les les droits liés au RGPD ?

Présentateur 1

Non, je l'ai pas.

Présentateur 2

D'accord ? Est-ce que il y a des informations que t'as pas compris dans la vidéo ?

Présentateur 1

Non, ça, ça a été. Trouver, c'est bien. Lance Thomas en vidéo.

Présentateur 2

Est-ce que ta connaissance de ce sujet a été influencé par la vidéo dans le forum ?

Présentateur 1

Tu vas me demander, à moins que je vois la vidéo, est-ce que je répondre différemment dans la forme ?

Présentateur 2

Oui, c'est pour ça que il y avait la vidéo avant.

Présentateur 1

Ah ouais ? Non, je pense que oui parce que je trouve c'est une bonne réflexion et que j'ai appris des choses.

Présentateur 2

Ok. Est-ce que pour des questions juridiques, est-ce que tu trouves que. Les vidéos rendre. Rendent l'accès aux connaissances juridiques plus accessibles.

Présentateur 1

Bah alors soit. Tu sais où y aller ?

Présentateur 2

Tu expliquais pas.

Présentateur 1

À la fin des vidéos tu tu dis au moment que le website n'a n'est n'efface pas de. Te donner que tu as demandé où tu peux y aller pour pour l'aide ?

Présentateur 2

Mais est-ce que si jamais dans pour. Droit en général. Si jamais par exemple, disons demain, on décide de faire une vidéo sur le comment lire un contrat correctement, est-ce que tu trouves que ce serait les vidéos qui seraient qui rendraient ça plus accessible ? Contrairement à d'autres formes comme des des brochures ou des flyers ou.

Présentateur 1

Ah ouais, non ? Je te trouve un vidéo, c'est très pratique.

Présentateur 2

Ok.

Présentateur 1

Sur, sur, sur plein de sujets différents, OK. Que tu.

Présentateur 2

Penses qu'il y aurait d'autres façons de communiquer le droit qui serait accessible à un large public.

Présentateur 1

Non, je pense. Pour le moment, tout le monde tout. Monde me. Fait ça via internet quand tu parles à l'âge public ? J'ai pas envie de mettre le bon. Faisceau. Ah mais bon, à ce moment, qui qui doit faire les vidéos, c'est notre, c'est notre discussion, est-ce que ça c'est le système juridique ? En Haut, Renault, Association des gens, je sais pas.

Présentateur 2

Non mais sinon, si maintenant on devrait communiquer encore plus sur le règlement général de protection des données, est-ce que tu penses que il y aurait d'autres façons que que de le faire ? Que des. Un autre exemple, une vidéo qui serait intéressant.

Présentateur 1

Bah j'ai pas envie de vidéo c'est c'est très efficace, est ce qu'il y a des autres manières ? Bah oui, on peut toujours écrire des articles au-dessus.

Présentateur 2

OK, donc voilà donc par. Rapport à tous les sujets présentés, est-ce que tu as des questions en particulier dont t'aurais aimé avoir la réponse ou des sujets sur lesquels t'aurais aimé avoir plus de connaissances ?

Présentateur 1

Pas pour le. OK.

Présentateur 2

Et est-ce que tu serais intéressé de connaître tes droits et les possibilités de dépenses contre tout ce qui est agricole, de et partage donné, mais encore plus en profondeur ?

Présentateur 1

Non, je pense pour le. C'est c'est bien parce que comme comme je t'avais dit, j'ai pas. Une carte où ça m'a. Comment donner de voler un truc comme ça à ce à ce moment je pense pas que les gens. Ils sont bien à avertir à Marmande, un truc comme ça arrive à ce moment, les gens vont gratter mais je pense pas avant.

Présentateur 2

D'accord, OK, mais du coup voilà, ça conclut notre entretien. Je vais étendre.

Présentateur

Moi non plus.

11 Annexe 11 : huitième répondant

Présentateur 1

C'est quoi ce que tu peux d'abord commencer par m'expliquer un peu c'est quoi ton métier ou le métier que tu ?

Présentateur 2

As fait alors j'ai fait des études en lien avec la communication, donc j'ai commencé à être assistante presse et multimédia dans une fédération de gymnastique. Ensuite j'ai travaillé à la RTBF en tant qu'assistante de production et j'ai fait quelques missions en tant que journaliste et chroniqueuse. Et ensuite j'ai été vendeuse pour Apple.

Présentateur 1

Du coup tu as mis dans le dans le forum que ta connaissance pour les GAFAM était bonne, est-ce que tu sais m'expliquer d'où viennent ces connaissances ?

Présentateur 2

Je pense que dans dans mes études on en a brièvement parlé. Déjà c'est comme ça que je les connais. Et puis comme je travaillais chez Apple, Ben je les connais. J'en connais au moins une Apple et le reste. Bah voilà, basique je pense.

Présentateur 1

Ok et par rapport au règlement général de protection donnée aux récoltes et partage d'un caractère personnel et aux cookies. Pourquoi est-ce que tu penses justement ne pas avoir de bonnes connaissances et aussi. Pourquoi ça t'a pas in ? Bonsoir le passé.

Présentateur 2

Parce que quand ? On arrive sur une page internet, on se dit directement Ah Ben on est pressé d'avoir l'information. Par exemple je sais pas une Info sur sur sur le climat, on a pas envie de lire tout ce qu'il y a dans la protection des données. On dit c'est bon je vais cliquer sur je n'accepte pas et comme ça on est directement sur la page.

Présentateur 1

OK.

Présentateur 2

Mais parfois, le. Parfois, justement, il est marqué. Parfois, il est marqué justement qu'on ne peut pas, qu'on ne peut pas refuser les cookies. Et là, si je veux vraiment avoir l'Info, et Ben je mets Aude parce que je ne connais pas vraiment. En quoi ça consiste donc ? Mets accepter tout, d'accord.

Présentateur 1

Du coup, pourquoi ? Que tu penses pourquoi est-ce que tu. Mis. T'intéressais au droit en général, est-ce que tu m'expliquais ? Pourquoi ça t'intéresse ? Comment est-ce que je t'intéresse ?

Présentateur 2

Ce soir, mais par exemple, quand il y a un accident de la route ou j'ai quelque chose par exemple, on va dire ça m'est encore jamais arrivé, mais un conflit avec un voisin, Ben je. Sais pas ? Sont mes droits ou quand il y a par exemple, il peut avoir un conflit dans la rue ou je ne sais pas, voilà je, je ne connais pas. Je trouve qu'on est pas assez informé par ça quand on fait des études assez généralistes. Moi j'ai fait en communication, on avait droit des médias. Mais on n'a pas vu le droit en général par rapport aux assurances, aux actions de la vie. Et je trouve ça un peu dommage. Je trouve qu'en secondaire, on devrait plus nous expliquer vraiment. À quoi voilà nos droits, tout simplement.

Présentateur 1

Et que.

Présentateur 2

C'est les tutoyants.

Présentateur 1

Voilà, voilà. Et si jamais un jour tu te poses une question, je lui ai dit, qu'est-ce que tu penses pour toi ? Qui serait facile d'y répondre par toi-même ?

Présentateur 2

Je pense que spontanément j'irai sur Google. Regardez d'abord et après. Bon, moi j'ai une assurance juridique, j'en ai jamais encore fait appel, mais je pense que je téléphonerai à mon assurance pour avoir plus d'informations sur telle chose. Par exemple, si je me si je veux ouvrir une entreprise, par exemple le droit de la propriété intellectuelle, je sais que j'ai déjà fait appel à une connaissance en droit pour ouvrir ma société ou pour par exemple le nom aussi que je voulais octroyer à mon entreprise.

Présentateur 1

OK. Je vois s'il.

Présentateur 2

Y avait une concurrence et donc j'allais pas avoir des soucis par. Suite oui.

Présentateur 1

Depuis l'apparition du règlement général de protectionnelle donnée en 2018, est-ce que tu trouves que tes données personnelles sont mieux protégées sur le net ?

Présentateur 2

Eh Ben je n'en fais rien. Vu qu'il n'y a pas d'impact direct, on peut pas le vérifier. Donc j'avoue que c'est assez. C'est assez flou en fait tout ça. Et c'est dommage d'ailleurs. Enfin c'est vrai que Internet on passe énormément de temps dessus, c'est une des choses qu'on fait en tout cas pour moi le plus sur la journée et c'est vrai que j'ai à faire aux cookies ou à cette ce ce petit pop-up qui arrive plusieurs fois sur la journée. Je clique en ne sachant pas ce que ce que je fais vraiment donc je trouve ça un peu dommage. C'est vrai et c'est vrai que je m'y intéresse

pas et je prends pas non plus le temps. Je je devrais peut-être le faire mais s'il faut le faire sur chaque site je trouve que. Du coup, on a plus envie d'aller sur. Et voilà exactement.

Présentateur 1

Ouais c'est qu'on me fâche quoi. Et du coup par rapport à Ben justement tous ces pop-up le réglage donné, est-ce que tu as des craintes ou des questionnements quand on récolte et au. Des données personnelles.

Présentateur 2

Oui, tout à fait, par exemple. C'est vrai que le fait de c'est vrai que parfois je mets souvent en tout cas avant beaucoup le même mot de passe et c'est vrai que je pense pas spécialement à changer ou par flemme hein, on a envie d'aller au plus vite, on se dit Oh c'est bon et on fait on fait. La même chose ? Mais c'était quoi ?

Présentateur 1

La question cette tes craintes et tes questionnements par rapport à une.

Présentateur 2

Récolte au partage de données. J'ai ça et les craintes. Ouais, on ne sait jamais. Par exemple moi je reçois beaucoup sur mon adresse email parfois. Des. Des mails de je ne sais pas d'où ça vient et je me dis ça, ça doit sûrement être une fuite de une adresse de de mon adresse Email que j'ai dû donner à une entreprise qui ne l'a pas bien protégée. Et puis après on reçoit mais c'est je trouve que c'est vraiment envahissant et on se dit Ben et j'ai une autre crainte aussi. Je me suis posé la question si mettre mon nom et mon. Dans. Une adresse Email dans dans le nom d'adresse. Est-ce que ? Bien ou pas, ou il fallait. Complètement changer, mettre des initiales pour ne pas qu'on reconnaisse parfois, c'est utile dans dans le dans une entreprise où par exemple, on veut vraiment. On veut vraiment qu'on nous reconnaisse mais par exemple dans des mailings. Bah je. Que avoir son nom et son prénom c'est moyen donc j'hésite même à refaire mon adresse Email. Par rapport à.

Présentateur 1

Ça OK pour je pense que ce serait difficile pour toi de refaire une adresse email par rapport à à tout ce que tu utilises sur.

Présentateur 2

Internet ? **Ouais, ça demanderait vraiment beaucoup d'efforts parce qu'on va dire les banques savent notre adresse Email plein. Enfin en fait tout ça vient de on a de plus en plus de besoins. Et donc qui dit de plus en plus de besoins, dit d'aide qu'on qu'on a partagé à de plus en plus d'entreprises et on sait parfois même pas. C'est relié à par exemple des cartes de fidélité, c'est relié à et et va savoir combien de magasins on a été ou combien en fait il y a trop de liens. Donc effectivement cette adresse Email je l'ai depuis 15 ans et j'en avais encore une autre avant, mais c'était l'enjeu était moins forte avant. Mais du coup oui, ça me demanderait.**

Présentateur 1

Beaucoup, beaucoup d'efforts. Ouais OK, par rapport aux aux gars femmes et leur modèle économique, est-ce que tu as des craintes et des questionnements ?

Présentateur 2

Oui, par rapport à la, par exemple, tout ce qu'on s'échange via par exemple, je sais que Bah maintenant, WhatsApp a été racheté par le le même groupe que Facebook, et cetera. Je trouve que toutes les toutes les photos qu'on envoie à nos familles, nos amis, et cetera, mais qu'est-ce que ça devient ? Même des photos on va dire bah plus intimes de nos, de nos familles, même des enfants, on n'a pas spécialement envie que ça aille partout, qu'est-ce qu'ils en font ? Si y avait quelque chose de beaucoup plus transparent, je serais beaucoup plus rassurée de se dire on clique. Un site et on voit exactement. L'entreprise ou les entreprises possèdent en notre nom en fait donc.

Présentateur 1

Ouais OK, et du coup c'est quoi ton comportement ? Parce que ça veut dire un peu expliqué, mais est-ce que tu sais t'étendre plus là-dessus ?

Présentateur 2

Ah parce que j'ai dit qu'est-ce que j'ai peur par rapport aux cookies ? Bah oui que quand on accepte, en tout cas quand on est pressé, quand on met Ben on accepte tout. C'est vraiment ça un peu qui me un peu ma crainte. Sinon, parce que on ne sait pas en fait ce qu'on accepte, on a tellement pressé d'avoir l'information. Accepte un peu n'importe quoi et là c'est, c'est bof. Et je l'ai, je l'ai, je.

Présentateur 1

Le fais quand même régulièrement, OK ? Est-ce qu'il a déjà été bloqué par un site ?

Présentateur 2

Non ? Si pas bloqué mais vinted. Je, c'était pour un contrôle général. Il demandait si par exemple une marque était bien OK et puis on m'a débloquent après quelques heures parce que la marque était. KO.

Présentateur 1

K, faisons ça un peu. Oui, un polo de marque, c'est je pense que c'était un contrôle général. Voilà OK, est-ce que la vidéo t'as pris des informations que tu ne connaissais pas ?

Présentateur 2

Oui, de bien changer son mot de passe. C'est vrai que c'était une idée qui m'est qui m'était venue, mais le fait que la vidéo l'ait appuyée, Ben tu on se dit Ben voilà, il faut quand même faire attention, là c'est important. Et quoi d'autre ? Le site aussi Internet qui était marqué dans la vidéo où on pouvait aller regarder si son adresse Email j'ai, j'ai mis mon adresse Email et il n'y avait. Comme comme chez toi, malheureusement, moi je.

Présentateur 1

J'étais dans un dans une frite. D'accord, ton truc par exemple, OK, j'avais une.

Présentateur 2

Est-ce que tu penses que la vidéo est une des est un bon format pour apprendre ce type de sujet ?

Présentateur 2

Tout à fait. Je trouvais ça vraiment chouette parce que du coup ce qui était chouette aussi quand dans ta vidéo Bah tu as montré via ton Facebook où est-ce qu'il fallait aller ? C'était dans du concret. Et puis ce site tu l'as vraiment montré. Je trouvais que c'était très sympa, je trouve vraiment ça. Parlé en tout cas OK. Et le, le format n'était pas long du coup. Bah dans notre génération, on veut toujours aller vite. Minute c'était, c'était.

Présentateur 1

Parfait, OK ? Est-ce ? Qu'il y a des informations que tu aurais voulu voir qui n'étaient pas présents dans la vidéo ?

Présentateur 2

Ouais, c'était qu'est-ce que Google, Facebook ? Et tout est déjà le le gros groupe, l'année 5. Qu'est-ce qui possède en notre nom ? Comment est-ce qu'on peut vérifier ? Est-ce que c'est possible ? Est-ce que ça existe déjà ? Est-ce que ça existe pas, hein, mais ça.

Présentateur 1

J'aurais bien voulu, je peux demander. Il y a sur Facebook, tu sais demander quel est d'avoir toutes les données qu'ils ont sur toi, ils sont obligés de te les donner dans les je pense septante. Dehors, je suis comme ça, on a appris ça. Si tu veux-je peux, je peux voir. Vous dire que je. Trop bien montrer qui est prêt.

Présentateur

Et comment faire pour ?

Présentateur 1

Y accéder vous êtes en couple ? A pas de souci. Est-ce que téléphone un. 3 est-ce qu'il y a des informations que tu n'as pas compris dans la vidéo ?

Présentateur 2

Je ne pense pas.

Présentateur 1

Et est. Que la connaissance des sujets a été influencée par la vidéo, la connaissance des sujets, le petit tableau que j'ai mis dans mon forme. Non ?

Présentateur 2

Est-ce que la, enfin, tu peux revenir ? Est-ce que.

Présentateur 1

La connaissance tu l'as présidé par exemple que tu connaissais bien les GAFAM oui, mais que le réel marginal de protection des données et les récoltes et partager les cookies, c'est toujours aussi flou. Aussi flou, OK Ouais.

Présentateur 2

C'est pour ça que j'ai marqué. Très insuffisant dans.

Présentateur 1

Tout le il y a pas de problème.

Présentateur 2

Et tu penses que du coup pour que ce soit moins flou pour toi, il faudrait qu'elle soit beaucoup plus d'électricité dans d'autres capsules vidéo par exemple ? Oui, et que le règlement soit beaucoup. Enfin en tout cas, ce qu'on accepte soit beaucoup plus court aussi dans des cookies, ceux qu'on accepte ou beaucoup plus clairs. Je pense que quand on veut avoir accès à une information dans une image, une INFO, et cetera. Le temps qu'on perd à lire ça c'est trop long. Faudrait vraiment que ce soit raccourci et que effectivement si on pouvait avoir une vidéo. Ça serait-ce serait sympa, d'accord ?

Présentateur 1

Est-ce que tu trouves que pour des questions de droit, donc vraiment tout le droit en général, partout en règle en général leur protection donné, il se trouve que il y a les vidéos rendraient l'accès à la connaissance juridique plus accessible.

Présentateur2

Tout à fait, si c'est fait dans le même type de.

Présentateur 2

Format I de format et aussi avec des espèces de un peu émoticône, vraiment très court même des vidéos à chaque fois par sujet d'une minute 50 où ce soit pas vraiment, même pas une vraie personne. Que ce soit des pas des emojis, mais des petits personnages vraiment très synthétisés en fait, point point a point B, quelques pas, beaucoup de mots. Une personne qui parle à l'arrière-plan.

Présentateur 1

Ok Ouais voilà.

Présentateur 2

Très visuel, OK, pas beaucoup de mots, de de de choses écrites, mais vraiment du visuel avec une voix explicative.

Présentateur 1

Est-ce que tu penses qu'il y aurait d'autres façons de communiquer le droit qui serait accessible aussi à un large public, genre d'autres formats ?

Présentateur 2

Vient peut-être un podcast. Un podcast illustre, mais pas long. Par exemple, je sais pas si tu vois le podcast de Major mouvement qui est un kiné français, il fait des podcasts parfois en tout cas quand il a par exemple expliqué, Ben là je j'ai écouté tout à l'heure. Il a expliqué qu'il a reçu justement une lettre juridique lui annonçant que son nom d'utilisateur était déjà pris par quelqu'un d'autre et mais il l'a utilisé, il avait utilisé, aligné, qui était déjà pris par une entrepreneuse. Et du coup, il a expliqué Quel a été son cheminement pour changer le nom. Et ça a été en une minute 50, même pas. Et un petit podcast comme ça où on expliquerait un peu le droit, **** les processus OK donc ça serait-ce serait top. Par exemple, chaque épisode il y aurait un truc, mais de manière plus fun aussi, avec même des petits bruitages, des petites choses rendent le droit fun. Le rendre plus vivant peut-être.

Présentateur

Oui.

Présentateur 1

D'accord ? Et face à tous les. Sujets présentés dans la vidéo, est-ce qu'il y a des questions en particulier dont t'aurais aimé avoir la réponse ou accueillir plus de connaissances par rapport à tout ce que tu as dit d'autre ? C'est un peu les c'est des avant-dernières questions si jamais. Non, je pense que j'ai tout dit non. Bref non. Et est-ce que tu seras intéressé de connaître encore plus ? Du coup tu as dit aussi et de connaître plus en profondeur les droits et les possibilités de défense contre la récolte et le partage complètement. OK, les tensions qu'il peut y avoir aussi à ces gens si on utilise mal les.

Présentateur 2

Données et de savoir aussi. Ouais, je reviens là-dessus de savoir. Ouais, qu'est-ce qu'ils font exactement de nos, de de nos données ? Donc vraiment savoir la trajectoire participe aussi parce que je pense que ça peut être différent. Il y en a peut-être qui les revendent, il y en a d'autres. Qu'est-ce qu'on en fait concrètement ? Ok. Parce que on a l'impression qu'on est un peu passif dans tout ça et que et ça, je trouve ça très intrusif en fait hein. L'impression que.

Présentateur

Ouais.

Présentateur 2

Et et moi ça m'a donné envie. Pour revenir sur ta vidéo, ça m'a donné encore plus envie. Bah oui voilà, en fait ça m'a donné encore plus envie d'arrêter le téléphone de. De, de de d'utiliser bah de de de même fausser mes données en fait donc complètement d'utiliser d'autres noms de. Ouais complètement, parce qu'à force de vouloir être trop honnête en tant que citoyen, bah la. On se fait, on.

Présentateur 1

Se fait ouais.

Présentateur 2

OK, comment on dit pour ?

Présentateur 1

Être poli, ça fait des dodo, on se fait on. Bonsoir à.

Présentateur 2

Peut avoir votre.

Présentateur 1

Fille. Voilà voilà. Mais du coup ça c'était la dernière question de l'entretien. J'ai arrêté l'enregistrement. Merci beaucoup.

12 Annexe 12 : neuvième répondant

Présentateur 1

Pop. Là est-ce que tu peux d'abord commencer par m'expliquer c'est quoi ton métier ? Futur métier ?

Présentateur 2

Ouais bah c'est une couche n'est pas encore d'emploi. Mais futur emploi ce serait la gestion bah des données, la gestion de documents, tout ce qui est biotique, économie, artis. En gros, c'est ça ?

Présentateur 1

Du coup, j'ai vu dans le forme que tu as répondu que tes connaissances pour le RGPD, les GAFAM et les récoltes et partages de données personnelles étaient de moyens à bon, est-ce que je peux te demander d'où viennent toutes ces connaissances ?

Présentateur 2

De mes cours à l'unif. Et un petit peu aussi de message parce que la première fois que j'ai entendu parler du RGPD, c'était en stage.

Présentateur 1

Ok, c'était quelqu'un qui t'a précisé qu'il fallait faire attention ou.

Présentateur 2

Bah en fait on traitait les les par les feuilles de de de aller avec l'acceptation des personnes au niveau de leurs données personnelles. Du coup on m'a expliqué ce que c'était d'où ça venait et.

Présentateur 3

Cetera, OK.

Présentateur 1

C'est dire que pour les cookies, tu avais des connaissances que tu considérais comme étant insuffisantes. Est-ce que tu sais pourquoi est-ce que tu considères que tu connais pas assez bien ce sujet ?

Présentateur 2

Parce que à chaque site internet qui nous dit acceptez-vous les cookies juste pour pas perdre du temps tu dis oui mais au final on sait pas trop ce que c'est. Parce que le Cookie ça veut pas dire grand-chose en français au niveau des données même en ligne tu me dis qu'est-ce que t'as ? Là OK, ouais. Donc ouais, je sais pas pourquoi, à quoi ça sert, je sais pas trop. Que ça fait, c'est juste que ça t'ennuie et que si tu n'acceptes pas, des fois t'as pas accès à certains sites. Enfin voilà.

Présentateur 1

Ok Tu m'as, tu as mis dans le questionnaire aussi que tu ne t'intéressais pas au droit, est-ce que tu sais m'expliquer pourquoi ?

Présentateur 2

Parce que c'est compliqué. C'est compliqué. Après au droit en général non, mais à à mettre droit dans certains sujets oui. S'il y a quelque chose qui va m'intéresser, plus qu'un 2, je vais vous renseigner mais sinon je vais pas faire la démarche quoi.

Présentateur 1

OK et. Coup imaginons, tu te poses une question juridique, est-ce que d'après toi il serait facile d'y répondre par toi-même ?

Présentateur 2

Je pense que je pourrais avoir une réponse, mais qu'elle ne serait pas suffisante.

Présentateur 1

Ok. Et tu irais chercher sur quoi pour avoir une réponse ?

Présentateur

En.

Présentateur 2

Ligne déjà. Sinon Ben voilà, on peut voir ce que sur quoi Google me dirige, vers quoi ? Vers qu'elle organise ou vers quel site ? Parce que des fois elle organise. C'est bien mais c'est expliqué compliqué. Alors on va refuser des sites de vulgarisation. Mais alors c'est pas forcément juste pour commencer.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que depuis l'apparition du règlement général de protection des données, tu trouves que tes données sont mieux protégées en ligne ?

Présentateur 2

Pas vraiment. Je n'ai aucune impression du tout en fait, parce que. Mais peut-être pas. On demande enfin où. On me parle vraiment de RGPD. C'est plus dans les magasins. En ligne, je sais même pas, je sais même pas si on me l'a déjà demandé une fois. Si je voulais partager. Données d'office quand tu t'es inscrit. Donne des informations. Et tu dois accepter de communiquer ces informations, mais après ? Je vais pas plus loin quand les livres. Conditions. Qu'ils font avec mes infos non plus donc. Donc je t'aurais pas de vivre honnêtement.

Présentateur 1

Est-ce que par rapport au règlement général de protection des données ou par rapport à la récolte, à la partage, au partage des données personnelles, est-ce que tu as par exemple des craintes ou. Questions que tu te poses.

Présentateur 2

One ? Ouais pas Oui et non pas j'ai commandé. Je me doute bien que ça va être de plus en plus qu'ils vont de plus en plus à côté des données. L'effet de crainte que je pourrais avoir, c'est qu'ils commencent à faire des discriminations sur.

Présentateur 3

Ok, OK.

Présentateur 2

Données qui ? Récoltées. Ben là on part dans des dystopies, donc. C'est peut-être assez, mais par exemple, si on avait l'exemple des montres connectées, elles récoltent plein la dernière fois. Si du jour au lendemain elles font un partenariat avec les assurances économiques, on veut plus vous assurer parce que vous voulez pas. Enfin voilà quoi.

Présentateur 1

Ok et t'as pas beaucoup de t'as pas forcément une question qui devient. Par rapport à ce sujet.

Présentateur 2

Bah dis-la qu'est-ce que les conclusions ? Il devrait franchement donner un autre nom hein. Ou juste expliquer ce que c'est ou brièvement parce que du coup oui les gens vont pas lire 3 pages d'explications mais. OK ça et puis aussi. Ouais, pas forcément. Tu sais, à chaque fois que c'est un quelque part, tu dois aller lire les conditions générales. Pourrais. Ça en je sais pas en un petit paragraphe pour vraiment te donner fin, t'aide qui sont avec et de ce que toi tu as le droit de demander quoi ? Nous on est au courant parce qu'on l'a vu dans nos études, mais les autres personnes, par exemple parents, eux qui comprennent rien à chaque fois que ma mère est. Elle panique donc.

Présentateur 1

OK Ouais, est-ce que par rapport aux GAFAM et à leur modèle économique tu aurais des craintes ou des questionnements ?

Présentateur 2

Non c'est que des personnes qui profitent des choix, qui ont plein d'argent et qui sont pas très écolo, mais c'est tout quoi.

Présentateur 1

Okay ?

Présentateur 2

Ouah ouah, c'est des cours Richards.

Présentateur 1

Et du coup, tu as déjà un. Expliqué mais c'est quoi ton comportement face aux cookies ?

Présentateur 2

Donc quand j'ai donc t'as souvent 3 choix, enfin t'es obligé d'accepter sinon t'as pas accès. Bon alors dans ce moment à ce moment-là j'accepte.

Présentateur 3

Ignorer.

Présentateur 2

Soit tu as soit accepté ou réglé. Quand j'ai le temps et que je suis pas pressé pour aller voir un site, je règle les données que je veux bien donner. C'est ça en général je refuse tout. Soit t'as aussi le bouton tout refuser et là je clique directement sur tout refuser comme là je tranquille.

Présentateur 1

Ok du coup tu as déjà été bloqué par des sites parce que ? Voulais pas que c'était les cookies. Exactement OK. Et si j'avais un système d'ABONNEMENT se mettrait en place pour accéder au site que tu utilises le plus ? Comme je vais donner un exemple, pour certaines personnes c'est Youtube ou alors Instagram. Est-ce que tu serais prête à payer pour ça ? Ouais ils ont-ils récoltent plus tes données et l'algorithme et ils les revendent pas non plus, mais ils te ils te demandent un un abonnement non ?

Présentateur 2

Non, je serais pas prête à payer.

Présentateur 1

OK pour.

Présentateur 2

Que ça je. Préfère payer pour aller faire une activité extérieure.

Présentateur 1

Quoi ? Ouais d'accord. Et du coup par rapport à la vidéo maintenant, est-ce que tu as pris des informations que tu ne connaissais pas ?

Présentateur 2

Va te expliquer un petit peu ce que c'était les cookies. Pour ça, ça va un. Peu plus d'intérêt, mais je. Oui tu parles très vite pour qu'il y a des petites femmes, puis j'ai pas tout compris. Ou non. RTPDF connaissait les droits des personnes que je connaissais attendent aussi montrer quelques sites web que je connaissais pas du tout. Pour ce qui est mot de passe, voir si tu étais qu'il y a eu des commentaires.

Présentateur 1

Une fuite ? Données pour par rapport à ton adresse Mail.

Présentateur

Oui, voilà.

Présentateur 2

C'est à tout faire, je connaissais pas donc c'est hyper intéressant.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que tu penses que par rapport à tous ces sujets qui sont présents dans la vidéo, donc les pratiques sur les données personnelles, le règlement général de protection des données, quels sont les droits des citoyens ? Est-ce que tu penses que le format était un bon format ?

Présentateur 2

Au niveau de la vidéo, tu veux dire ?

Présentateur 1

Bon, est-ce que ? Vidéo a une bonne façon d'apprendre, d'en apprendre. Sur le sujet ?

Présentateur 2

Je pense que la vidéo est une bonne manière d'apprendre, oui. Après, j'aurais peut-être fait taper quelque chose de plus visuel, parce que là, ça ressemblait fort à un genre de PowerPoint universitaire, tu vois ? Avec les profs ? J'aurais testé quelque chose d'un peut-être plus attrayant pour le commun des mortels. Nous, ils vont vite se désintéresser. Sinon les vidéos c'est toujours intéressant parce que même nous quand on comprend pas un sujet on va sur dessus on regarde une vidéo de 6 Min Vulgarisées quoi ? C'est pas mal.

Présentateur 1

D'accord, est-ce qu'il y a des informations que tu aurais voulu voir qui était pas présent dans la vidéo ?

Présentateur 2

Lacoste, non, t'as t'as abordé déjà beaucoup de sujets en si peu de temps ? Honnêtement, le cocktail y a rien qu'une viande en tout cas.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que c'est des informations que tu n'as pas ? Dans la vidéo.

Présentateur 2

Oui c'est pas comprise dans le sens où j'ai pas compris le sens, mais plutôt j'ai pas compris parce que tu parlais trop vite.

Présentateur 1

Ok. Et enfin t'as est-ce que ça va m'en parler ? Est-ce que t'as connaissance des sujets ? A été un de ces sujets a été influencé par cette vidéo.

Présentateur 2

La connaissance de mes sujets a été influencée par ce.

Présentateur 1

Vidéo oui genre par exemple est-ce que tu en as pris plus sur le RGPD ou pas ? Ou si t'es déjà au courant ? Absolument tout quoi.

Présentateur 2

Oui non donc comme je te disais, t'as apporté quelques éléments que je connaissais pas du tout. Après, est-ce que ça va m'influencer dans ma manière de faire, ça sent pas. Que je suis quand même déjà assez bien renseignée à la base donc.

Présentateur 1

Ok. Est-ce que tu fin par rapport à des questions de droit, est-ce que tu trouves que des vidéos rendraient l'accès aux connaissances juridiques plus accessibles ?

Présentateur 2

Ah oui carrément oui, c'est beaucoup moins pompeux d'écouter quelqu'un parler avec une bonne intonation et tout, plutôt que de lire des textes qui font je sais pas combien de pages avec des alinéas horribles. Enfin voilà.

Présentateur 1

Et est-ce que tu penses que par rapport au droit, il y aura peut-être d'autres façons de pour pouvoir le communiquer qui seraient accessibles à un large public ?

Présentateur 2

Bah la lecture c'est mort. À moins que tu fasses de comment sur insta avec pas grand chose comme ça, mais alors t'expliques pas vraiment en profondeur et donc le sujet est pas toujours bien compris. Bon en soi, je trouve que les vidéos. Vraiment bien, OK ?

Présentateur 1

J'ai 2 questions pour conclure par rapport à tous les sujets présentés du coup donc tout ce qu'on a parlé, est-ce qu'il y avait des questions en particulier dont aurait aimé avoir la réponse ou alors des sujets sur lesquels t'aurais aimé avoir plus de connaissances ?

Présentateur 2

Mais encore une fois, les cookies.

Présentateur 1

Ok.

Présentateur 2

C'est vraiment le seul point que. Je trouve que c'est hyper fou. Même que t'as expliqué, j'ai appris quelques trucs mais. Voilà, ça reste quand même assez mystique.

Présentateur 1

Ok, est-ce que tu serais intéressé de connaître les droits et les enfin plus tes droits et les possibilités de défense contre le récolte et le. Des données.

Présentateur 2

Ouais bah ça je pense que tout le monde serait intéressé de savoir après que je le ferai parce que ça a l'air encore parti dur. Ça, je sais pas. En fait, toujours intéressant de savoir. Que tu peux. Et que tu peux demander.

Présentateur 1

Mais donc voilà, moi c'était tout pour mon entretien. Merci beaucoup d'avoir participé.

13 Annexe 13 : dixième répondant

Présentateur 1

Parfait.

Présentateur 2

Donc voilà, je vais d'abord. Demander de te présenter et de me dire c'est quoi ton métier ?

Présentateur 1

Alors ? Bah du coup j'ai 24 ans je suis assistante en pharmacie donc je déduis des médicaments, j'ai accès donc ici le sujet principal c'est les données personnelles donc je prends tout ce qui est carte d'identité des patients et j'ai accès à un nombre limité de données pour avoir accès aux ordonnances des des médecins et pour pouvoir délivrer le traitement qui est prescrit. Ça et et voilà. Écoute, je sais pas si y a autre chose à raconter.

Présentateur 2

Non, ce c'est ça, c'est comme comme tu le souhaites. Est-ce que du coup t'as mis que le règlement général de protection des données ainsi que les cookies ta connaissance était moyenne ? Est-ce que je peux te demander d'où vient toutes ces connaissances autour du RGPD et des cookies ?

Présentateur 1

Mais RGPD, c'est parce que j'ai des amis qui sont qui ont fait le droit et un qui est vraiment qui s'est spécialisé dans la lgpd et qui est juriste qui travaille là-dedans. Donc c'est pour ça parce qu'il m'a expliqué un peu, sinon je connaissais. Du tout et.

Présentateur

Voilà.

Présentateur 1

Puis après les cookies. Et puis j'avais entendu un temps fou temps, des fois, il parle à la. De règlement. Règlement pour la protection des données et tout. Mais après, à part ça, c'était très cool. Je trouve. Qu'il m'explique. Et puis les cookies, Ben c'est parce que il le pose sur quasiment tout chaque site internet, dès qu'on se connecte il faut absolument est-ce que vous acceptez, est-ce que vous acceptez pas ? Le truc qui est très ennuyant c'est quand si on n'accepte pas, Ben en fait on n'a pas accès aux informations et donc ça c'est un peu de l'obligation, alors que si on n'a

pas envie de partager, Ben du. On n'a pas accès à leur. C'est c'est pas très sympa mais. Et puis il affiche un petit peu partout. Disons que si on accepte via toutes les conditions, si vous acceptez c'est que vous acceptez aussi qu'on prenne vos données et on voit pas grave.

Présentateur 2

Ok et. Coup pour les GAFAM et les récoltes partagés à caractère personnel, tu as dit que tu pensais que tu avais des connaissances insuffisantes ? Est-ce que. Sais. Dire pourquoi tu penses que c'est insuffisant ?

Présentateur 1

Je ne savais pas ce que ça voulait dire. Donc ça répondait jamais à la question. Après quand j'ai vu le descriptif de ce que c'était, Ben oui c'est toutes des des grosses entreprises, des grosses boites qui ont des réseaux tellement énormes comme. Il y avait dans la vidéo, ils sont piratés, ils prennent des données et qu'est-ce qu'on dit il peut y faire ?

Présentateur

Oui, je vous remercie de vous rappeler.

Présentateur 1

On est un peu sous leur emprise et ils sont piratés, mais on n'a rien à faire quand on sait rien faire quoi, donc c'est très insuffisant. Qu'est-ce qu'on peut faire pour ça ? C'est une bonne question. Après il y a certainement des réponses, mais bon, et je les connais pas. Et puis c'était c'était quoi l'autre insuffisant ?

Présentateur 2

Le, la récolte est partagée, donnée à caractère personnel.

Présentateur 1

Ouais Ben c'est à peu près la même chose quoi. Pour me dire, qu'est-ce qu'on peut faire exactement ? Souvent, c'est des trucs qui sont des fois imposés et qu'on n'a pas vraiment le choix.

Présentateur 2

C'est vrai. Du coup tu peux. Est-ce que tu veux peut-être me décrire un peu les les les données que tu dont tu as accès aux patients ? Ça je suis intéressée de de savoir plus.

Présentateur 1

Alors qu'est-ce que j'accepte ? Donc en fait quand on donne une carte d'identité, on doit activer un lien, donc on a 2 fiches. La première fois passé la carte d'identité dans le programme informatique. Donc tous les programmes informatiques y en a différents types aussi et reliés au réseau Internet. Mais c'est des programmes qui sont définis vraiment que pour des pharmacies et. Et en fait, dans le programme entre Médecins et pharmacies, il ne faut pas demain. Et donc nous, quand on passe la carte d'identité, on doit créer le lien un un lien avec une plate-forme eels pour la santé. Et avec ça, on a accès aux ordonnances qui sont prescrites. On voit par quel médecin après c'est prescrit et de quand ça date. Et donc on voit la date de prescription, la date de fin des ordonnances. Et comme ça, on a accès à ça comme. On peut livrer les. Vraiment, on voit également en prenant cette carte d'identité, si le patient a accepté d'avoir un dossier partagé, de voir, c'est ça, c'est paru pour des médecins, ils ont accès aussi de voir quels autres champs ils ont eu. Donc nous par exemple, nous les médicaments, donc on peut voir qu'ils ont tel médicament, tel dosage, on ne sait pas dire où on sait qu'ils ne les ont eu ailleurs par exemple. Donc ça c'est par exemple les gens, ils viendront chercher un médicament en antidouleur puissant et on dit bah non mais vous, vous l'avez lu il y a 2 jours, vous nous dites qu'il y en a, vous n'en avez plus, c'est pas normal. Antibiotique Ah mais j'en ai plus ou des trucs comme ça ? Ah bah déjà on peut pas donner. Ah non, c'est vraiment historique, mais on n'a pas des informations non plus de ce qui se passe ailleurs. Ça, on a accès à quoi d'autre là-dessus ? Bah l'adresse ou l'adresse du du patient, mais des fois elle n'est pas toujours bonne mais ça dépend. Je pense que le programme n'est pas toujours bien mais normalement c'est mise à jour selon la commune. On a ça, là on a des cartes d'identité, mais la photo de la carte d'identité mais pas forcément ça, c'est lié à la carte et qu'est-ce qu'on a d'autre là-dessus ? Et après c'est tout. Après c'est nous qui pouvons ajouter des informations. On peut ajouter, si ils viennent toujours à la même pharmacie, faire un schéma de développement, le compléter avec ça et avec son accord bien sûr, et voir si et du coup à la pharmacie de référence et à ce moment-là qu'on peut être contacté soit par les hôpitaux ou par d'autres médecins. Si par exemple il y a un patient qui donne des escaliers et qui fait connaissance, sa famille sait pas trop ce qu'ils prennent ou quoi avec les hôpitaux peuvent téléphoner en et nous on achète. Quand il peut se.

Présentateur

Lui ?

Présentateur 1

Répondre ça ? Un truc complet qu'on n'est pas obligé de le faire et il est patient. Sont pas obligés de le faire non plus s'ils veulent pas spécialement. Et voilà, mais.

Présentateur 2

Est ce que t'as des patients qui ont refusé de donner leur carte d'identité ?

Présentateur 1

Parce qu'ils veulent pas donner leur carte d'identité, ils ont pas d'ordonnance.

Présentateur 2

Ok.

Présentateur 1

Je peux pas donner parce qu'en fait on a obtenu d'avoir la carte pour trouver l'identité et activer le lien.

Présentateur

Du coup, je vois ça.

Présentateur 2

Ok, Ouais.

Présentateur 1

Et avant, quand on n'avait pas de manière électronique, n'était pas sur la carte d'identité, parce que des fois il y en a encore qu'on sait pas manière électronique, c'est des banquiers, mais à ce moment-là on a besoin du registre national.

Présentateur 2

Ouais, donc c'est.

Présentateur 1

Culte du registre national et de. Et de et l'ordonnance, chaque livre et. Mais maintenant si par exemple c'est une ordonnance électronique qu'on a pas la carte, on a les mains avec nous, on a besoin du numéro de la d'identité et numéro 30 international.

Présentateur 2

Ok, et donc il vaut. Avoir sa carte, quoi. Ouais OK, du coup maintenant j'ai vu que t'as mis sur le questionnaire que tu ne t'intéressais pas au droit en règle générale, est-ce que tu sais m'expliquer pourquoi ?

Présentateur 1

Pourquoi ? Parce que je pense que je comment cliquer, mais déjà tout ce qui est Ben droit à droit en général hein. Après nul on se ignorait. La loi je sais mais donc les lois de base oui on connaît mais mais après à part ça, je pense que c'est parce que je m'intéresse pas et je prends pas le temps de m'intéresser parce que je pense qu'il y a des choses qui pourraient être intéressantes de savoir et des trucs tout simples à savoir. Mais même tout ce qui est politique de base je suis pas. Intéressé non plus, et c'est tout ce qui est en lien avec la voix non plus. Donc apparemment intéressé de temps en temps quand c'est le moment des élections, je ne sais pas grand. Non plus. Mais oui, je pense que peut-être que. Ça devrait être plus. Accessible, je trouve que c'est peut-être pas assez accessible.

Présentateur 2

Pour ceux qui.

Présentateur 1

Il faudrait peut-être plus chercher, ou peut-être que. Accessible, mais qu'on le sait. Vraiment, donc peut-être plus.

Présentateur 2

Ok, est-ce que tu penses que si jamais tu te poses une question juridique, est-ce que pour toi il serait facile d'y répondre par toi-même ?

Présentateur 1

Pourquoi il y.

Présentateur 2

A une question sur toi, imaginons que tu te poses une question juridique, est-ce que pour toi il serait tu ? Serais ? Ce serait facile d'y répondre par toi-même.

Présentateur

Peut.

Présentateur 2

Être pas et pourquoi ?

Présentateur 1

Il n'y a pas quelle question ? Ben je pense que ça peut être tellement complexe et avoir tellement de situations différentes, mais ça dépend sur sur quoi. Mais d'avoir une vue globale sur toutes les lois qu'il peut avoir, ça se peut qu'il y a un petit point quelque part qui va dire Ah Ben non en fait c'est toi qui a tort et c'est pas lui. Et si ce point là n'existait pas, Ben t'aurais eu raison. Donc je pense qu'il y a des trucs qui sont très pointilleux et qu'il faut vraiment tous des détails. Et que quand on s'y connaît pas, Ben on peut passer où c'est que pour. C'est pas important alors que ça l'est.

Présentateur 2

Ok, Ouais.

Présentateur

Ouais, vraiment ?

Présentateur 1

Donc il vaut mieux pour avoir un avis. Conseil juridique, quelqu'un qui s'y connaît.

Présentateur 2

Ok ouais, par rapport au règlement général de protection des données, est-ce que tu trouves que tes données sont mieux protégées depuis l'apparition du RGPD ?

Présentateur 1

Il apparaît quand le RGPD ?

Présentateur 2

2000, 18 mars 2018.

Présentateur 1

Bah à vrai dire, c'est un peu compliqué à dire parce que en 2018, j'avais quoi ? J'avais 18 ans. Et du coup ? Là maintenant j'en ai 24 et j'en ai 2018. En fait à mi-huit ans j'ai pas encore grand-chose à part mon compte Facebook qui s'amusait à poster des trucs ou à parler avec ses amis. On fait pas encore grand-chose et on fait pas encore attention à tout ça je pense et donc là depuis après du coup comparer c'est un peu compliqué mais là maintenant à dire que vraiment tout ce qui est application bancaire, tous les liens pour tout ce qui est paiement de facturé, électricité

et et autres, là c'est sûr que. Je pense que c'est bien d'être plus protégé. Après est ce qu'il y a vraiment une grande différence entre les 2 ou est ce que c'est des applications légales qui en soi devaient se faire aussi avant, mais elles n'étaient pas qui étaient pas imposées ?

Présentateur

Ouais, ouais.

Présentateur 1

Ça s'est pas.

Présentateur 2

Est ce que du coup tu disais que t'étais jeune mais est ce que dans ton adolescence t'as t'as on t'a déjà dit de faire attention sur internet à tes données ?

Présentateur 1

Les trucs de base du style faire attention quand on reçoit des messages suspects par mail ou par Messenger. Soit ne pas répondre ou ne participent sur les liens ne pas Ben j'ai quand même réussi à me faire pirater une fois mon mot de passe Facebook. Mais bon, on fait quand même. Mais bon hein, ça oui c'est ce qu'il y a eu d'autres. Ben faire attention à faire ça. Qu'est-ce qu'il y a ? Ne pas accepter tout ou n'importe quoi, tous les petites fenêtres qui je pourrais s'ouvrir.

Présentateur 2

Sur des sites des fois.

Présentateur 1

Ah Ben ça, c'était plutôt un branchement. Ou vrai ? Et il y avait plein de fenêtres pop-up qui joueraient comme ça. Alors non, c'est plutôt ils vont l'accord et ça s'ouvre moins. À part ça ?

Présentateur 2

Ok, est-ce que par rapport au règlement général de protection des données et tout ce qui est la récolte et le partage des données personnelles ? Est-ce que tu aurais des craintes ou des questions par rapport à ces sujets ?

Présentateur 1

Bon la question je pense pas vraiment. Après je pense que tout le monde est soumis à ça et moi je suis quelqu'un qui aime pas trop partager toutes mes données sur Internet et tout bah pas m'exposer mais après c'est des trucs que tes données même si tu fais pas attention il y a des

trucs que tu es obligé de remplir donc la preuve des fois dans certains sites. Même le téléphone, il a enregistré les données, il demande de contester, adresse, adresse Email. Ah bah il tu cliques juste sur le la ligne pour commencer à écrire le téléphone, il propose déjà tellement qu'il a l'habitude de l'écrire. Donc la preuve que c'est repris partout et à part c'est faire attention et de pas se faire avoir par exemple, qui serait malhonnête ? Il y a pas grand chose d'autre à faire je pense. Et pour ça que c'est pas toujours faire quand ? Des grosses entreprises qui qui sont marquées et. Qui prennent les données ? Je porte et c'est bon.

Présentateur 2

Ok, et du coup ? Rapport à toutes ces grosses entreprises, donc aux GAFAM et à tout ce qui est leur modèle économique, est-ce que tu aurais des des craintes ou des questions ?

Présentateur 1

Va voir. Est-ce qu'ils savent gérer autant de gens correctement que d'être ? Mais niveau protection des données parce que je pense que j'ai avoir, Ben c'est.

Présentateur

C'est.

Présentateur 1

Tout ce qui est informatique, ça je les connais pas, je suis pas du tout dans ce. Mais est-ce que c'est ? Pareil de gérer sans profil et d'en gérer. Lire, je pense que le niveau automatique elle fait plus de chances qu'il y ait un une petite faille de félicité. Donc peut-être pas s'ils sont bien préparés quoi, mais bon.

Présentateur

C'est.

Présentateur 2

On on l'espère en tout. Du coup t'as t'as déjà un peu parlé mais c'est quoi ton comportement face aux cookies en ligne ?

Présentateur 1

Ben j'essaie de refuser. Après il y a des fois où ça invite si c'est un site qui m'intéresse vraiment et qu'il faut absolument avoir critique et des fois j'accepte mais sinon j'essaie de refuser mais c'est pas toujours facile.

Présentateur

Ok. Papou.

Présentateur 2

Ok OK, parfait pour cette question. Du coup, est-ce que la vidéo t'a pris des informations que tu ne connaissais pas ?

Présentateur 1

Oui mais du coup déjà l'acronyme GAFAM là ? Et puis quoi d'autre ? Ben les cookies, ça, ça veut dire que j'ai. Bah du coup, j'en avais déjà entendu parler. Et. Je réfléchis protection des données. Mais c'est bien parce que ça fait un rappel, ça explique bien. Ah oui le les liens avec. Voir si l'adresse mail. Corrompu ou ça beaucoup ? Dès qu'il y a des mots de passe aussi, je savais. Du tout que ça pouvait se faire donc.

Présentateur 2

Du coup, est-ce que par rapport à tous les sujets qui étaient présents dans la vidéo, dans la vidéo, est-ce que tu penses que c'était un bon format pour les aborder ?

Présentateur 1

En vidéo, oui. Moi je trouve et je trouve que c'était bien présenté avec l'explication des petites vidéos, avec la petite voix qui explique au fond.

Présentateur 2

Ok. Est ce qu'il y a des informations que tu aurais peut être voulu voir ou des questions que tu aurais peut être voulu voir dans la vidéo qui était pas présent ?

Présentateur 1

Non, je pense pas.

Présentateur 2

Est-ce qu'il y a des informations que tu n'as pas compris dans la vidéo ?

Présentateur 1

Non, je mange pas, je pense que ça cliquait bien tout et quand c'est un. Plus compliqué, il y en avait aussi des. Des. Des climages quoi. Et peut-être un truc que j'ai moins bien. Ben c'est pas vraiment compris mais suivi c'est quand on arrivait sur la page Facebook pour montrer comment

faire pour avoir accès au touch. Là je trouve que ça a été un peu. Un peu ? Et si le but mais le but est je ? C'était ? Montrer qu'on savait le faire. Mais si quelqu'un dit, ça veut dire. L'enregistrement, chipoter dans les réglages Facebook et peut-être, mais écrire après en détail des des. Des réglages qu'on peut faire.

Présentateur 2

Ça aurait dû être plus long et OK. Est-ce que ta connaissance de tous ces sujets ont été influencés par la vidéo ?

Présentateur 1

C'est à dire voir si. Quand j'ai répondu au questionnaire.

Présentateur 2

Oui.

Présentateur 1

Non, je pense pas, mais ça m'a rafraîchi la mémoire. Par exemple, on m'aurait dit protection des données, je sais pas si j'aurais pensé de suite. C'est vrai ? Il y a des cookies, mais je veux dire, on le voit tellement tous les jours que je. Pas C'est le premier. Qu'il m'aurait ou non les mots de passe plutôt. Et puis oui on y pense mais le mot de passe. Ah bah oui c'est vrai que. Enfin. Les mots de passe, on ignore, tout est différent, on est censé le faire, mais il y en a qui mettent la. Chose partout et dès qu'ils sont acquis, Ben ils sont acquis partout, partout.

Présentateur 2

Est-ce pour des pour des questions plus de droit général, est-ce que tu trouverais que les vidéos rendraient l'accès aux connaissances juridiques plus accessibles ? Si on faisait toujours des vidéos comme ça ?

Présentateur 1

Si c'est c'est des matières qui sont simples, après ça dépend quel type de matière, mais si des matières que tout. Monde comprend, oui. Juste après si c'est des trucs un peu plus compliqués, là peut-être pas, mais sinon oui. Parfois, il faudrait des il fait du bien de le lire, mais entre. Des pads. Sur le droit, la loi et tout et. Pourrait être bien.

Présentateur 2

Mais il faudrait que il y ait des vidéos qui donnent ces bases. Qu'elles viennent d'autre part.

Présentateur 1

Idéalement des bonnes, des basses parce que des fois les basses déjà que les parents ont c'est pas toujours 100% ils sont. Toujours vastes. Et il y a des fois l'adresse. Donc rien que par exemple le permis de conduire, quand les parents ils nous disent Ah mais on peut repasser le permis ? Oh moi ça serait pas la. Chose. Nous on n'avait pas tout ça. Ben j'espère quand même que au niveau pratique ça se passe bien, mais bon niveau lois déjà là ça semble alors c'est si c'est pour tout le reste tout doit changer quand même assez souvent et je sais pas Comment expliquer ça. Peut-être à l'école je trouve qu'on parle pas trop de droits secondaires, on en parle plutôt, mais plutôt dans ce moment des élections, qu'est-ce qu'il faut faire ? Et d'expliquer un.

Présentateur

Ohh ***** quoi.

Présentateur 1

Peu ça. Mais sinon, on n'a pas de plateforme ou quelque chose comme ça auquel on pourrait être renseigné facilement.

Présentateur 2

Mais il y a pas une plateforme centralisée quoi.

Présentateur 1

Laurent.

Présentateur

Ouais.

Présentateur 2

Ok et du coup pour toi ce serait bien d'avoir ce serait mais du coup c'est la c'est une autre question, mais tu penses qu'il y aurait d'autres façons du coup de communiquer le droit qui serait accessible à un large public ?

Présentateur 1

Ben moi je pense.

Présentateur 2

Que ce serait bien. Du coup j'aurais une plateforme avec des vidéos, des.

Présentateur 1

Un peu comme je sais pas moi truc il n'a rien à voir, mais ceux qui veulent ***** je sais pas. C'est le premier truc qui vient. Mais il y a des sites qui vendent de la laine et qui font des tutos en même temps pour montrer comment ils font. Ben là c'est différent parce que c'est du pratique. Mais expliquer théoriquement c'est comme tous ceux qui font des expériences scientifiques et qui filment pour. Comment ? Se passe mais ça peut pas vraiment pareil parce que c'est du pratique, mais le droit. Pourrait avoir des explications en vidéo sur des des 4 tricks qui se qui se sont passés et voir pour des explications.

Présentateur 2

Ok ouais du coup là je vais conclure l'entretien, il reste 2 questions par rapport à tous les sujets présentés, est-ce qu'il y aurait des questions ou des trucs en particulier dont t'aurais aimé avoir une réponse ou en parler plus ou encore plus de connaissances ?

Présentateur 1

Suite à l'entretien.

Présentateur 2

Oui, suite à à la vidéo, l'entretien, le questionnaire.

Présentateur 1

Non, je pense pas.

Présentateur 2

OK, et du. Coup, est-ce que tu serais intéressé de connaître encore plus en profondeur du coup ? Ben tout ce qui est les les droits et les possibilités de défense contre le le récolte et le partage des données.

Présentateur 1

Bah oui je pense. Parce que on soit plus on connaît, mieux on. Protégé ? Bah c'est. C'est d'être dit comme ça, mais je veux dire si si on s'y connaît pas, Ben on sait pas régler et gérer correctement ces données ni son. Profil parce qu'en fait je pense qu'il y a plein de trucs qui doivent se cocher automatiquement hein. T'as pas spécialement envie ? Un peu comme dans les téléphones quand on l'allume, y a plein de trucs qui se mettent en retard, que t'as pas spécialement envie de tout ça. Tous les trucs qui. Pré-installés et tout. Donc je pense que le

niveau. Profil ça doit être. Que des. Qui qui peut être d'office alors qu'on a pas envie ? C'est un peu comme film, il met d'office en public qu'on a peut-être pas envie.

Présentateur

D'accord ?

Présentateur 2

Ouais. Ok, Ouais. Ouais je vois. Ben voilà. Donc ceci conclut l'entretien. Merci. Je j'arrête l'enregistrement.

14 Annexe 14 : Tableau des réponses du Forms

Quel âge avez-vous	Quel métier exercer vous	Genre	Est-ce que vous vous	Si oui à la précédente question, pensez-vous connaître les droits et obligations qui vous sont appliqués ?
40-50 ans	Éducateur spécialisé	Homme	Oui	Oui, je pense avoir une connaissance correcte, mais je suis sûre de ne pas connaître toutes les subtilités
19-25 ans	Chômeur	Homme	Non	
26-30 ans	Barmaid	Femme	Oui	qu'une fraction seulement
19-25 ans	Gestionnaire de projet	Femme	Non	
19-25 ans	Architecte	Homme	Oui	Pas dans leur entièreté, ni leurs nuances. Je me renseigne quand une question se pose.
40-50 ans	assistant' administrative	Femme	Oui	oui
50+	Product developer	Homme	Oui	Pas si sure que ca
31-40 ans	sans profession. Ancien	Femme	Oui	Non
19-25 ans	Demandeuse d'emploi	Femme	Non	
19-25 ans	Assistante en pharmacie	Femme	Non	

Connaissez vous le règlement	Comment protéger vous vos données personnelles en ligne?
Oui	Je paramétrerais mon navigateur pour supprimer les cookies, j'utilise des nettoyeurs
Oui	Avec les antivirus et en évitant les téléchargements/achats sites
Non	jessaie de lire le pljs souvent les conditions d'utilisations mais si ce n'est pas systématique et jessaie de mettre le moins d'informations personnelles et intimes sur les reseau ou dans les paramètres, j'utilise aussi souvent des pseudos
Oui	
Oui	Pour mes données personnelles : Boîtes mails sécurisées/ mots de passe renouvelés régulièrement (mails et réseaux)/ utilisation de mon adresse privée restreinte à mon usage personnelle/ prudence générale (le bon sens : par exemple, ne pas ouvrir un mail ou cliquer sur un lien machinalement, sans avoir analysé un minimum l'expéditeur et le sujet)
Oui	Pour les données de nos clients ou "abonnés" (newsletter) ou autres contacts pro : utilisation de la CCI lors d'envoi de mail groupé/ recours à un système de livraison de mails pour notre newsletter ou nos invitations : brevo (avec possibilité de se désabonner pour les récipiendaires)/ seules les adresses mails de nos contacts sont stockées sur Brevo, le reste de leurs données (adresse physique, téléphone, etc) sont sur un système de stockage cloud sécurisé (abonnement professionnel)
Oui	Je ne donne que ce que je veux donner et j'utilise des applications sécurisées
Oui	Mots pass
Non	Refuse les Cookies (si possible), j'essaie de choisir un mot de passe différent par site
Oui	Je n'accepte pas les cookies qui ne sont pas obligatoires
Oui	En essayant d'accepter le moins de cookies possible et en ayant des mots de passes différents selon les sites/applications

Quels est votre niveau	Quels est votre niveau	Quels est votre niveau	Quels est votre niveau	Est-ce qu'une meilleure	Est-ce qu'une meilleure
Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Moyen	Non	Oui
Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Non	Oui
Très insuffisant	Moyen	Très insuffisant	Insuffisant	Non	Oui
Insuffisant	Moyen	Moyen	Insuffisant	Oui	Oui
Moyen	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Oui	Oui
Moyen	Moyen	Bon	Bon	Oui	Oui
Moyen	Bon	Bon	Bon	Non	Oui
Très insuffisant	Bon	Très insuffisant	Très insuffisant	Oui	Oui
Bon	Bon	Moyen	Insuffisant	Oui	Oui
Moyen	Insuffisant	Insuffisant	Moyen	Non	Oui